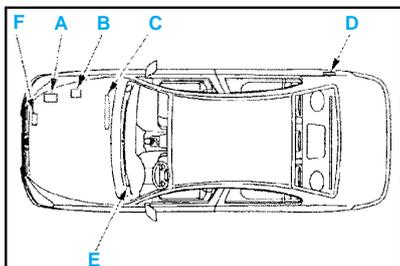


CARACTÉRISTIQUES - IDENTIFICATIONS

Identifications

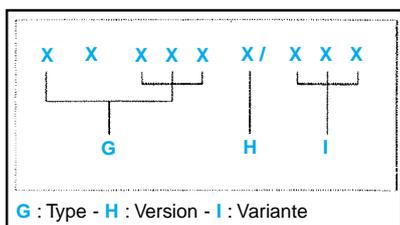


- A** Plaque constructeur véhicule
- B** N° de DAM, N° de séquence, code peinture
- C** Numéro VIN
- D** Pressions de gonflage, dimension pneumatique, pneumatiques homologués, préconisation carburants
- E** Numéro VIN
- F** Etiquette recommandation lubrifiant

TYPE VARIANTE VERSION (T.V.V.)

- Le VIN est toujours composé de 17 caractères et comprend notamment le Type et la Version (Variante Description Supplémentaire ou types mines).
- Lorsqu'une variante (description complémentaire) est nécessaire, elle apparaît en dernière ligne de la plaque constructeur ou de la plaque complémentaire, si elle existe ; dans ce cas là, et uniquement dans celui-ci, on reprend alors l'ensemble Type-Version auquel est ajoutée la Variante pour renseigner la ligne en question.

Structure codification Type Variante (T.V.V.)



- Type :
 - 1er caractère = famille (véhicule)
 - 2ème caractère = silhouette
 - 3ème, 4ème, 5ème caractères = moteur (type réglementaire)
- Version :
 - 6ème caractère = type de boîte de vitesses + niveau de dépollution
- Variante :
 - caractères restants = description complémentaire

Signification codification Type Variante Version (T.V.V.)

- Type :
 - famille (véhicule) : **9** = 607
 - silhouette : **D** = berline 4 portes tricorps
 - moteur (type réglementaire) :
 - **3FZ** = Moteur(s) essence EW12J4
 - **XFJ** = Moteur(s) essence ES9J4S
 - **4HK** = Moteur(s) diesel DW12TED4

Présentation programme DIAG 2000

- Après avoir sélectionné le véhicule 607, et saisi le numéro de DAM, l'écran suivant s'affiche :
 - diagnostic,
 - téléchargement,
 - pièces de rechange,
 - post-équipement,
 - activation et neutralisation des fonctionnalités.

SYNTHÈSE CALCULATEURS

- Le tableau ci-dessous récapitule les différents calculateurs pouvant équiper le véhicule 607, également les différentes opérations réalisables avec le DIAG 2000, et les opérations à réaliser à la livraison d'une pièce de rechange.

Calculateur	Téléchargement	Télé-codage	Initialisation	Opération
EDC15C	X	X	X	(1)+(2)
ME7.4.6	X	X	X	(1)+(2)

DIAGNOSTIC

Test global

- Lancer ce test lorsque vous n'avez pas de symptôme particulier et que vous désirez avoir une vue complète de l'état du véhicule.
- Lorsque vous choisissez un test global, l'outil DIAG 2000 va interroger tous les calculateurs présents sur le véhicule (ce test est possible grâce à une lecture des codes diag présents dans le BSI).
- De par la conception de l'outil seuls 3 paramètres ne sont pas inscrits dans le BSI.
 - Présence ou non :
 - toit ouvrant,
 - régulation de vitesse,
 - téléphone.
- Un écran spécifique vous demande de sélectionner ces éléments ; après sélection, un nouvel écran vous permet de visualiser l'état d'avancement du test global (en %) ainsi que les noms des différents calculateurs avec présence ou non de défauts.

Test par calculateur

- Comme sur 406, ce test permet de diagnostiquer un calculateur particulier.

Méthode d'aide au diagnostic

- Choisir ce menu lorsque vous avez une panne client sans information sur sa provenance (si vous ne voulez pas choisir un calculateur en particulier).
- Grâce au découpage fonctionnel (domaine, fonction, points d'entrée), vous choisissez le point d'entrée correspondant à votre symptôme ; ainsi le DIAG 2000 va interroger le ou les calculateur(s) lié(s) à la fonction choisie.
- Ce test permet d'avoir une vue globale des calculateurs qui peuvent intervenir dans votre symptôme.

- Par appui sur la touche schématique, vous avez alors accès à différents schémas, (principe, synoptique, implantation) liés à la fonction avec le type d'informations (par réseau multiplexé ou par fils).
- Pour avoir des renseignements plus précis sur les composants impactés dans la fonction, vous pouvez sélectionner un calculateur en particulier dans cette fonction, puis Caractéristiques des composants dans ce calculateur.

TÉLÉCHARGEMENT

- Par l'intermédiaire de ce menu, vous avez la possibilité d'effectuer une mise à jour du logiciel des calculateurs MM4MP/ME7.4.6/EDC15C/4HP20/BSI.

Calculateur MM4MP

- Après le téléchargement du calculateur effectuer la procédure suivante :
 - attendre **5 secondes** avant de couper le contact après le téléchargement,
 - couper le contact pendant **5 secondes**,
 - démarrer le moteur sans accélérer, et laisser tourner le moteur au ralenti pendant **2 minutes** (effectuer le démarrage moteur avec une température d'eau inférieure à **60°C**).
- Opérations :
 - pendant ces **5 secondes**, le calculateur fait faire l'apprentissage des butées du papillon motorisé,
 - mémorise (en EEPROM) le nouveau numéro de version,
 - rétablit le dialogue avec le boîtier de servitude intelligent,
 - pendant les **4 premières secondes**, le calculateur réalise l'apprentissage de la butée minimum du capteur pédale ; ensuite le calculateur réalise l'apprentissage du couple de frottement du moteur.

Calculateur ME7.4.6

- Après le téléchargement du calculateur, effectuer la procédure suivante :
 - couper et remettre le contact et le laisser pendant **30 secondes**,
 - couper le contact, attendre **15 secondes** (minimum).
- Ceci évitera au contrôle moteur de se mettre en mode dégradé (limitation du régime moteur à **1500 tr/mn**).

EDC15C

- Aucune opération après le téléchargement.

4HP20

- Aucune opération après le téléchargement.

Nota : Après le téléchargement d'un calculateur connecté sur le réseau CAN, veillez à effectuer un effacement des défauts de tous les calculateurs présents sur le même réseau.

Boîtier de servitude intelligent (BSI)

- Avant d'effectuer cette opération, nous vous conseillons de noter le kilométrage de maintenance (kilométrage restant avant la prochaine opération d'entretien) et d'informer le client que son indicateur est erroné jusqu'au prochain entretien ; valable si vous devez effectuer une reconnaissance des clés.
- Après le téléchargement, vous serez peut-être amené à effectuer l'apprentissage des clés transpondeurs, des télécommandes haute fréquence (prévoir les deux clés) et des modules émetteurs de roue.
- Après ces opérations, vous devez effectuer une remise à zéro du kilométrage maintenance.
- Afin d'anticiper l'éventuel apprentissage des modules émetteurs roue, veillez à vous munir du **PROTOCTAIR S-1244-B** (outil pour forcer l'émission des modules de roue).

POST-ÉQUIPEMENTS

- Post-équipements disponibles :
 - alarme,
 - système de guidage embarqué (après l'ajout du système de guidage embarqué ; vous devez sélectionner ce menu pour faire reconnaître la présence de ce système au boîtier de servitude intelligent et à l'afficheur multifonctions **C** ou **D**),
 - changeur CD (après l'ajout du changeur CD ; vous devez sélectionner ce menu pour faire reconnaître la présence de ce système au boîtier de servitude intelligent et à l'afficheur multifonctions **C** ou **D**),
 - boîtier batterie duale/batterie de service,
 - pneumatiques (dès le changement de pneumatiques, vous devez saisir une des dimensions disponibles : 205 65 R15 /215 60 R16/225 55 R16/225 50 R17).
- Sélectionner l'équipement et suivre la procédure de mise en place dans le DIAG 2000 ; ceci permettra au BSI d'activer ou non les fonctions liées à l'équipement pour un fonctionnement optimal du véhicule après le post-équipement.

Boîtier de servitude intelligent (BSI)

- Les magasins Pièces de Rechange (VESOUL/MELUN) livrent un BSI téléchargé au dernier fichier homologué par PSA et télécodé.
- La procédure de télécommande d'un BSI valable au début de la commercialisation de 607, est la suivante :
 - effectuer la commande à partir du système SPRINTER, en communiquant le numéro de VIN (17 caractères) du véhicule.
- Les références retenues sont les suivantes :
 - avec BSI en version base (référence **P.R. 6580.24**),
 - avec BSI en version luxe (référence **P.R. 6580.25**).
- A réception du BSI transmis par le magasin pièces de rechange, vous devez sélectionner ce menu pour initialiser, en utilisant la procédure décrite dans le DIAG 2000 : le code d'accès, les clés transpondeurs, les télécommandes haute fréquence, (prévoir les deux clés) et les modules émetteurs de roue.

- Après ces opérations, vous devez effectuer une remise à zéro du kilométrage maintenance.
- Vérifier la conformité du télécodage présent dans le BSI avec l'équipement du véhicule (montage sur équipement effectué sur le véhicule dans le réseau).
- Utilisez l'outil **PROTOCTAIR S-1244-B** pour l'apprentissage des modules émetteurs de roue.

Système d'injection

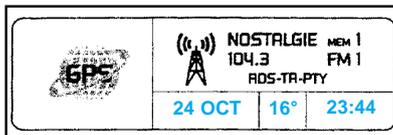
- Sélectionner la motorisation correspondante :
 - 3FZ,
 - 4HX,
 - XFX.

BOSCH ABS 5.3

- Le calculateur du dispositif antiblocage de roue BOSCH 5.3 n'est pas téléchargeable, par contre, il sera nécessaire de télécoder après son échange, le type de pneumatiques qui équipent le véhicule.
- Cette opération s'effectue à partir du menu Pièces de rechange/BOSCH ABS 5.3, sélectionner ensuite le type de pneumatiques.
- Pour cela, regarder sur le véhicule le type de pneu équipant le véhicule, et vérifier qu'il correspond à un de 4 types proposés pour le télécodage :
 - 205 65 R15,
 - 215 60 R16,
 - 225 55 R16,
 - 225 50 R17.
- Pour le véhicule équipé de pneumatiques en 225 55 R16, choisir le type 225 50 R17 pour le télécodage.

Mise en service du système de guidage embarqué

- Effectuer les opérations suivantes :
 - allumer le Système de guidage embarqué (allumage de l'écran et du calculateur de guidage embarqué),
 - initialiser le système grâce à l'introduction du CD-ROM dans le calculateur de guidage embarqué,
 - effectuer un roulage qui permettra la reconnaissance GPS (celle-ci intervient entre **2** et **20 minutes**).



- Lorsque la réception satellite est bonne, l'indication GPS et la mappemonde apparaissent en gras, sinon elles apparaissent en grisé.

Nota : La reconnaissance GPS (mappemonde) n'apparaît que sur l'écran de base (date), ou mode radio, ou cassette, ou lecteur CD, mais pas en cours de guidage.

PRÉPARATION INTÉRIEURE**Lève-vitre**

- Initialiser la fonction lève-vitres :
 - mettre le + après contact,
 - monter la vitre côté conducteur jusqu'à sa butée haute,

- descendre la vitre côté conducteur jusqu'à sa position basse,
- effectuer une montée séquentielle,
- effectuer une descente séquentielle.

Allumage automatique des feux de croisement

- Mise en mode allumage automatique des feux de croisement :
 - mettre la clé en position + accessoires,
 - commutateur d'éclairage en position 0,
 - appuyer 2 secondes en bout de commutateur (allumage d'un pictogramme au combiné et signal sonore).

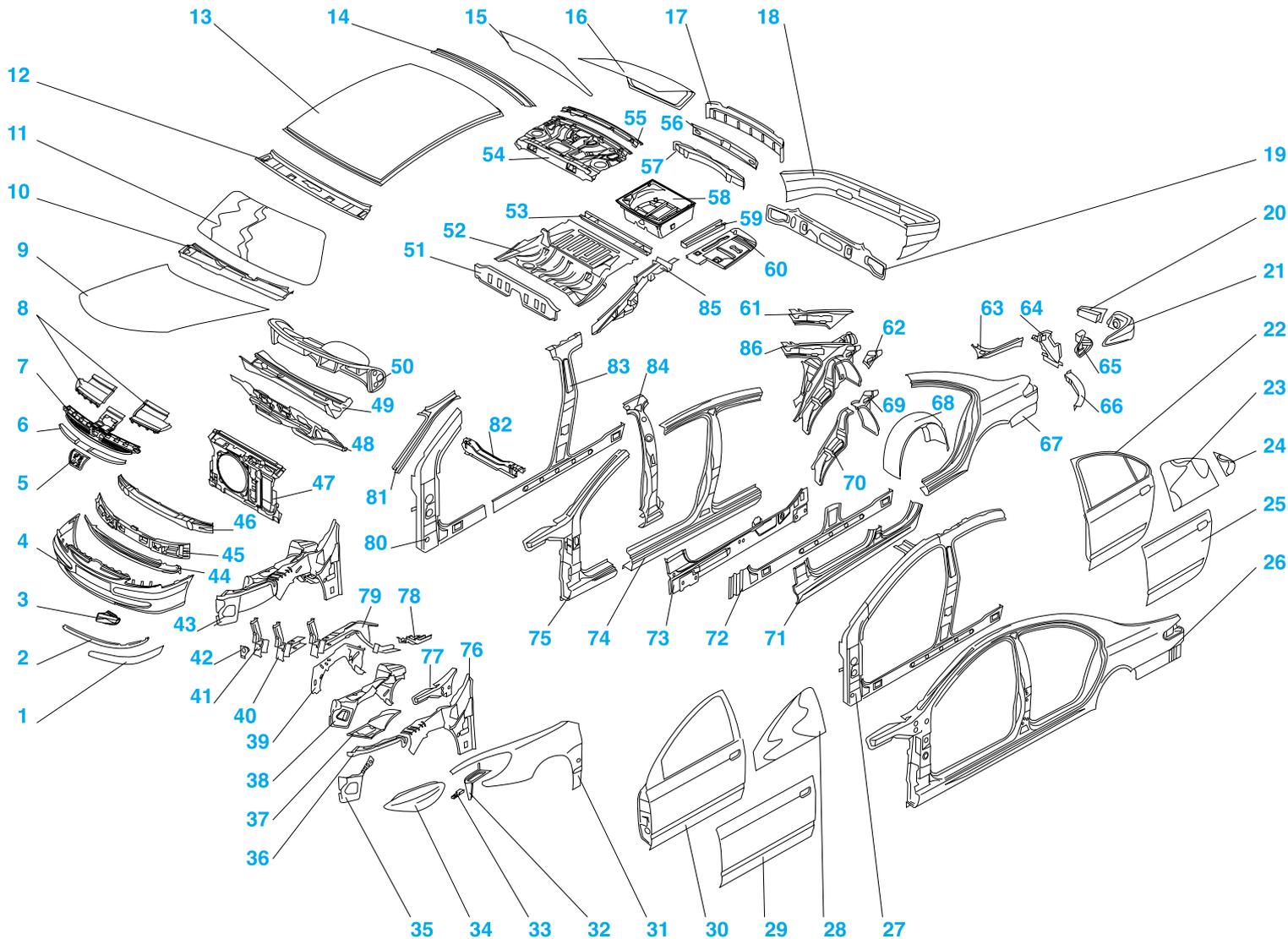
Radiotéléphone

- Configuration du numéro du centre d'appel PEUGEOT.
- Brancher le DIAG 2000 sur la prise centralisée.
- Sélectionner :
 - consultation et diagnostic par véhicule, puis appuyer sur la touche Etoile pour valider,
 - 607 puis appuyer sur la touche Etoile pour valider.
- Saisir le N° de DAM, puis appuyer sur la touche Etoile pour valider.
- Sélectionner :
 - diagnostic puis appuyer sur la touche Etoile pour valider,
 - test par calculateur, puis appuyer sur la touche Etoile pour valider,
 - confort, puis appuyer sur la touche Etoile pour valider,
 - radiotéléphone, puis appuyer sur la touche Etoile pour valider,
 - configuration, puis appuyer sur la touche Etoile pour valider,
 - numéro de téléphone du centre d'appel, puis appuyer sur la touche Etoile pour valider.
- Saisir le numéro de téléphone du centre d'appel PEUGEOT.
- France uniquement : le numéro de téléphone du centre d'appel PEUGEOT est programmé d'origine ; toutefois, il est possible, en utilisant la procédure ci-dessus, de le programmer avec le numéro suivant **+33.426.19.20.21**.
- Tous pays sauf France : utiliser le numéro de téléphone du centre d'appel du pays concerné.
- Configuration du numéro de centre d'appel PEUGEOT terminée.

Autoradio

- Configuration de la zone d'utilisation du tuner (suivant destination).
- Brancher le DIAG 2000 sur la prise centralisée.
- Sélectionner :
 - consultation et diagnostic par véhicule, puis appuyer sur la touche Etoile pour valider,
 - 607 puis sur la touche Etoile pour valider,
- Saisir le N° de DAM, puis appuyer sur la touche Etoile pour valider.
- Sélectionner :
 - diagnostic, puis appuyer sur la touche Etoile pour valider,
 - test par calculateur, puis appuyer sur la touche Etoile pour valider,
 - confort, puis appuyer sur la touche Etoile pour valider,
 - autoradio, puis appuyer sur la touche Etoile pour valider,
 - configuration, puis appuyer sur la touche Etoile pour valider,
 - zone d'utilisation, puis appuyer sur la touche Etoile pour valider.

COMPOSITION DE LA CARROSSERIE



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Nomenclature

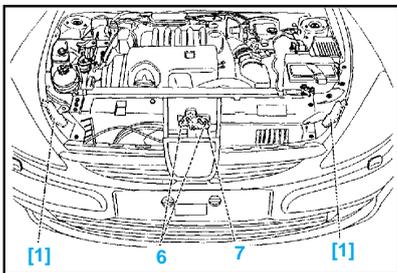
- Bandeau de pare-chocs avant (1)
- Déflecteur de pare-chocs avant (2)
- Projecteur additionnel avant (3)
- Pare-chocs avant (4)
- Écusson (5)
- Enjoliveur de calandre (6)
- Calandre (7)
- Demi-grilles de calandre supérieure (8)
- Capot moteur (9)
- Grille d'auvent (10)
- Pare-brise (11)
- Traverse supérieure de baie de pare-brise (12)
- Pavillon (13)
- Traverse supérieure de lunette arrière (14)
- Lunette arrière (15)
- Couvercle de coffre (16)
- Panneau arrière (17)
- Pare-chocs arrière (18)
- Absorbeur de chocs arrière (19)
- Feu arrière de couvercle de coffre (20)
- Feu arrière d'aile (21)
- Porte arrière (22)
- Glace de porte arrière (23)
- Glace de custode (24)
- Panneau de porte arrière (25)
- Côté de caisse (26)
- Doublure de côté de caisse (27)
- Glace de porte avant (28)
- Panneau de porte avant (29)
- Porte avant (30)
- Aile avant (31)
- Support d'aile avant (32)
- Fixation avant d'aile avant (33)
- Optique avant (34)
- Demi-façade bloc avant inférieure (35)
- Demi-façade bloc avant supérieure (36)
- Passage de roue avant (37)
- Passage de roue (38)
- Tôle de fermeture de longeron avant (39)
- Partie avant de longeron avant (40)
- Appui de façade (41)
- Support d'absorbeur (42)
- Passage de roue assemblé (43)
- Grille de pare-chocs avant (44)
- Absorbeur de chocs avant (45)
- Renfort de pare-chocs avant (46)
- Façade avant (47)
- Tablier (48)
- Collecteur d'auvent (49)
- Planche de bord (50)
- Traverse sous sièges arrière (51)
- Plancher arrière (52)
- Traverse de train arrière (53)
- Plaque arrière (54)
- Traverse inférieure de lunette arrière (55)
- Doublure de panneau arrière (56)
- Traverse arrière (57)
- Cuvette à roue de secours (58)
- Longeronnet arrière (58)
- Extension de plancher arrière (60)
- Doublure supérieure d'aile arrière (61)
- Renfort de traverse (62)
- Gouttière supérieure d'aile arrière (63)
- Gouttière inférieure d'aile arrière (64)
- Logement de feu arrière (65)
- Tôle de liaison panneau AR - aile (66)
- Aile arrière (67)
- Pare-boue arrière (68)
- Doublure d'aile arrière partie arrière (69)
- Doublure d'aile arrière partie avant (70)
- Bas de caisse (71)
- Doublure de bas de caisse (72)
- Renfort intérieur de bas de caisse (73)
- Pied milieu (74)
- Pied avant (75)
- Doublure d'aile avant (76)
- Renfort de côté d'auvent (77)
- Platine de fixation du berceau moteur (78)
- Longeron avant (brancard) (79)
- Doublure de pied avant (80)
- Montant de baie de pare-brise (81)
- Traverse sous sièges avant (82)
- Renfort intérieur de pied milieu (83)
- Doublure de pied milieu (84)
- Longeron arrière (85)
- Doublure d'aile arrière assemblée (86)

REEMPLACEMENT DES ÉLÉMENTS AMOVIBLES

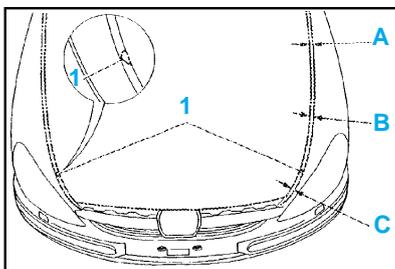
Capot avant

Dépose - repose capot

- Déposer :
 - les cache-style,
 - les demi-grilles de calandre supérieure,
 - la grille d'auvent (3).
- Déclipper les butées de claquage.
- Desserrer le contre-écrou de la butée et mettre la butée en position basse maxi.



- Engager les cales [1] dans le trou de positionnement et les mettre en appui.
- Déposer les fixations (6), laisser pendre la serrure de capot (7).
- À côté de chaque butée de réglage, coller une boulette de mastic d'environ 30 mm d'épaisseur, et coller un papier sur la face supérieure de la boulette.
- De chaque côté, desserrer les fixations, resserrer légèrement pour permettre le réglage du capot.
- Déclipper les équilibres de capot et les rabattre.



- Fermer le capot et se mettre en appui sur les cales [1].
- Régler le capot (jeux et affleurements).
- **A = $3,28 \pm 1,7$ mm.**
- **B = $2,3 \pm 2$ mm.**
- **C = $2,3 \pm 2,8$ mm.**
- Ouvrir le capot, serrer les fixations (8) et les butées (5).

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Régler le verrouillage de la serrure de capot par plusieurs manipulations successives d'ouverture et de fermeture.
- Vérifier la tenue du capot fermé, qui doit être toujours en tension.
- Serrage des vis (6) à **$0,8 \pm 0,2$ daN.m.**

Dépose - repose vitre de porte avant

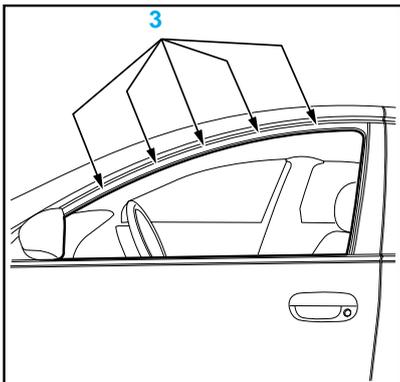
DÉPOSE

- Monter la vitre au maximum.
- Déposer :

- Le panneau de garniture de porte (voir méthode correspondante),
- le joint lécheur intérieur (voir méthode correspondante).
- Décoller avec précaution la feuille d'étanchéité en partie supérieure.
- Dévisser les fixations de maintien (2) de la vitre en accédant par les trous de passage.
- Baisser la vitre au maximum.
- Déposer la vitre en la basculant vers l'avant.

REPOSE

- Décoller avec précaution la feuille d'étanchéité en partie inférieure.
- Desserrer : les fixations inférieures des rails de lève-vitre.
- Mettre en place la vitre.



Attention : Avant d'effectuer le serrage des fixations (2) de la vitre, monter impérativement la vitre au maximum pour la mettre en appui dans le fond du joint de coulisse en (3).

- Descendre la vitre au maximum.
- Serrer les fixations inférieures des rails de lève-vitre.
- Contrôler visuellement le joint de coulisse qui ne doit pas présenter de défaut d'aspect.

Impératif : Effectuer la récupération des rivets tombés dans le bas de porte.

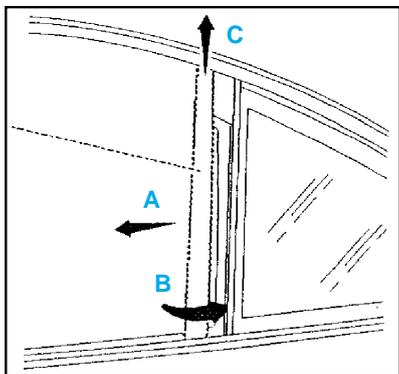
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Serrer les vis (2) à **0,8 ± 0,2 daN.m.**

Impératif : En cas de déchirure, remplacer la feuille d'étanchéité (voir méthode correspondante).

Dépose - repose vitre fixe de porte arrière

DÉPOSE

- Déposer :
 - la vitre coulissante (voir méthode correspondante),
 - le joint de coulisse de vitre.
- Décoller avec précaution la feuille d'étanchéité en partie arrière.
- Déposer les fixations (1).
- Desserrer l'écrou inférieur (2).
- Tirer vers le bas pour dégager la fixation (2).

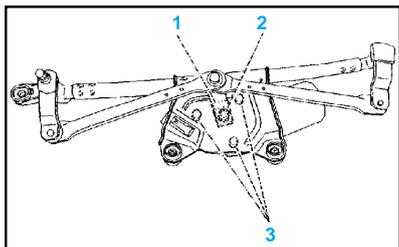


(A) Dégager le montant (3) de vitre fixe vers le centre de la porte.
 (B) Faire pivoter le montant (3) d'un quart de tour.
 (C) Déposer le montant (3) vers le haut.

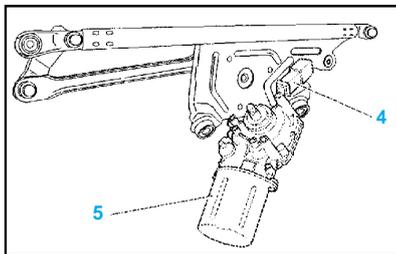
Dépose - repose du moteur essuie-vitre

DÉPOSE

- Déposer le mécanisme d'essuie-vitres (voir méthode correspondante).



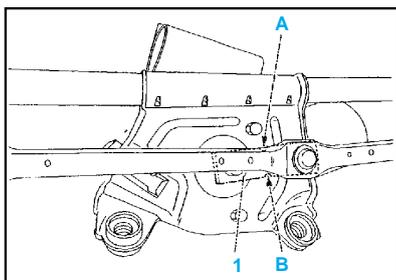
- Positionner l'entraîneur (1) comme indiqué ci-dessus.
- Déposer l'écrou (2) et la rondelle d'axe moteur.
- Déposer les 3 fixations (3) du moteur.
- Faire levier, à l'aide d'une lame de tournevis, sur l'entraîneur (1) pour le libérer de l'axe moteur.



- Déclipper le connecteur (4) de son support.
- Déposer le moteur (5) essuie-vitre.

REPOSE

- Reposer le moteur et les 3 fixations (3) du moteur.

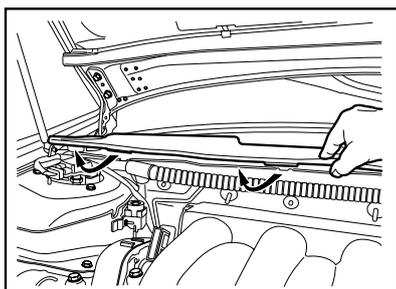


- Positionner l'entraîneur (1) entre les repères (A) et (B) (comme indiqué ci-dessus).
- Assembler l'entraîneur (1) à l'axe du moteur.
- Reposer :
 - la rondelle,
 - l'écrou (2).
- Reposer le mécanisme d'essuie-vitres.
- Vérifier le fonctionnement de l'essuie-vitre.
- écrou (2) : couple de serrage : **1,8 ± 0,2 daN.m.**
- Vis (3) : couple de serrage : **0,8 ± 0,2 daN.m.**

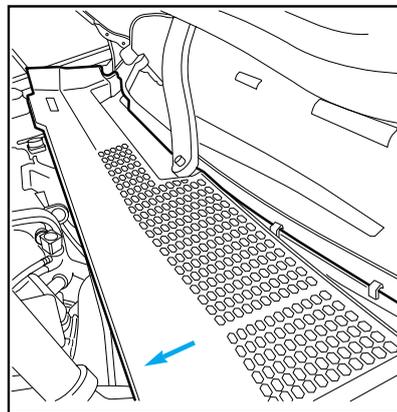
Dépose - repose mécanisme d'essuie-vitre

DÉPOSE

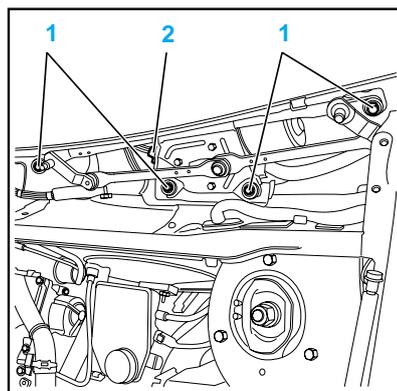
- Ouvrir le capot.
- Débrancher la batterie.
- Déposer les bras d'essuie-vitres.



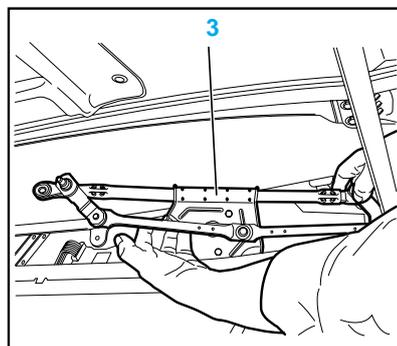
- Dégrafer la grille d'auvent sur toute la largeur en partie avant.



- Tirer vers l'avant sur la grille d'auvent puis dégrafer la partie arrière en commençant par un côté.
- Déposer la grille d'auvent.



- Déposer les fixations (1) du mécanisme d'essuie-vitre.
- Débrancher le connecteur (2).



- Déposer le mécanisme d'essuie-vitre (3).

REPOSE

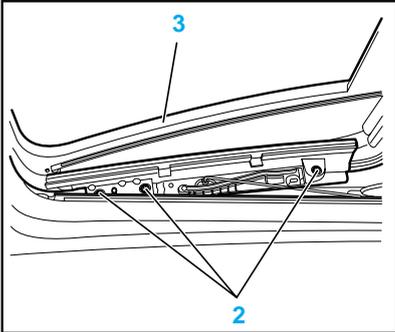
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier le fonctionnement électrique et mécanique de l'essuie-vitre (capot fermé).
- Reposer la grille d'auvent.

Toit ouvrant

Dépose - repose panneau mobile toit ouvrant

DÉPOSE

- Déclipper le cache mécanisme (1) en partie supérieure et inférieure.



- Déposer :
 - les fixations (2),
 - le panneau mobile (3).

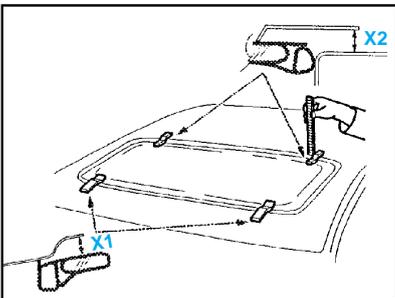
REPOSE

Nota : Mettre en place le panneau mobile en veillant à ce que les coulisses soient à l'extérieur par rapport aux équerres du panneau mobile.

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Attention : Remplacer les clips détériorés du cache mécanisme.

RÉGLAGES



- Mesurer les jeux entre la surface extérieure du pavillon et la partie interne du joint d'étanchéité ; le réglage s'effectue en agissant sur les fixations (2) :
 - partie avant : $-2 \text{ mm} \leq X1 \leq 0 \text{ mm}$,
 - partie arrière : $0 \text{ mm} \leq X2 \leq 2 \text{ mm}$.
- Serrer les fixations (2) à $0,45 \pm 0,1 \text{ daN.m}$.

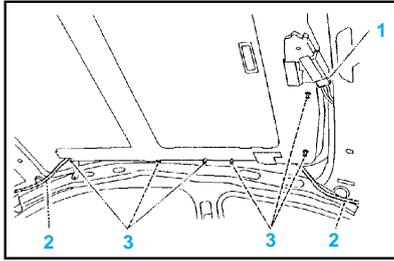
Nota : Faire fonctionner l'ensemble plusieurs fois (au moins 2 fois).

Dépose - repose toit ouvrant électrique

Impératif : Le toit ouvrant doit être fermé.

DÉPOSE

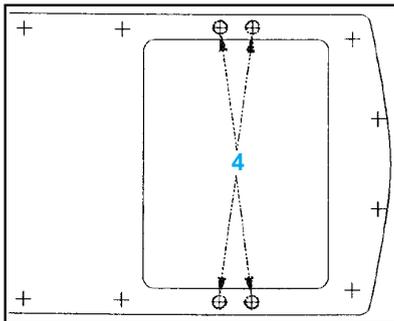
- Déposer la garniture de pavillon (voir méthode correspondante).
- Débrancher la connexion électrique (1).
- Débrancher les tuyaux d'évacuation d'eau (2).



Nota : Pour l'opération suivante 2 personnes sont nécessaires.

- Déposer symétriquement les fixations (3).
- Déposer le toit ouvrant par la porte arrière gauche.

REPOSE

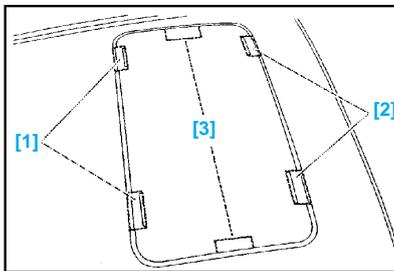


- Vérifier la présence des 4 entretoises (4).

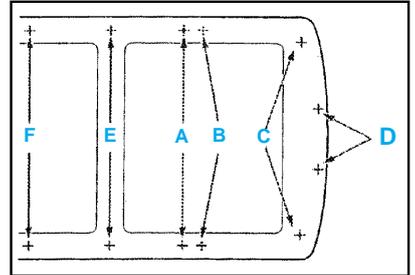
Positionnement et réglage

Nota : Pour l'opération suivante 2 personnes sont nécessaires.

- Mettre en place le toit ouvrant.
- Approcher toutes les fixations à la main.



- Positionner les cales arrière [1] : cale(s) de **1 mm**.
- Positionner les cales avant [2] : cale(s) de **4 mm**.
- Positionner les cales latérales [3] : cale(s) de **1,5 mm**.
- À l'issue de ce positionnement, le jeu en ligne arrière entre surmoulage de panneau verre et bord tombé du pavillon doit être supérieur de **0,5 mm** au même jeu en ligne avant.
- Effectuer un préserrage symétrique des fixations (3) dans l'ordre suivant **A - B - C - D - E - F**.
- Serrer toutes les fixations à **0,75 daN.m \pm 0,2**.
- Rebrancher la connexion électrique (1).
- Initialiser la fonction toit ouvrant :
 - démarrer le véhicule,
 - faire fonctionner le toit ouvrant (ouverture coulissement) et débrancher à nouveau la connexion électrique pendant



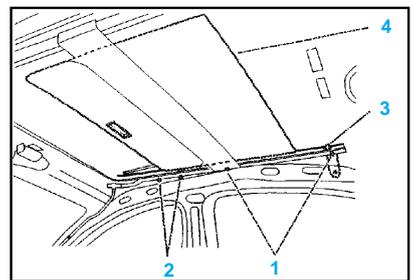
- le mouvement du panneau verre,
- rebrancher la connexion électrique,
- appuyer sur l'interrupteur de commande toit ouvrant pour l'ouvrir en entrebâillement (seul l'entrebâillement du panneau mobile est possible à ce moment de la procédure),
- maintenir cet appui jusqu'à immobilisation totale du panneau verre (le panneau verre aura effectué une ouverture complète en entrebâillement suivi d'un léger retour dans le sens fermeture).

- Contrôler les jeux et affleurements du panneau mobile (voir méthode correspondante).
- Faire des essais de fonctionnement.
- Reposer la garniture du pavillon (voir méthode correspondante).
- Continuer la repose dans l'ordre inverse de la dépose.

Dépose - repose : volet mobile de toit ouvrant

DÉPOSE

- Déposer la garniture de pavillon (voir méthode correspondante).



- Déposer les fixations (1).
- Desserrer les fixations (2) : environ **10 mm**.
- Abaisser l'arrière du cadre de toit ouvrant pour l'évacuation du volet.
- Déposer :
 - les butées (3),
 - le volet mobile (4) par l'arrière.

REPOSE

Nota : S'assurer de la présence des 4 patins sur le volet mobile.

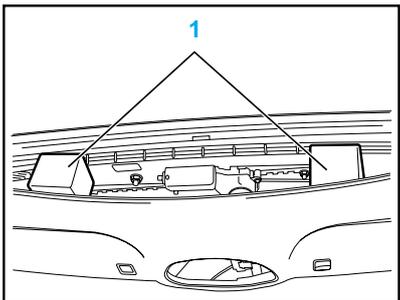
- Reposer le volet mobile (4) et les butées (3) dans la glissière supérieure de rail.
- Effectuer un essai de coulissement du volet mobile.
- Reposer la garniture de pavillon (voir méthode correspondante).
- Continuer les opérations de repose dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

- Serrer les fixations (1) - (2) à $0,75 \pm 0,2$ daN.m.

Dépose - repose : moteur du toit ouvrant électrique

- Déposer :
 - les garnitures de montant de baie (voir méthode correspondante),
 - les pare-soleil ainsi que leurs crochets,
 - les poignées de maintien avant (voir méthode correspondante),
 - les joints de finition du toit ouvrant,
 - la console de pavillon (voir méthode correspondante).

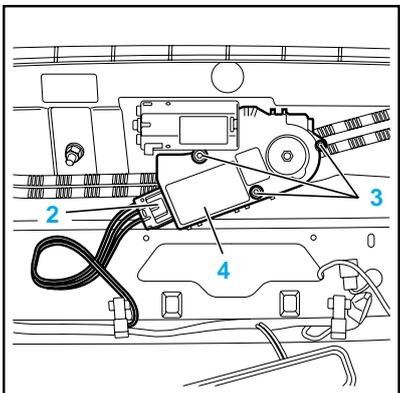
Attention : Pour un pare-soleil équipé d'un miroir avec éclairage, rajouter un passe-fil à laisser en attente pour la repose.



- écarter la garniture de pavillon pour insérer 2 cales (1), de 100 mm entre la garniture et le panneau mobile.

Nota : Mettre le toit ouvrant en position fermée ; dans le cas d'une panne électrique, fermer le toit ouvrant à l'aide d'une clé six pans.

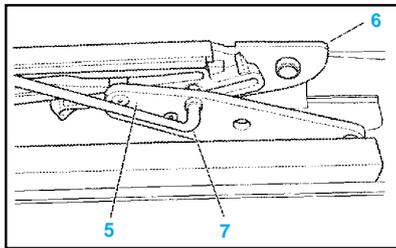
- Déposer le panneau mobile de toit ouvrant (voir méthode correspondante).



- Débrancher la connexion électrique (2).
- Déposer les fixations (3).
- Déposer le moteur (4).

REPOSE

- De chaque côté, mettre les mécanismes (5) et (6) au Point Zéro en appliquant la procédure suivante :
 - Avancer la coulisse (6) contrôle la butée avant,
 - Amener le chariot (5) de façon à aligner les trous ($\varnothing 3$ mm) des deux mécanismes,
 - Immobiliser cette position Point Zéro à l'aide des piges (7) de diamètre 3 mm.



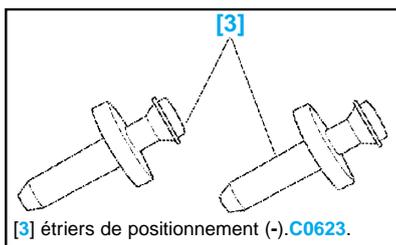
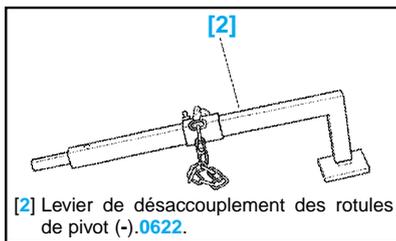
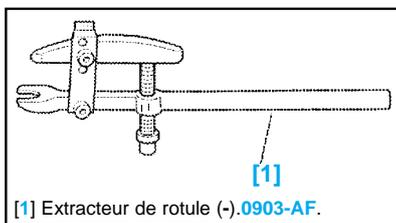
- Remettre le moteur en place.

Impératif : Vérifier l'accouplement du moteur sur son mécanisme.

- Retirer les piges (7).
- Serrer les fixations (3) à $0,35$ daN.m.
- Rebrancher la connexion électrique.
- Initialiser la fonction toit ouvrant :
 - démarrer le véhicule,
 - faire fonctionner le toit ouvrant (ouverture coulissement) et débrancher à nouveau la connexion électrique pendant le mouvement du panneau verre,
 - rebrancher la connexion électrique,
 - appuyer sur l'interrupteur de commande toit ouvrant pour l'ouvrir en entrebâillement (seul l'entrebâillement du panneau mobile est possible à ce moment de la procédure) ; maintenir cet appui jusqu'à immobilisation totale du panneau verre (le panneau verre aura effectué une ouverture complète en entrebâillement suivi d'un léger retour dans le sens fermeture).
- Le toit ouvrant est alors initialisé.
- Effectuer plusieurs essais de fonctionnement.
- Continuer les opérations de repose dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

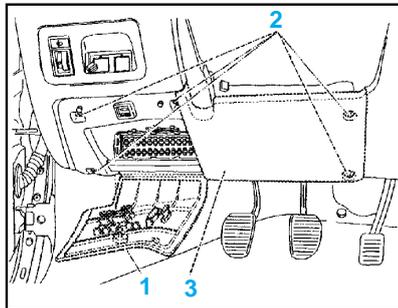
Dépose - repose berceau

OUTILLAGE SPÉCIAL

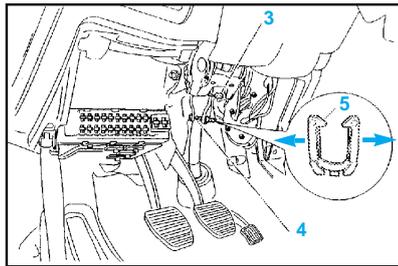


DÉPOSE

- Verrouiller la colonne de direction en position sortie basse.

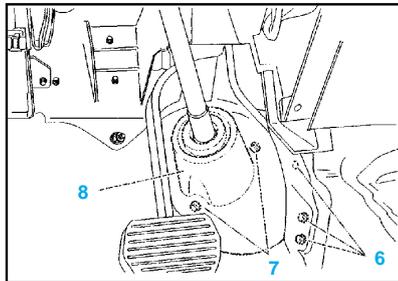


- Ouvrir : la trappe de boîte à fusibles (1).
- Déposer les vis (2).
- Déposer le cache sous la planche de bord (3).

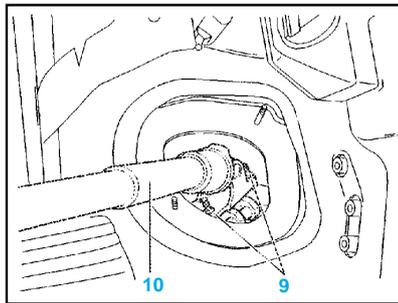


Impératif : Pousser le bouton (3) afin d'immobiliser en translation l'axe de colonne de direction (course bouton (3) = 1 mm).

- Déposer la vis (4).
- Dégager le cardan de direction en écartant le clip de sécurité (5).



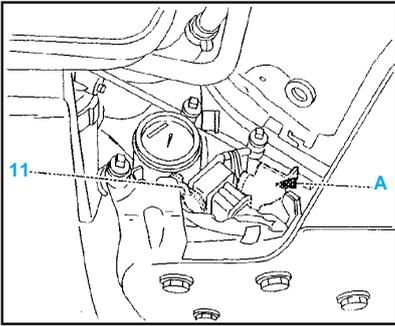
- Déposer les vis de fixation (6).
- écarter la pédale d'accélérateur et son support.
- Déposer les vis (7).
- Déposer le joint (8).



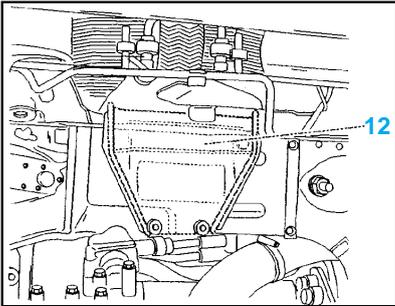
- Déposer les vis (9).
- Déposer l'axe de colonne de direction comprenant le cardan inférieur (10).
- Lever et caler le véhicule, roues avant pendantes.

- Déposer :
 - les roues avant,
 - les écrans pare-boue,
 - l'écran sous le groupe motopropulseur,
 - les écrans sous le groupe motoventilateur.

Particularités moteur DW12TED4

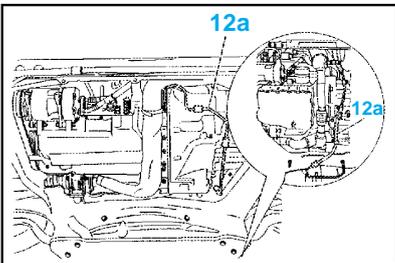


- Désaccoupler la biellette du capteur de hauteur (1) en (A) (suivant équipement).

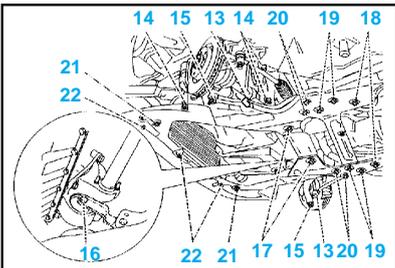


- écarter la plaque (12) de support d'échappement.

Particularités moteur ES9J4S



- Vidanger le circuit de direction assistée (voir méthode correspondante).
- Débrider le tuyau (12a) de direction assistée du berceau.
- Accrocher le carter de direction au tablier.

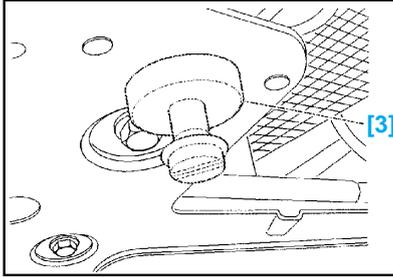


- Déposer :
 - les écrous de biellette de barre stabilisatrice (13),
 - les vis de fixation (14) des tirants de berceau,

- écrou de rotule de triangle (15),
- la vis de biellette anticouple (16),
- les écrous (17) de carter de direction.
- écarter les rotules de pivot à l'aide des outils [1] - [2].
- Soulager le berceau à l'aide d'un vérin.
- Déposer :
 - les vis de fixation (18) du berceau,,
 - les vis de fixation (19) du berceau.
- Desserrer les 2 vis de fixation (21) du berceau.
- Déposer le berceau.

REPOSE

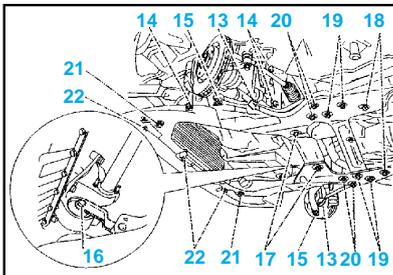
- Remplacer systématiquement les écrous Nylstop.



- Centrer le berceau à l'aide des outils [3].
- Continuer les opérations de repose dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Attention : Ne pas oublier de reposer les rondelles crantées entre le carter de direction et le berceau.

COUPLES DE SERRAGE

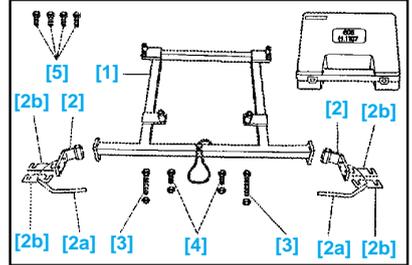


- Vis (20) d'articulation arrière de triangle : **4,5 daN.m.**
- Vis de fixation (22) face avant : **2 daN.m.**
- Vis (18) de fixation du berceau sur caisse à **6,5 daN.m.**
- Vis (19) de fixation du berceau sur caisse à **12,8 daN.m.**
- Vis (21) de fixation du berceau sur caisse à **10 daN.m.**
- écrous (17) carter de direction : **8 daN.m.**
- Vis (16) de biellette anticouple : **5 daN.m.**
- écrou (15) de rotule de triangle : **4 daN.m.**
- Vis de fixation (14) des tirants de berceau : **5 daN.m.**
- écrou (13) de fixation biellette sur barre stabilisatrice : **6,5 daN.m.**
- Roues : **9 daN.m.**

Mise en œuvre appareil de contrôle berceau moteur

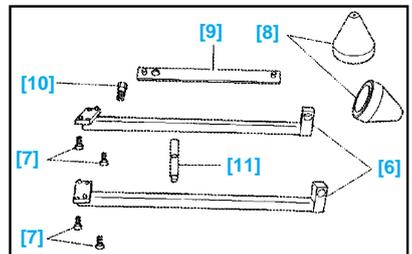
OUTILLAGE SPÉCIAL

Gabarit de contrôle des fixations AV de triangle AV sur berceau (-).1107



- Comprenant :
 - [1] : 1 cadre,
 - [2] : 2 chapes de contrôle (gauche et droite) avec chacune 1 broche [2a] et 2 cales de réglage de 1 mm [2b],
 - [3] : 2 vis spéciales (avec écrous) pour fixation du boîtier de crémaillère de direction,
 - [4] : 2 vis (avec écrous) pour fixation AR du gabarit,
 - [5] : 4 vis de fixation de chape,
 - 1 notice d'utilisation,
 - 1 schéma côté pour Autocontrôle du berceau,
 - 1 mallette de rangement (chapes et vis).
- Cet outillage a pour but de déterminer avec exactitude, et sans démontage, s'il faut effectuer le remplacement du berceau.
- Il permet de contrôler les angles d'inclinaison des chapes (chasse 1°, carrossage 5°) de fixation des triangles AV du berceau, côté par côté, (ou les 2 côtés à la fois) susceptibles d'être déformées à la suite d'un choc.

Outillage pour contrôle du berceau après choc avant (complément à l'outillage (-).1107)



- L'ensemble de contrôle complet de berceau (-).1107-ZZ, comprenant :
 - [6] : 2 prolonges (gauche et droite),
 - [7] : 4 vis de fixation de prolonge sur gabarit,
 - [8] : 2 centreurs,
 - [9] : 1 plaque de fixation,
 - [10] : 1 bague filetée pour fixer la plaque [9] sur berceau,
 - [11] : 1 pige de contrôle.
- Cet outillage a pour but de déterminer, sans démontage s'il convient de procéder au remplacement du berceau après un choc avant.
- Il permet de contrôler s'il y a déformation en bout de brancard après un choc.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

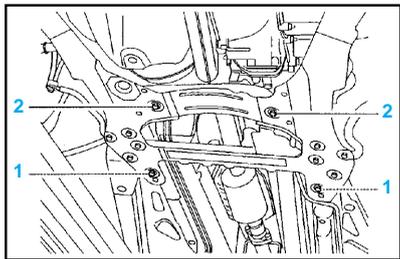
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CONTRÔLE DES FIXATIONS AVANT DE TRIANGLE AVANT SUR BERCEAU MOTEUR

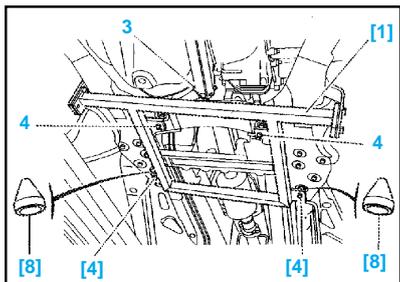
Attention : Ce gabarit est à utiliser après un contrôle de train avant.

Intervention sur véhicule

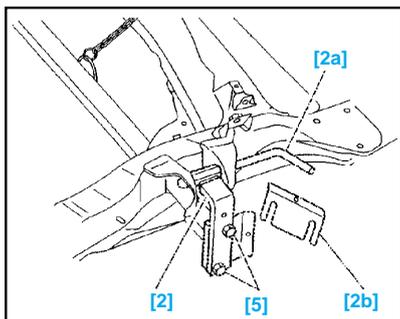


- Déposer :
 - le (ou les) triangle(s) AV, suivant le (ou les) côté(s) à contrôler,
 - les 2 vis arrière (1) de fixation du berceau sur caisse,
 - les 2 écrous (2) de fixation du boîtier de crémaillère.

Contrôle



- Positionner les 2 centreurs [8] sur le cadre [1].
- Accrocher le gabarit à l'aide de la chaîne (3) :
 - pour les 6 cylindres sur le tuyau d'échappement,
 - pour les 4 cylindres sur le bras de transmission avant droit.
- Pivoter et positionner le gabarit en s'assurant que les pions de centrage sont à l'intérieur des poinçonnages du berceau, et fixer celui-ci à l'aide des vis [4] et les 2 écrous de fixation du boîtier de crémaillère (les vis [4] sont livrés dans le coffret).



- Positionner la chape de contrôle [2], l'épingler à l'aide des vis [5], intercaler une cale de 1 mm [2b] (réglage nominal), serrer les vis [5] et brocher à l'aide de la broche [2a].
- Si le brochage est impossible :

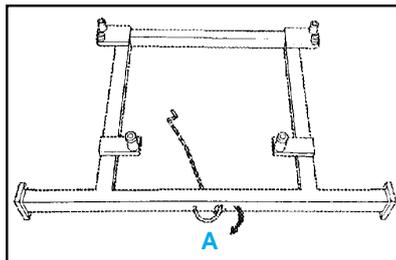
- ajouter la deuxième cale (réglage à + 1 mm) ou supprimer la première (réglage à - 1 mm).
- après avoir effectué ces trois contrôles, si le brochage s'avère impossible : changer le berceau.

Intervention sur berceau déposé

- On peut également effectuer ces mêmes contrôles en présentant le berceau seul, sur le gabarit préalablement posé à plat.

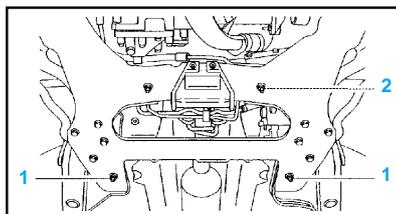
CONTRÔLE DE BERCEAU APRÈS CHOC AVANT

Intervention sur gabarit



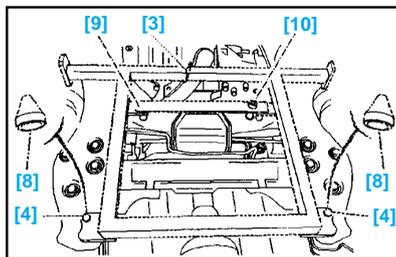
- Plier à 90° l'anneau (A) afin d'éviter les contacts avec le berceau.

Intervention sur véhicule

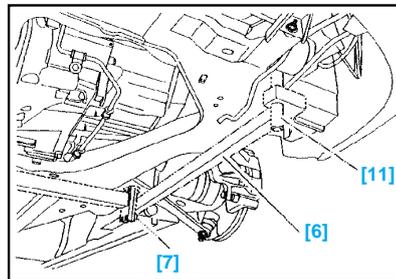


- Déposer :
 - les écrans sous moteur,
 - les 2 vis arrière (1) de fixation du berceau sur caisse,
 - le goujon et l'écrou de fixation (2) du boîtier de crémaillère de direction côté droit,
 - la vis de fixation avant de berceau avant (côté à contrôler).

Contrôle



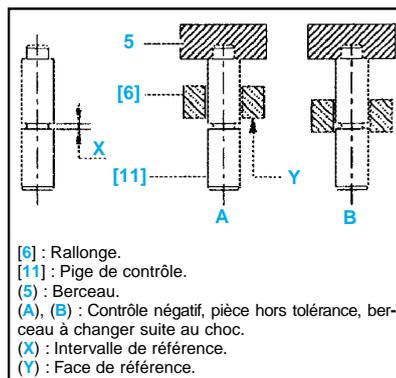
- Positionner les 2 centreurs [8] sur le cadre [1].
- Accrocher le gabarit à l'aide de la chaîne (3).
- Pivoter et positionner le gabarit en s'assurant que les pions de centrage sont à l'intérieur des poinçonnages du berceau, et fixer celui-ci à l'aide des vis [4] en les serrant modérément (les vis [4] sont livrées dans le coffret (-).1107).
- Positionner la plaque de fixation [9] sur le gabarit et la fixer à l'aide de la bague



- de fixation [10] fournie.
- Positionner la rallonge [6] sur le gabarit et la fixer à l'aide des 2 vis [7] fournies, du côté à contrôler.
- Utiliser la pige de contrôle [11], la positionner dans le trou de fixation de berceau et en appui sur celui-ci.
- Vérifier la conformité.

Nota : Le contrôle ne se fait que berceau en place et fixé en 3 points (ne jamais démonter les 2 vis de fixation avant de berceau en même temps).

Vérification de la conformité du berceau



- [6] : Rallonge.
- [11] : Pige de contrôle.
- (5) : Berceau.
- (A), (B) : Contrôle négatif, pièce hors tolérance, berceau à changer suite au choc.
- (X) : Intervalle de référence.
- (Y) : Face de référence.

COUPLE(S) DE SERRAGE

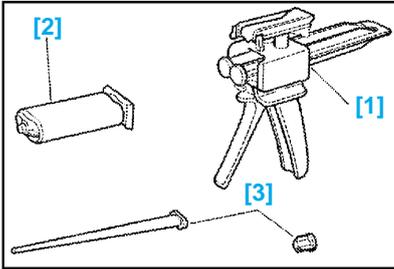
- Vis de fixation arrière du berceau sur caisse : **6,5 daN.m.**
- écrou de fixation du boîtier de crémaillère de direction : **8 daN.m.**
- Vis de fixation avant du berceau sur caisse : **10 daN.m.**

OBSERVATION(S)

- Après utilisation, ranger dans la mallette (-).1107 déjà en votre possession :
 - les vis de fixation [7] de prolonges,
 - la bague fileté [10],
 - les 2 centreurs [8],
 - la pige de contrôle [11].

Pose de la grille inférieure et de la calandre sur le pare-chocs avant

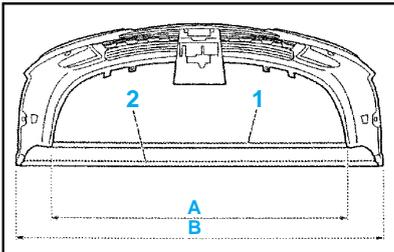
OUTILLAGE SPÉCIAL



- Ensemble de collage :
 - [1] pistolet d'application,
 - [2] colle (ensemble de composants pour éléments carrosserie),
 - [3] buse mélangeuse.

Nota : La cartouche est réutilisable, bien la refermer après utilisation.

POSE



- Poser le pare-chocs sur un support.
- Garantir la cote d'écartement à l'aide de bandes adhésives (1) et (2).
- **A = 1 590 mm.**
- **B = 1 730 mm.**
- À l'aide de papier abrasif 400, nettoyer la totalité des languettes de fixation sur chaque face.
- À l'aide d'un chiffon, dégraisser les languettes de fixation avec du diluant.
- Pulvériser le primaire sur chaque languette, en zone ventilée.
- Attendre le séchage complet du primaire (environ **20 minutes**) avant d'effectuer le collage de la grille et de la calandre.

Impératif : Ne pas toucher les languettes après pulvérisation du primaire, pour ne pas détruire l'adhésivité au collage.

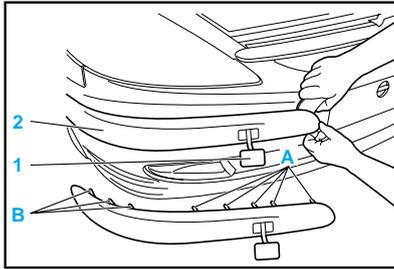
- À l'aide de pinces, maintenir en position la grille et la calandre appliquées à fond sur chaque languette du pare-chocs.
- Appliquer un cordon de colle de chaque côté des languettes.

Attention : Ne pas laisser déborder les cordons de colle côté face extérieure du pare-chocs, à l'application, pour éviter des défauts d'aspect.

- Attendre **1 h** environ, avant d'effectuer toute manipulation du pare-chocs.

Échange bandeau de pare-chocs avant

DÉPOSE



- Côté droit :
 - dégager la trappe d'accès d'arrimage (1).
- Côté gauche et droit :
 - à l'aide d'une spatule, commencer la dépose du bandeau en dégrafant les clips (A), en prenant soin de ne pas détériorer la peinture du pare-chocs.
- Dégrafer les clips (B).
- Déposer le bandeau.

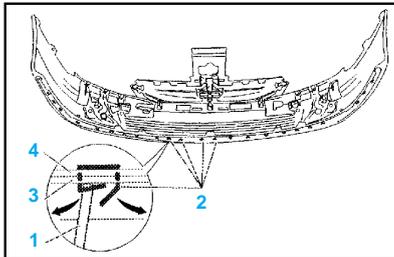
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- S'assurer du bon clippage du bandeau.

Remplacement déflecteurs de pare-chocs avant

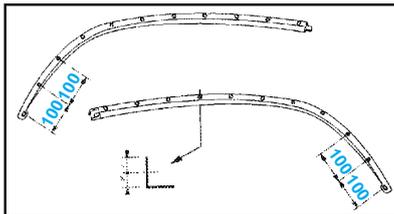
DÉPOSE

- Mettre le véhicule sur pont élévateur.
- Déposer :
 - les écrans pare-chocs latéraux,
 - l'écran de protection sous le moteur.

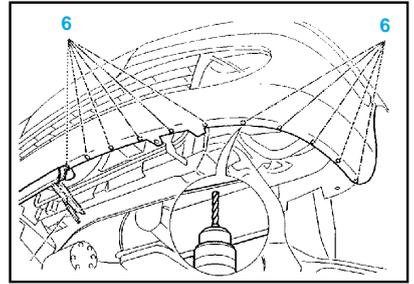


- À l'aide d'un outil plat (1), écarter les agrafes (2).
- Dégager les déflecteurs (3) du pare-chocs (4), puis les déposer.
- À l'aide d'un tournevis plat dégager les agrafes (2) du pare-chocs.

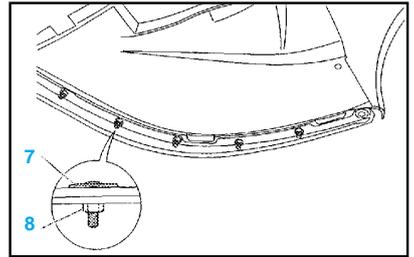
REPOSE



- Tracer puis repérer les perçages (10 trous) sur les déflecteurs, en partant du trou de fixation existant.
- Percer les déflecteurs au $\varnothing 4,2 \text{ mm}$.



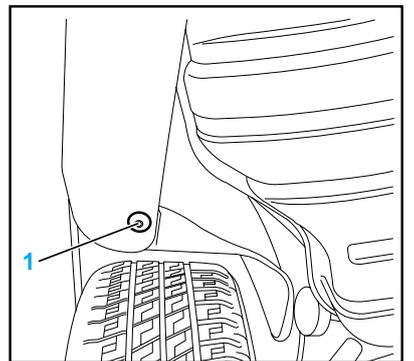
- Aligner les déflecteurs sur le pare-chocs et les maintenir en position à l'aide de pinces de serrage (5).
- Repérer les perçages (6).
- Percer le pare-chocs au $\varnothing 4,2 \text{ mm}$ (suivant repère(s) (6)).



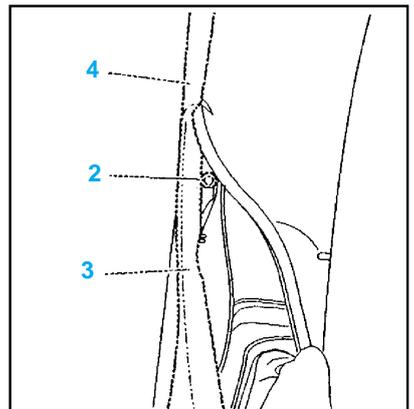
- Positionner les plaquettes à vis (7) (réf. **6985.15**) et des écrous à embase (8) (réf. **6936.95**) (comme indiqué).
- Serrer les écrous (8).
- Continuer les opérations de repose dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Dépose - repose pare-chocs arrière

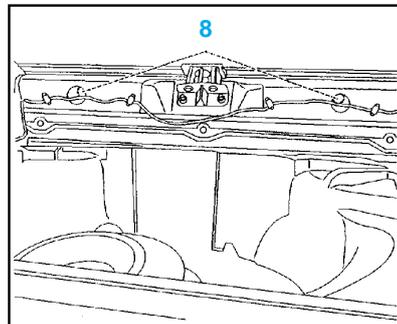
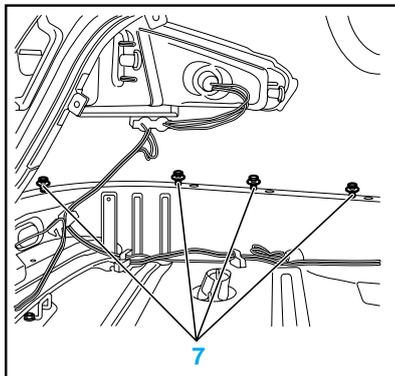
DÉPOSE



- Déposer l'agrafe (1) du pare-boue arrière.



- écarter la partie arrière du pare-boue.
- Déposer la fixation arrière (2) du pare-chocs (3) sur l'aile arrière (4).
- Desserrer la fixation centrale (5) du pare-chocs.
- Déposer :
 - le tapis de coffre,
 - la garniture de panneau arrière (voir méthode correspondante).
- Déposer partiellement les garnitures latérales de coffre (6) et les rabattre vers le centre de coffre.
- Déposer les fixations latérales (7) du pare-chocs.
- Déposer les fixations centrales arrière (8) du pare-chocs.

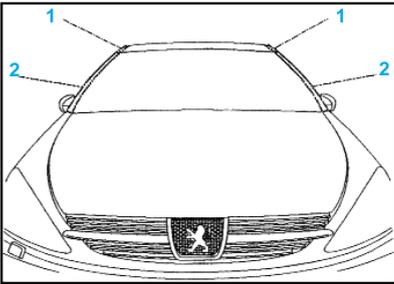


SELLERIE

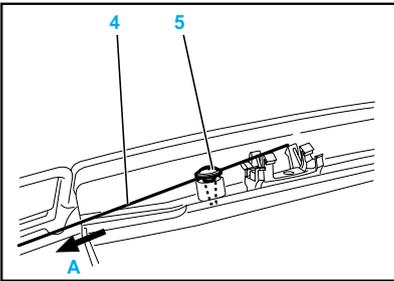
Pare-brise

DÉPOSE

- Déposer :
 - le rétroviseur intérieur,
 - le capteur de pluie (voir méthode correspondante).
 - les garnitures de montant de baie (voir méthode correspondante).
- Déposer :
 - les enjoliveurs (1) de pavillon (voir méthode correspondante).
 - les enjoliveurs (2) et les joints extérieurs de montant de baie (voir méthode correspondante).

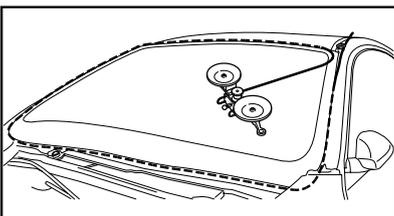


- A l'aide de l'outil [3], déposer les bras d'essuie-vitre (voir méthode correspondante).
- Déposer les supports (3) de bas de pare-brise.
- Fixer le fil de découpe (4) sur la fixation (5).
- Passer le fil sous le pare-brise, suivant (A), sur toute la périphérie.



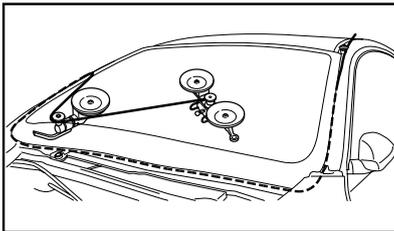
Nota : dans le cas de la récupération du pare-brise, mettre des rubans adhésifs (6), qui serviront de témoins pour la repose, couper en (B).

- Faire passer l'alène à travers le cordon de colle, de l'intérieur vers l'extérieur, dans l'angle supérieur gauche du pare-brise.
- Enfiler le fil de découpe dans l'alène et le faire passer vers l'intérieur (50 cm environ).



Attention : Lors de la tension du fil de découpe, s'assurer de la bonne mise en place du fil sous le pare-brise.

- Fixer l'autre extrémité du fil de découpe dans le dispositif de bobinage et découper la première partie jusqu'au centre du pare-brise.
- Transposer le dispositif de bobinage comme indiqué sur la figure, et installer le galet de renvoi.
- Faire passer le fil comme indiqué sur la figure.
- Continuer la découpe jusqu'à ce que le fil ne soit plus guidé par le galet de renvoi ; ensuite, enlever le galet de renvoi et poursuivre la découpe.

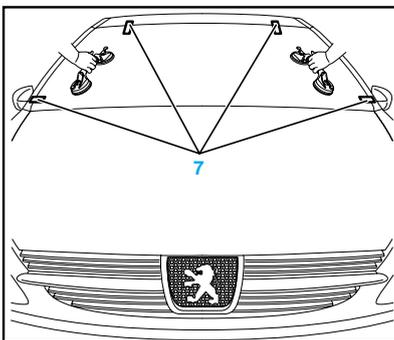


- Poursuive la découpe selon vue ci-dessus, dans les mêmes conditions que précédemment.
- Transposer le dispositif de bobinage comme indiqué sur la figure et terminer la découpe.
- Déposer le pare-brise à l'aide des ventouses articulées.

REPOSE

Préparation feuillure et pare-brise

- Protéger la planche de bord.
- Equiper le couteau électrique de la lame N°146.
- Araser les cordons de colle sur pare-brise et feuillure.
- Présenter la vitre sur la baie.



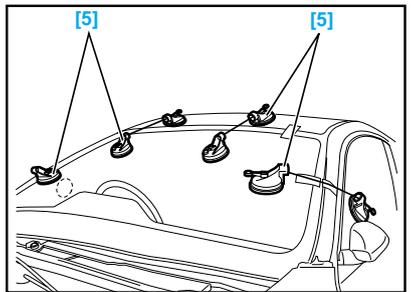
Nota : Dans le cas du remplacement du pare-brise, centrer celui-ci et positionner des rubans adhésifs (7), comme montré ci-dessus.

- Couper les adhésifs et déposer la vitre.
- Effectuer les retouches anticorrosion.
- Dégraisser la feuillure et le pare-brise avec le produit choisi dans l'ensemble de collage.
- Laisser sécher 10 mn.

- Appliquer les primaires tôle et verre choisis dans l'ensemble de collage.
- Equiper le pistolet extrudeur avec l'ensemble mastic mélangeur.
- Prendre la buse livrée dans l'ensemble de collage.
- Découper l'embout de la buse au Ø 8 mm sur une hauteur de 12 mm.
- Appliquer le cordon de colle :
 - du point C au point D : 7 mm du joint supérieur,
 - du point E au point F : 15 mm du bord de pare-brise,
 - du point G au point H : 42 mm du bord de pare-brise,
 - du point I au point J : 15 mm du bord de pare-brise.

Impératif : Le temps entre la pose du mastic sur la vitre et le positionnement de celle-ci sur le véhicule ne doit pas dépasser 8 mn (pour les mastics de collage à prise rapide).

- Reposer les supports de bas de pare-brise.
- Positionner le pare-brise par rapport aux rubans adhésifs, en levant la partie inférieure vers le capot pour ne pas déposer de colle sur la planche de bord.
- Exercer une pression constante à l'aide des ventouses fils [5].



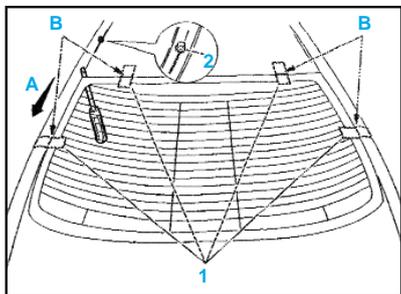
- Laisser polymériser 30 mn avant toute manipulation.
- Poser les ensembles bras-balais sur les repères de la vitre (pointillé dans la sériographie).
- Continuer les opérations de repose dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier :
 - le fonctionnement de l'essuie-vitre,
 - l'étanchéité du pare-brise.
- Nettoyer la vitre.

Dépose - repose lunette arrière

DÉPOSE

- Déposer :
 - l'assise arrière (voir méthode correspondante),
 - les dormants droit et gauche (voir méthode correspondante),
 - la garniture de tablette arrière (voir méthode correspondante),
 - les garnitures de custodes (voir méthode correspondante),
 - les enjoliveurs de pavillon (voir méthode correspondante).

- Débrancher les connexions électriques de la lunette arrière.
- Rabattre les languettes de connexions contre la glace et vers le centre du véhicule.



Nota : Dans le cas de la récupération de la lunette arrière, positionner des rubans adhésifs (1) comme montré ci-dessus, et les couper en B.

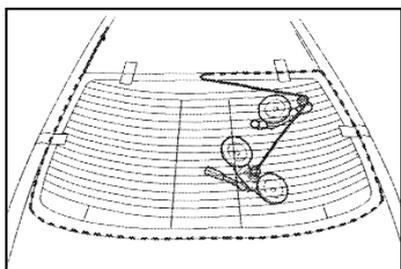
- Fixer le fil de découpe sur la fixation (2) (vis d'une longueur de 10 mm maximum, à l'emplacement des fixations des barres de toit).
- Passer le fil sous la lunette arrière suivant A, sur toute la périphérie.
- Faire passer l'alène à travers le cordon de colle, de l'intérieur vers l'extérieur, dans l'angle supérieur gauche de la lunette arrière.
- Enfiler le fil de découpe dans l'alène et le faire passer vers l'intérieur (50 cm environ).
- Fixer l'extrémité du fil de découpe dans le dispositif de bobinage.

Attention : Lors de la mise en tension du fil de découpe, s'assurer de la bonne mise en place du fil sous la lunette arrière.

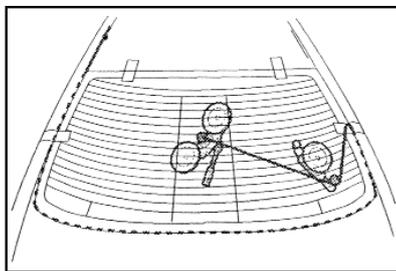
- Découper la première partie environ jusqu'au centre de la lunette arrière.

Attention : A la moindre résistance du fil lors de la découpe, détendre celui-ci et l'aider à passer l'obstacle (cales d'appui, surépaisseur du cordon de colle ou jonction des tôles).

- Transposer le dispositif de bobinage comme indiqué sur la figure et installer le galet de renvoi dans l'arrondi supérieur de la glace.



- Faire passer le fil de découpe comme indiqué sur la figure.
- Découper la glace jusque ce que le fil de découpe ne soit plus guidé par le galet de renvoi.
- Ensuite, enlever le galet de renvoi et poursuivre la découpe.



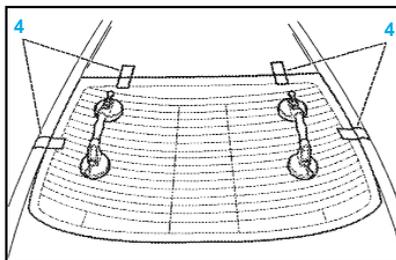
- Poursuivre la découpe selon vue ci-dessus, dans les mêmes conditions que précédemment.
- Transposer le dispositif de bobinage comme indiqué sur la figure et terminer la découpe.
- Déposer la lunette arrière à l'aide des doubles ventouses.

REPOSE

- Pour toutes les opérations suivantes, maintenir le couvercle de coffre ouvert comme indiqué sur la figure.

Préparation feuillure et lunette arrière

- Protéger l'armature de la tablette arrière et les sièges.
- Equiper le couteau électrique de la lame N°146.
- Araser les cordons de colle sur la lunette arrière et la feuillure.
- Remplacer les 2 cales inférieures qui servent de butée pour la lunette arrière.
- Présenter la lunette arrière sur la baie.



Nota : Dans le cas du remplacement de la lunette arrière, centrer celle-ci, et positionner des rubans adhésifs (4) comme montré ci-dessus, puis couper les adhésifs.

- Déposer la lunette arrière.
- Effectuer les retouches anticorrosion.
- Dégraisser la feuillure et la lunette arrière avec le produit choisi dans l'ensemble de collage.
- Laisser sécher 10 mn.
- Appliquer les primaires tôle et verre choisis dans l'ensemble d'encollage.
- Laisser sécher 10 mn.
- Dégager la vitre fixe vers l'avant.
- Déposer la vitre fixe.

REPOSE

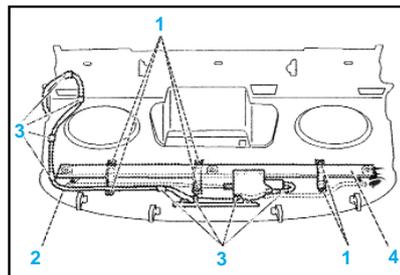
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Impératif : En cas de déchirure, remplacer la feuille d'étanchéité (voir méthode correspondante).

Dépose - repose store électrique de lunette arrière

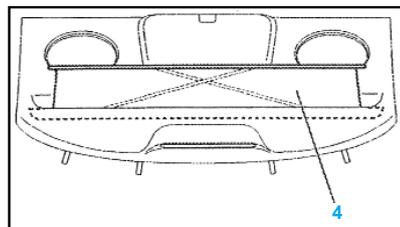
DÉPOSE

- Déposer la garniture de tablette arrière (Voir méthode correspondante).
- Retourner la garniture.
- Déposer les fixations (1).
- Dégager le faisceau (2) des attaches-fils (3).

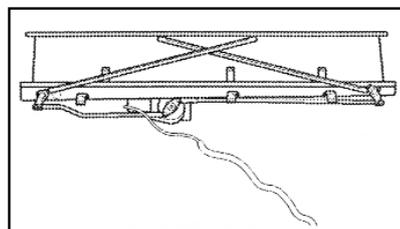


Impératif : Déployer électriquement le store comme indiqué ci-dessus, afin de pouvoir le dégager de la garniture, sans détériorer celle-ci.

- Déposer le store électrique (4).



REPOSE



Impératif : Déployer électriquement le store comme indiqué ci-dessus, afin de pouvoir le reposer sur la garniture, sans l'abîmer.

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier le fonctionnement du store électrique.

Dépose - repose vitre de porte arrière

DÉPOSE

- Monter la vitre au maximum.
- Déposer le panneau de garniture (Voir méthode correspondante).
- Décoller la feuille d'étanchéité en partie haute pour accéder à la fixation de la vitre et en partie basse pour accéder à la fixation inférieure du mécanisme de lève-vitre.

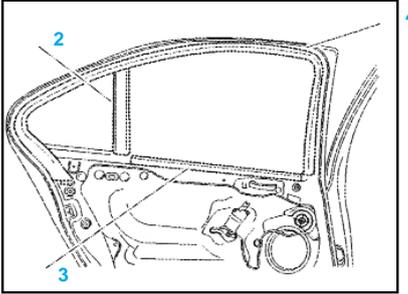
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

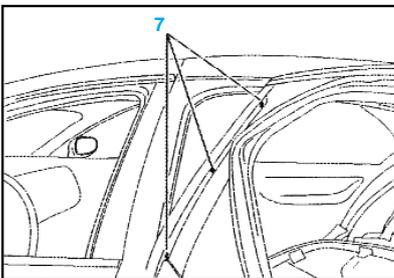
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Desserrer la fixation.
- A l'aide de la commande de lève-vitre de la porte conducteur, baisser la vitre (si elle ne descend pas, il faut la descendre à la main).
- Dégrafer la garniture (2) de montant de vitre fixe.
- Déposer :
 - le joint lècheur intérieur (3) (voir méthode correspondante),
 - la garniture intérieure (4) de cadre de porte (voir méthode correspondante).



- A l'aide d'une spatule, déposer le joint lècheur extérieur en commençant par le côté.
- Déchausser le joint de coulisse de vitre (6), en commençant par l'angle supérieur.
- Tirer vers le haut et sortir le joint en partie avant.
- Déposer les fixations (7) de l'enjoliveur extérieur de montant de porte.



- Dégager l'enjoliveur et le laisser pendre.
- Tirer la vitre vers le haut, pour la dégager du cadre de porte.
- Déposer la vitre.

REPOSE

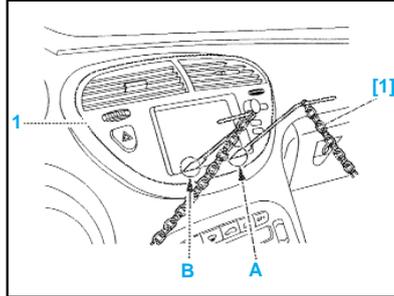
- Desserrer la fixation inférieure du rail de lève-vitre.
- Mettre la vitre sur le lève-vitre sans serrer la pince.
- Monter la vitre en position haute et s'assurer qu'elle est bien en appui dans le fond du joint de coulisse, en partie supérieure.
- Serrer la pince au couple : $0,8 \pm 0,2$ daN.m.
- Baisser la vitre au maximum.
- Serrer la fixation inférieure du rail de lève-vitre.
- Vérifier le fonctionnement.

Planche de bord

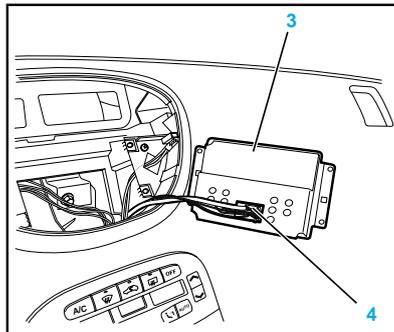
Dépose - repose écran façade centrale

DÉPOSE

- Engager l'outil [1] au point (A) et au point (B) et tirer vers soi pour déclipper la façade centrale.



- Dégager la façade centrale (1).
- Débrancher le connecteur.
- Déposer la façade centrale (1).
- Déposer les fixations.
- Dégager l'écran de son logement.
- Débrancher : le connecteur d'alimentation (4).
- Déposer l'écran (3).



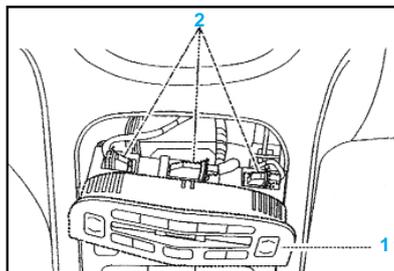
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier le fonctionnement de l'écran.

Dépose - repose façade climatiseur

DÉPOSE

- Déposer l'écran de façade (Voir méthode correspondante).



- Accéder à la façade de climatisation (1) par l'arrière grâce à l'ouverture précédente.

- Déposer la façade de climatisation (1) en appliquant une pression énergique à l'arrière de la façade.
- Débrancher les 3 connecteurs (2).
- Déposer la façade de climatisation (1).

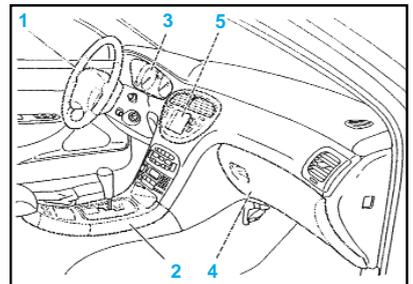
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier le fonctionnement de la climatisation.

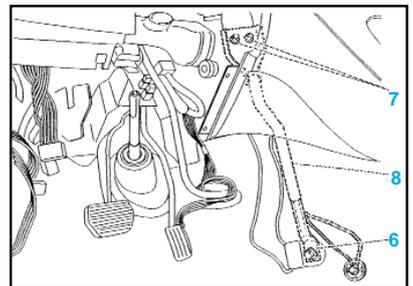
Dépose - repose planche de bord

DÉPOSE

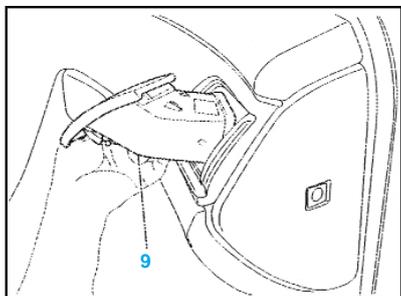
- Débrancher la batterie.
- Déposer :
 - le volant de direction (1),
 - la console de plancher (2) (voir méthode correspondante),
 - le combiné (3) (voir méthode correspondante),
 - le couvercle de vide-poches (4) (voir méthode correspondante),
 - le fond de vide-poches (voir méthode correspondante),
 - l'écran de façade centrale (5) (voir méthode correspondante),
 - la colonne de direction (voir méthode correspondante),
 - la sonde de température intérieure (voir méthode correspondante),
 - le boîtier calculateur de coussin gonflable (voir méthode correspondante).



- Déposer :
 - La fixation inférieure (6),
 - Les fixations supérieures (7),
 - La jambe de force (8).

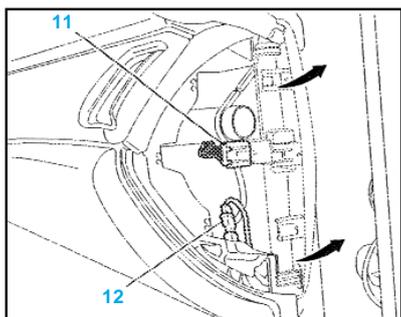


- A l'aide d'une spatule, dégager les aérateurs latéraux (9).
- Déposer les aérateurs.
- A l'aide d'une spatule, déclipper les obturateurs droit et gauche.

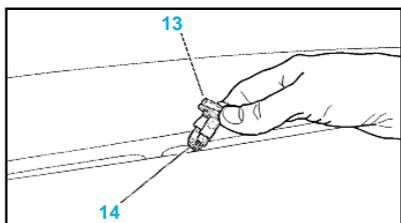


Côté droit

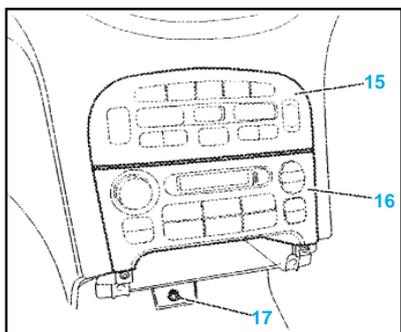
- Débrancher le connecteur (11) de l'interrupteur d'inhibition coussin gonflable passager.
- Débrancher le connecteur (12).



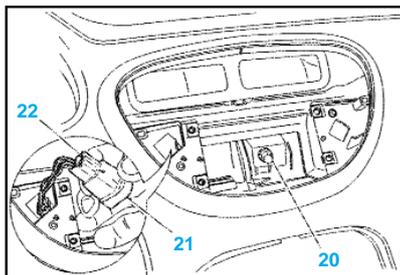
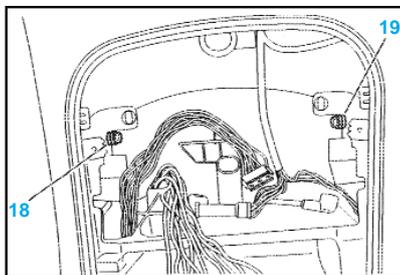
- A l'aide d'une lame de tournevis, déclipser la sonde (13).
- Débrancher le connecteur (14) de la sonde.
- Déposer la sonde (13).



- Déposer :
 - la façade (15) commande de climatisation (voir méthode correspondante),
 - l'autoradio (16) (voir méthode correspondante),
 - la fixation centrale inférieure (17).



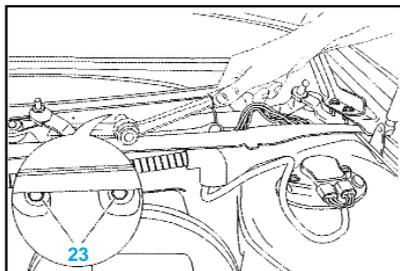
- Déposer les fixations (18), (19) sur climatiseur.
- Déposer la fixation centrale (20).
- Dégager l'interrupteur de détresse (21).
- Débrancher le connecteur (22).



- Déposer l'interrupteur de détresse (21).

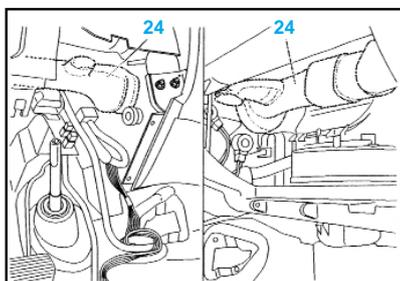
Côté compartiment moteur

- Déposer la grille d'auvent.
- Déposer les fixations (23) support de colonne.

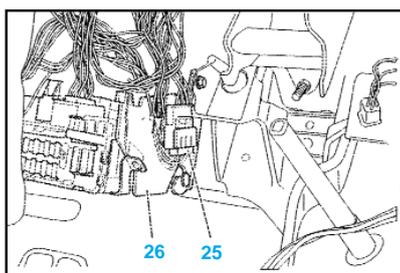


Côté conducteur - côté passager

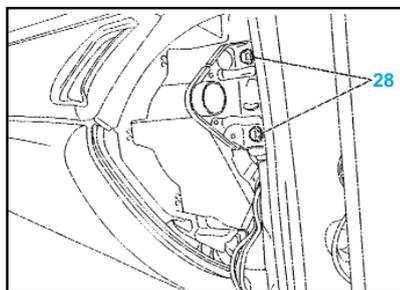
- Déposer les conduits d'air droit et gauche (24).



- Déclipper le connecteur (25) du boîtier de servitude (26).
- Débrancher le connecteur (25).
- Déclipper l'enjoliveur.



- Débrancher les connecteurs (suivant équipement).
- Déposer l'enjoliveur.
- Déposer les fixations (28) (gauche et droite).



Impératif : Deux personnes sont nécessaires pour effectuer l'opération suivante ; tirer vers soi la planche de bord, pour la dégager du tablier.

- Déposer la planche de bord.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Impératif : Les fixations sur climatiseur (18), (19) seront mises en place avant la repose de la jambe de force (8).

COUPLES DE SERRAGE (daN.m)

- Fixations (28) de traverse/caisse : $1,3 \pm 0,5$
- Fixations (20) de traverse planche de bord $0,7 \pm 0,2$
- Fixations (23) support colonne/caisse : $2,4 \pm 0,6$
- Fixation(s) (6) jambe de force..... $2,2 \pm 0,5$
- Fixation(s) (7) jambe de force..... $2,2 \pm 0,5$

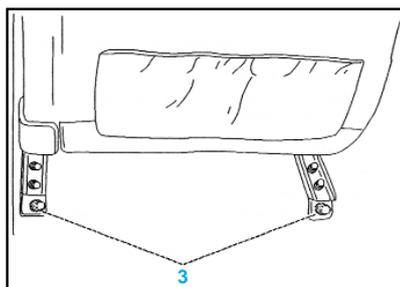
- Vérifier le bon fonctionnement électrique des équipements.

Dépose - repose siège avant

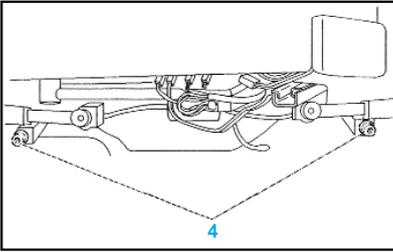
DÉPOSE

Impératif : Appliquer la procédure de mise hors service du système centralisé coussins gonflables (voir méthode correspondante).

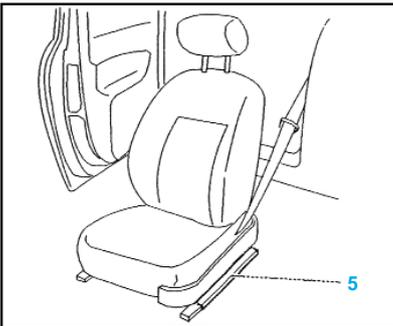
- Avancer au maximum le siège avant.
- Déposer :
 - les fixations,
 - les caches.
- Déposer les fixations (3).
- Reculer le siège au maximum.



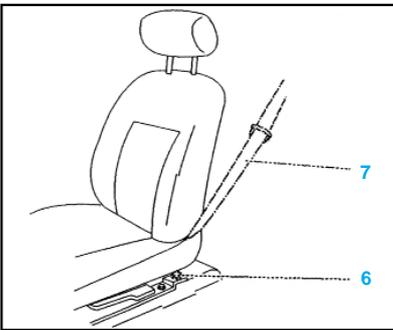
- Déposer les fixations avant (4).



- Débrancher la batterie.
- Dégager le siège vers l'arrière.
- Basculer le siège en arrière.
- Dégrafer les connecteurs sous le siège (suivant équipement).
- Déposer le siège hors du véhicule.
- Déposer la garniture (5).



- Déposer la fixation (6).
- Dégager la ceinture de sécurité (7).



REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

COUPLES DE SERRAGE (daN.m)

- Serrage des vis (3)..... $3 \pm 0,45$
- Serrage des vis (4)..... $1,9 \pm 0,45$
- Serrage des vis (6)..... $2,3 \pm 0,6$

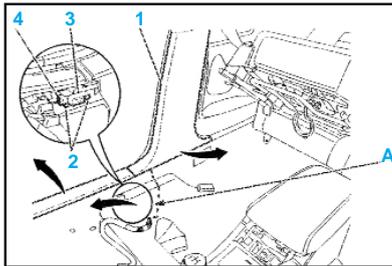
Impératif : Appliquer la procédure de mise en service du système centralisé coussins gonflables (voir méthode correspondante).

- Vérifier le fonctionnement de la ceinture de sécurité et des équipements électriques.

Dépose - repose satellite coussin gonflable latéral

DÉPOSE

- Appliquer la procédure de mise hors service du système centralisé coussins gonflables (Voir méthode correspondante).
- Déposer les fixations du siège.
- Débrancher les connecteurs du siège (suivant équipement).
- Basculer le siège sur l'assise arrière protégée.
- Déclipper :
 - la garniture de bas de marche avant,
 - la garniture de bas de marche arrière,
 - la garniture inférieure de pied milieu (1) en partie inférieure.
- Découvrir la moquette en (A).
- Déposer les fixations (2).
- Dégager le boîtier satellite (3).
- Débrancher le connecteur (4).
- Déposer le boîtier satellite (3).



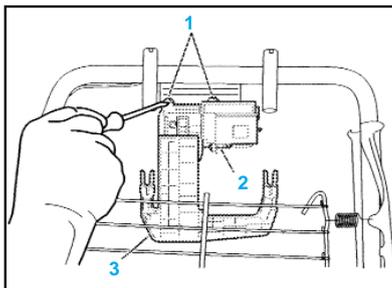
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Serrer les fixations (4) à $0,8 \text{ daN.m}$.
- Appliquer la procédure de mise en service du système centralisé coussins gonflables (Voir méthode correspondante).

Remplacement moteur appui-tête électrique

DÉPOSE

- Déposer le siège (Voir méthode correspondante).
- Déposer l'appui-tête.
- Dégager la coiffe de dossier et la matelassure (Voir méthode correspondante).
- Déclipper le moteur et son support (1).
- Débrancher le connecteur (2).
- Déposer le moteur d'appui-tête électrique (3).



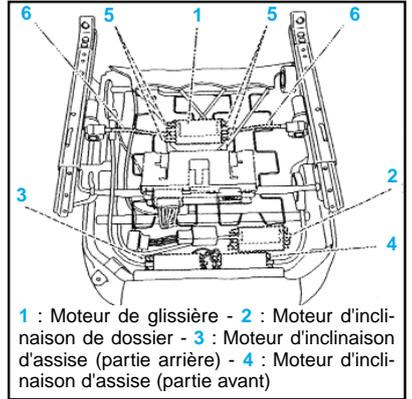
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Echange moteurs électriques sièges avant

DÉPOSE

- Débrancher la batterie.
- Déposer le siège (Voir méthode correspondante).



1 : Moteur de glissière - 2 : Moteur d'inclinaison de dossier - 3 : Moteur d'inclinaison d'assise (partie arrière) - 4 : Moteur d'inclinaison d'assise (partie avant)

- Suivant intervention :
 - déposer les fixations (5) du moteur,
 - dégager le(s) câble(s) d'entraînement (6) du moteur,
 - dégager le moteur électrique,
 - débrancher le connecteur de commande du moteur,
 - couper les fils d'alimentation du moteur,
 - déposer le moteur électrique.

REPOSE

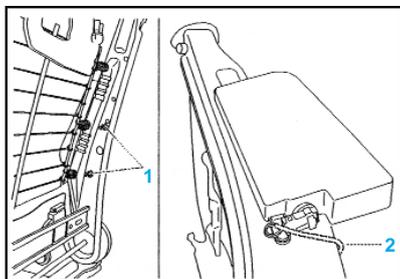
- Rétablir la liaison électrique à l'aide des manchons à souder puis isoler avec la gaine thermorétractable.
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier le fonctionnement.

Echange coussin gonflable de siège

DÉPOSE

Impératif : Appliquer la procédure de mise hors service du système centralisé coussins gonflables (voir méthode correspondante).

- Déposer le siège (Voir méthode correspondante).
- Dégager l'ensemble coiffe/matelassure du dossier de siège avant (Voir méthode correspondante).
- Déposer les fixations (1) du coussin.
- Débrider le faisceau (2) de l'armature.
- Basculer le siège pour l'intervention sous l'assise.
- Débrider le faisceau (2) sous l'assise.
- Débrancher le connecteur (3).
- Faire cheminer le faisceau.
- Dégager et déposer le coussin et son faisceau.

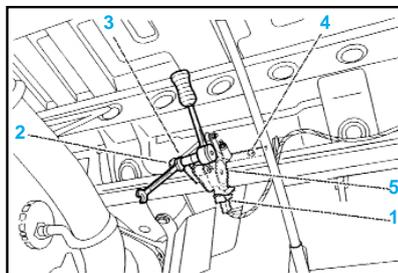


- Vérifier le fonctionnement du voyant AIR BAG.

SERRAGE

- Serrer les vis (2) à 0,8 daN.m.

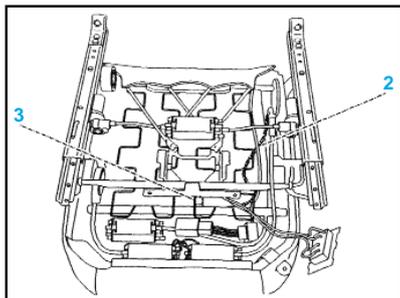
Procédure de mise hors/en service du système centralisé coussins gonflables et ceintures



REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Attention : En cas de dépose de la chape (5), il est important de bien se repositionner sur le méplat de la barre antidévers qui positionne le capteur en réglage angulaire.



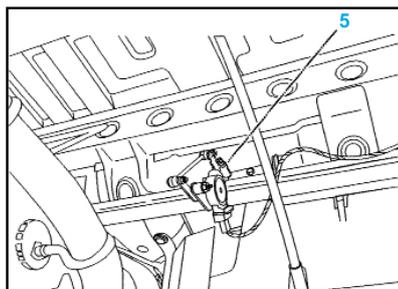
MISE HORS SERVICE

- Couper le contact.
- Mettre à l'arrêt les accessoires équipés de microprocesseurs.
- Débrancher le câble négatif de la batterie.
- Protéger le câble et la borne négative pour éviter tout contact.

MISE EN SERVICE

Impératif : L'environnement des coussins gonflables et des ceintures pyrotechniques doit être libre, sans objets ni occupants.

- Couper le contact.
- Brancher le câble négatif de la batterie.
- Côté conducteur : porte ouverte, mettre le contact, tout en dégageant la zone de déploiement du module volant.
- Contrôler le bon fonctionnement du système à l'aide du pictogramme au combiné.



- Effectuer une initialisation et vérifier le paramètre du correcteur de site.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

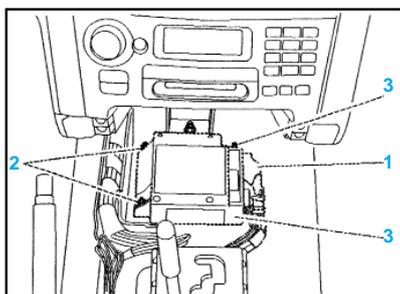
Impératif : Appliquer la procédure de mise en service du système centralisé coussins gonflables (Voir méthode correspondante).

Echange de boîtier calculateur (coussin gonflable)

DÉPOSE

Impératif : Appliquer la procédure de mise en service du système centralisé coussins gonflables (Voir méthode correspondante).

- Déposer la console de plancher (Voir méthode correspondante).
- Débrancher le connecteur (1).
- Déposer :
• les écrous (2),
• le boîtier calculateur (3).



REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

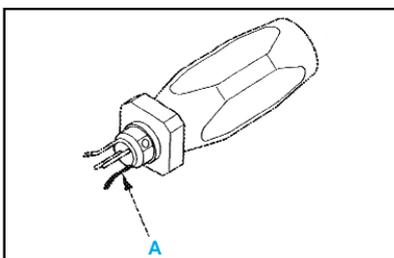
Attention : Diriger la flèche portée sur le boîtier calculateur vers l'avant du véhicule.

Impératif : Appliquer la procédure de mise en service du système centralisé coussins gonflables (Voir méthode correspondante).

Outillages spécifiques de réparation

MODIFICATION DE L'OUTIL (-).1325

- Afin de permettre l'utilisation de l'outil (-).1325 sur les nouvelles connectiques, il est nécessaire de réaliser la modification suivante.
- Couper le détrompage (A) (zone grisée).



- L'outil modifié reste utilisable pour les autres systèmes et devient (-).1325-ZZ.

Dépose - repose capteur de hauteur de site arrière

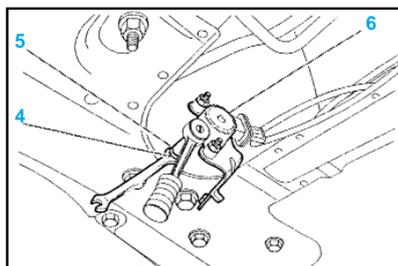
DÉPOSE

- Mettre le véhicule sur pont élévateur.
- Sur la barre antidévers arrière :
• débrancher le connecteur (1),
• à l'aide d'une clé plate, maintenir l'axe (2) et déposer l'écrou (3),
• déposer la fixation (4),
• déposer le capteur (5) et son support.

Dépose - repose capteur de hauteur de site avant

DÉPOSE

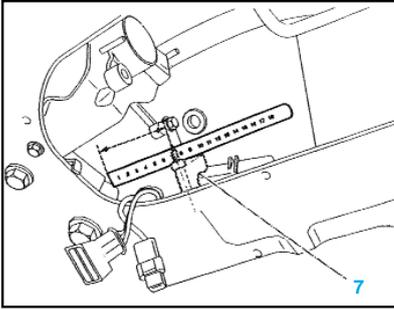
- Mettre le véhicule sur pont élévateur.
- Déposer l'écran sous moteur.
- Sur le berceau :
• débrancher le connecteur (2),
• déposer la fixation (3),
• dégager le support de capteur.
- À l'aide d'une clé plate, maintenir l'axe (4).
- Déposer l'écrou (5).
- Déposer le capteur (6).



REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Effectuer une initialisation, vérifier le paramètre du correcteur de site.

Attention : En cas de dépose de la chape (7), positionner la chape sur la barre antidévers à A = 66 mm, selon vue ci-après.

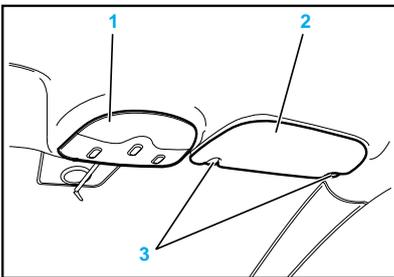


- Régler le capteur en position angulaire en appliquant la procédure du DIAG suivante :
 - brancher le DIAG 2000,
 - services annexes,
 - test par fonction,
 - sélectionner : correcteur de projecteurs,
 - sélectionner : mesures paramètres,
 - sélectionner : état capteurs,
 - déplacer le capteur avant en position angulaire pour faire correspondre signal du capteur à la valeur initiale du capteur avant,
 - serrer les fixations du capteur une fois réglé,
 - effectuer la procédure d'initialisation.

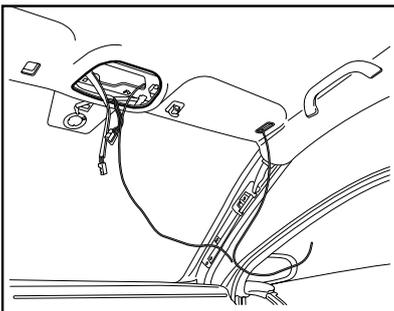
Dépose - repose garniture de pavillon toit fixe

DÉPOSE

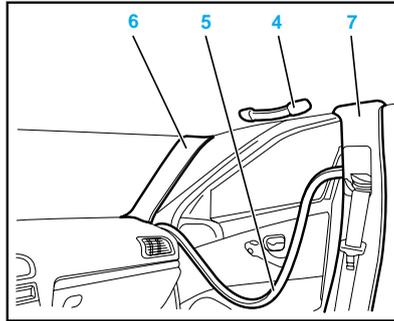
- Débrancher la batterie.
- Protéger l'ensemble des assises avant et arrière.
- Déposer le rétroviseur intérieur.
- Déposer :
 - la console de pavillon (1) (voir méthode correspondante),
 - les pare-soleil (2),
 - les crochets pare-soleil (3).



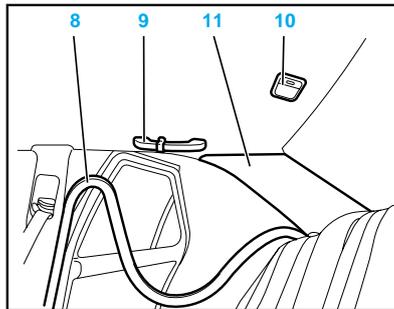
Attention : Pour un pare-soleil équipé d'un miroir avec éclairage, rajouter un passe-fil à laisser en attente pour la repose.



- Reposer les poignées (4) (Voir méthode correspondante).
- Dégraffer partiellement les joints d'entrée de porte (5).
- Déposer les garnitures de montant de baie (6) (Voir méthode correspondante).
- Dégager la garniture supérieure de pied milieu et la laisser pendre.



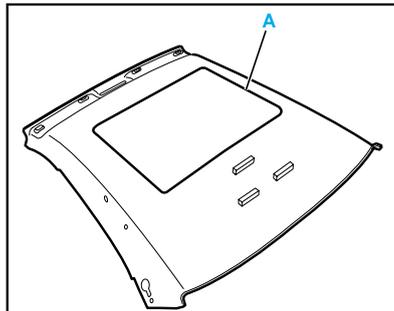
- Dégraffer partiellement les joint d'entrée de porte (8).
- Déposer :
 - les poignées de maintien (9) (voir méthode correspondante),
 - le plafonnier (10),
 - les garnitures de custodes (11) (voir méthode correspondante).



- Avancer les sièges avant en position maximum.
- Incliner vers l'avant le dossier de siège avant passager.
- Incliner vers l'arrière le dossier de siège avant conducteur.
- A l'aide d'un pistolet à air chaud et d'une spatule, décoller progressivement la garniture de pavillon, en commençant côté pare-brise.
- Déposer la garniture par la porte arrière droite.

REPOSE

- Appliquer une couche de colle néoprène sur la garniture neuve.

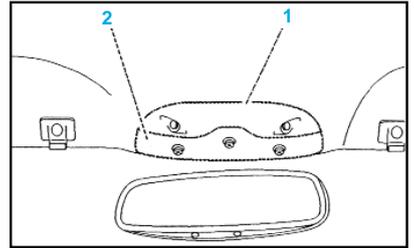


- Respecter les dimensions d'encollage (A).
- Bien repositionner la garniture.
- Continuer les opérations de repose dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Nettoyer la garniture avec de l'eau et du savon ou de l'essence F.

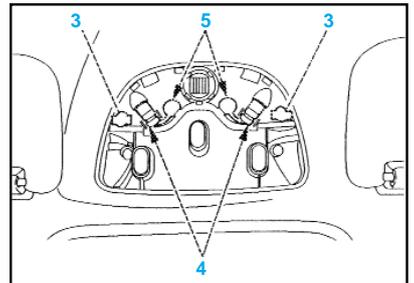
Dépose - repose console de pavillon

DÉPOSE

- A l'aide d'une lame de tournevis, déclipper les deux écrans de console (1) et (2).



- Déposer les fixations (3) de console de pavillon.



Particularités alarme antivol

- Déclipper les sondes (4) et les faire passer dans les ouvertures (5).

- Dégager la console de pavillon.
- Débrancher les connecteurs.

Particularités radiotéléphone RDS RT2

- Déclipper le microphone de la console de pavillon.

- Déposer la console de pavillon.

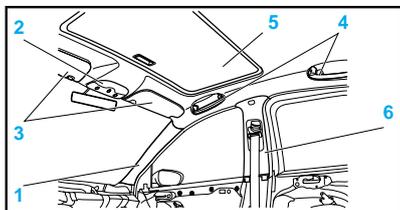
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier le fonctionnement électrique de la console de pavillon et des autres équipements.

Dépose - repose garniture de pavillon toit ouvrant

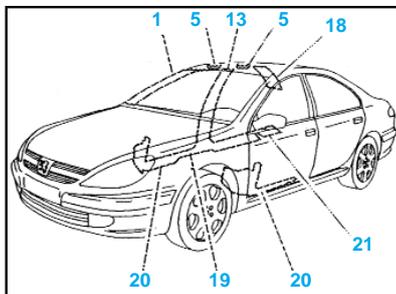
DÉPOSE

- Déposer :
 - les garnitures de montant de baie (1) (voir méthode correspondante),
 - la console de pavillon (2) (voir méthode correspondante),
 - les pare-soleil (3) ainsi que leurs crochets.



Attention : pour un pare-soleil équipé d'un miroir avec éclairage, rajouter un passe-fil à laisser en attente pour la repose.

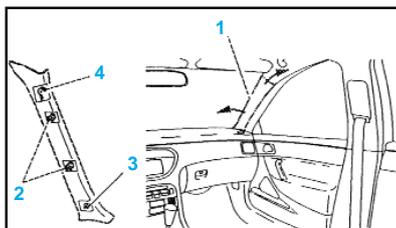
- Déposer :
 - les poignées de maintien avant et arrière (4) (voir méthode correspondante),
 - le joint de finition d'encadrement de toit ouvrant (5),
 - la garniture supérieure de pied milieu (6) (voir méthode correspondante),
 - l'assise arrière (voir méthode correspondante).
- Déposer les dormants (7) (Voir méthode correspondante).
- Déverrouiller puis basculer le dossier arrière.
- Déposer la garniture de tablette arrière (8) (Voir méthode correspondante).
- Déposer les garnitures de custode (9) (Voir méthode correspondante).
- Déposer le plafonnier arrière (10).
- Abaisser les dossiers des sièges avant.
- Dégager la garniture de pavillon des joints d'entrée de porte.
- Déposer la garniture par la porte arrière gauche.



Dépose - repose garniture montant de baie

DÉPOSE

- Dégraffer partiellement les joints d'entrée de porte.
- Déposer la garniture (1) en dégageant :
 - les agrafes intégrées en partie centrale (2),
 - le doigt de prépositionnement en partie inférieure (3),
 - le crochet de maintien (4) en soulevant vers le haut.



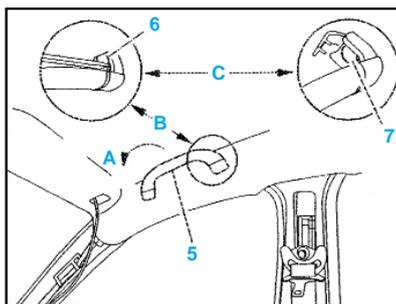
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Dépose - repose poignée de maintien

DÉPOSE

- **A** : Basculer la poignée (5).
- **B** : A l'aide d'un outil plat, dégager les caches (6).
- **C** : Déposer les fixations (7) et la poignée.



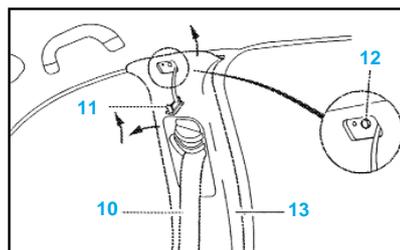
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Dépose - repose garniture supérieure de pied milieu

DÉPOSE

- Avancer le siège avant en position maximum.
- Basculer le dossier vers l'avant.
- Ecarter le cache (8).
- Déposer la fixation (9).
- Dégarnir le brin de ceinture.
- Déposer :
 - le cache (11),
 - la fixation (12).
- Déclipper la garniture supérieure (13) de pied milieu.
- Tirer vers le haut pour la dégager.
- Passer la brin de ceinture (10) à travers la garniture supérieure (13).
- Déposer la garniture (13).



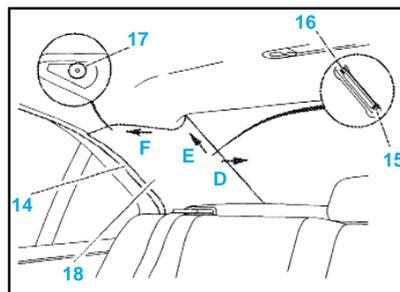
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Serrage de la vis (9) à $2,3 \pm 0,6$ daN.m.

Dépose - repose garniture de custode

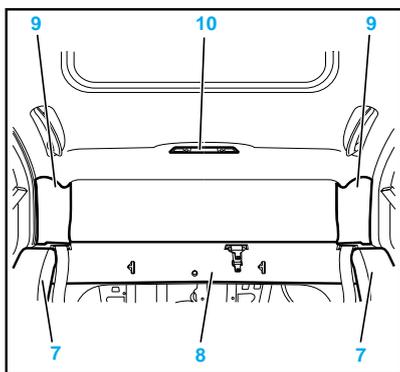
DÉPOSE

- Dégraffer partiellement les joints d'entrée de porte (14).
- Déposer la garniture de custode (18) en respectant la procédure suivante.
- **D** : Déclipper l'agrafe (15) en tirant vers l'intérieur.
- **E** : Translation vers le haut pour dégager le crochet (16).
- **F** : Déposer la garniture en la poussant vers l'avant pour dégager le pion (17).



REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.



REPOSE

Nota : Deux personnes sont nécessaires pour effectuer l'opération suivante.

- Mettre en place : la garniture de pavillon.
- Continuer les opérations de repose dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

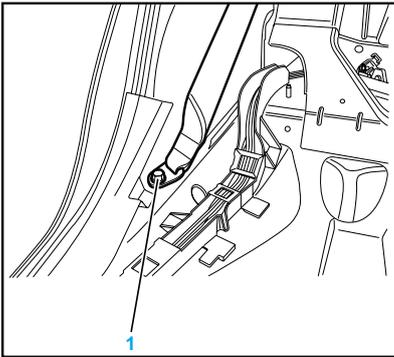
Dépose - repose ébénisteries habitacles

- (1) Garniture montant de baie
- (5) Poignées de maintien
- (13) Garniture supérieure de pied milieu
- (18) Garniture de custode
- (19) Garniture inférieure de pied milieu
- (20) Garniture de bas de marche
- (21)

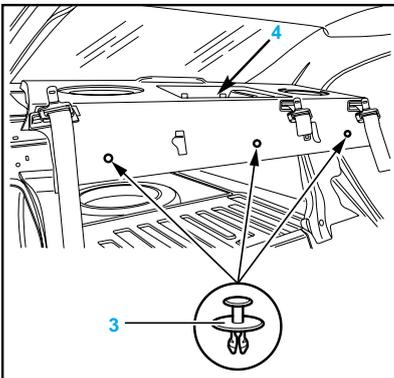
Dépose - repose garniture de tablette arrière

DÉPOSE

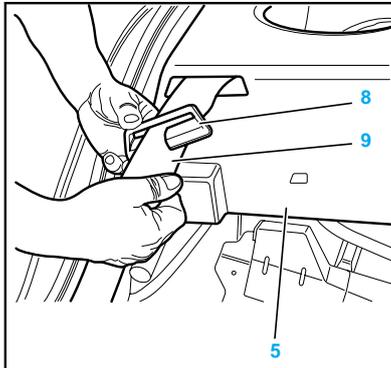
- Ouverture des portes arrière.
- Ouverture du coffre (accès aux verrous des sièges arrière).
- Déposer l'assise arrière (Voir méthode correspondante).
- Déverrouiller et basculer les dossiers arrière.
- Déposer :
 - les dormants droit et gauche (voir méthode correspondante),
 - les haut-parleurs sur tablette arrière (voir méthode correspondante).
- Déposer les fixations (1) inférieures des ceintures de sécurité.



- Par l'intérieur du coffre, déposer les 3 fixations (2) du rideau occulteur (suivant équipement).
- Par l'intérieur du véhicule.
- Déposer :
 - les agrafes (3),
 - la fixation (4) dans la boîte de rangement.



- Tirer vers soi, avec précaution, la garniture (5) pour la dégager de la tablette arrière.
- Débrancher :
 - le connecteur 3ème feu stop (6),
 - le connecteur rideau occulteur électrique (7) (suivant équipement).
- Dégrafer les enjoliveurs (8) de la garniture (5).
- Dégager les brins de ceintures (9) au travers des enjoliveurs (8).



- Déposer les enjoliveurs (8).
- Faire passer les 3 ceintures de sécurité arrière au travers des ouvertures de la garniture (5).
- Déposer la garniture de tablette arrière.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Serrer les vis (1) de ceinture au couple de 2.3 ± 0.5 daN.m.
- Vérifier le fonctionnement des ceintures de sécurité et des autres équipements.

Ceintures de sécurité

Dépose - repose ceinture pyrotechnique avant

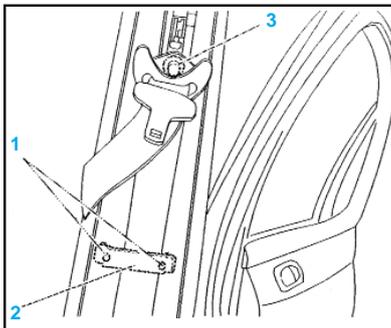
DÉPOSE

Impératif : Appliquer la procédure de mise en service du système centralisé coussins gonflables (Voir méthode correspondante).

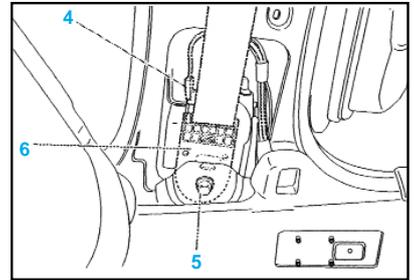
- Déposer :
 - garniture inférieure de pied milieu (voir méthode correspondante),
 - garniture supérieure de pied milieu (voir méthode correspondante).

Impératif : Débrancher le connecteur (4) (voir figure 2).

- Déposer :
 - les fixations (1),
 - le guide ceinture (2),
 - la fixation (3).



- Déposer :
 - la fixation (5),
 - l'enrouleur de ceinture (6).



REPOSE

Attention : Lors de la repose de la garniture supérieure de pied milieu, s'assurer de la bonne mise en place du système de réglage de ceinture.

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

COUPLES DE SERRAGE (daN.m)

- Serrage des vis (3) 3
- Serrage des vis (5) 3

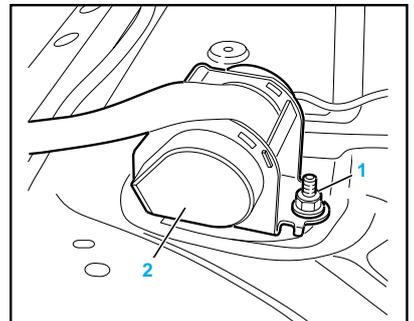
Impératif : Appliquer la procédure de mise en service du système centralisé coussins gonflables (Voir méthode correspondante).

- Vérifier le fonctionnement des ceintures.

Dépose - repose enrouleur ceinture arrière

DÉPOSE

- Déposer la garniture de tablette arrière (Voir méthode correspondante).
- Déposer :
 - la fixation enrouleur (1),
 - l'enrouleur de ceinture (2).



REPOSE

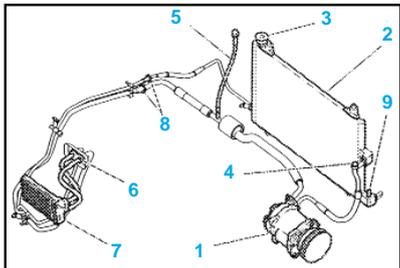
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Couple de serrage de la vis (1) : 3 daN.m.

CLIMATISATION

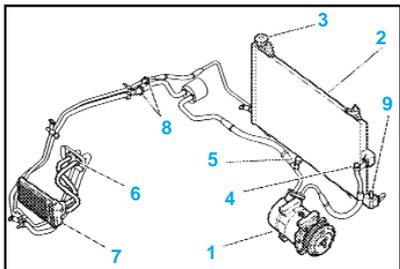
Réfrigération - moteurs DW12TED4 ; ES9J4S ; EW10J4 ; EW12J4

IDENTIFICATIONS

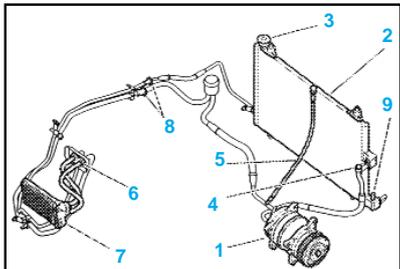
Particularités moteur ES9J4S



Particularités moteur EW12J4



Particularités moteur DW12TED4



Nomenclature

- (1) Compresseur.
- (2) Condenseur.
- (3) Réservoir déshydrateur.
- (4) Valve haute pression.
- (5) Valve basse pression.
- (6) Détendeur.
- (7) Evaporateur.
- (8) raccords encliquetables.
- (9) Valve pressostat.

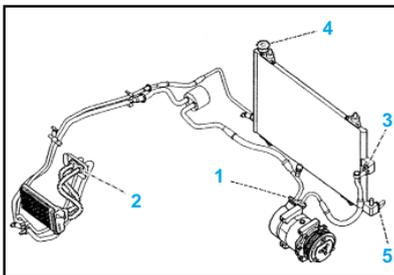
CARACTÉRISTIQUES

- Cartouche filtrante..... système KOMO
- Marque compresseur SANDEN
- Type SD7V16
- Capacité d'huile..... 135 ± 15 cm³
- Type d'huile SP10
- Capacité frigorigène..... 625 ± 20 g

COUPLES DE SERRAGE AIR CONDITIONNÉ (daN.m)

- (1) Bride d'entrée et de sortie du compresseur 4
- (2) Bride de détendeur 1

- (3) Bride d'entrée/sortie condenseur ...0,5
- (4) Bouchon réservoir déshydrateur1,4
- (5) Valve pressostat 0,5



CONTRÔLES

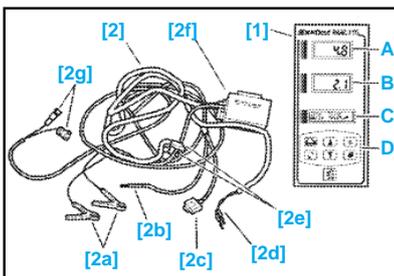
CONTRÔLE CIRCUIT CLIMATISATION

Contrôle(s) visuel(s) préliminaire(s)

Etape	Etat / action en cours	Résultat
1	Mettre le contact Mettre le pulseur en position maxi	(voir étape 2)
2	Y a-t-il de l'air pulsé aux aérateurs - question	Sinon, contrôler : (A) l'état du filtre à pollen (B) la fonction pulseur (C) le fonctionnement du volet de mixage Si correct : voir étape 3
3	La tension de la courroie est-elle correcte - question	Sinon : contrôler la tension de la courroie et l'échanger si nécessaire Si correct : voir étape 4
4	Les faisceaux du condenseur et du radiateur sont-ils propres - question	Sinon : nettoyer correctement les faisceaux Si correct : mettre en œuvre l'outillage de diagnostic et effectuer le contrôle du circuit de réfrigération
5	Fin procédure	-

Impératif : la température ambiante doit être supérieure à 15°C.

PRÉSENTATION DE L'OUTILLAGE PRINCIPAL

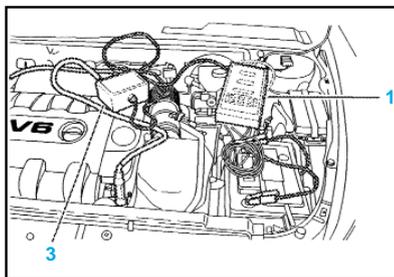


- 1 DIAL 2000
- 2 Module GM 2000 :
 - 2a connexions sur la batterie,
 - 2b connecteur DIAL 2000 (alimentation + 12 V),
 - 2c connecteur DIAL 2000,
 - 2d connecteur(s) sur relais de commande GMV,

- 2e connecteurs : pressostat,
- 2f dérivateur (CLIM 400, TK 120, imprimante...),
- 2g connecteurs : compresseur de réfrigération.
- (A) Afficheur A.
- (B) Afficheur B.
- (C) Afficheur C.
- (D) Fonctions.

MISE EN ŒUVRE DES OUTILLAGES

- Raccorder le module GM 2000 (2f) et éventuellement l'imprimante sur le DIAL 2000 [1].
- Raccorder le capteur de pression CLIM 400 (3), le thermocouple TK 120, et la sonde de température et d'hygrométrie TH 400.



- Raccorder le raccord [2a] du module GM 2000 sur les bornes (+) et (-) de la batterie.
- Brancher les tuyaux de raccordement (4) du capteur de pression CLIM 400 (3) sur les valves haute pression/basse pression (5) du véhicule.
- Mettre en place le thermocouple TK 120 (6) sur le tuyau haute pression (7) de sortie condenseur.

GÉNÉRALITÉS

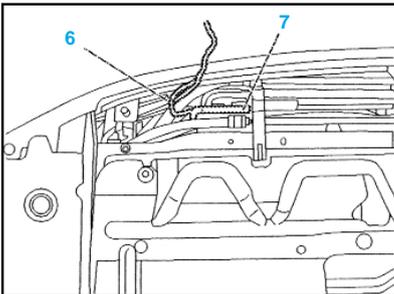
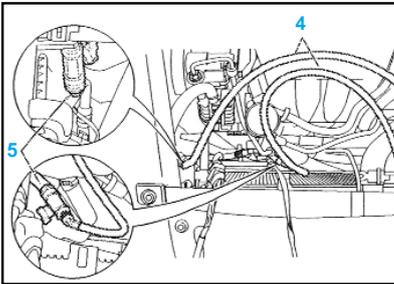
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

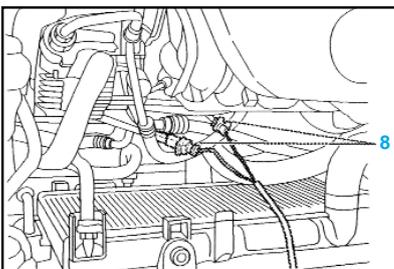
CARROSSERIE

DIAGNOSTIC DE FONCTIONNEMENT DU CIRCUIT DE RÉFRIGÉRATION

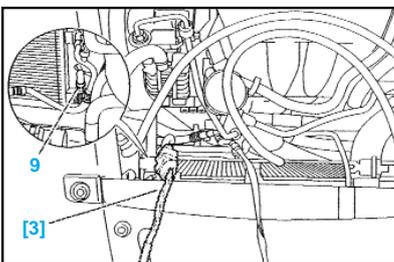
CONTRÔLE (A)



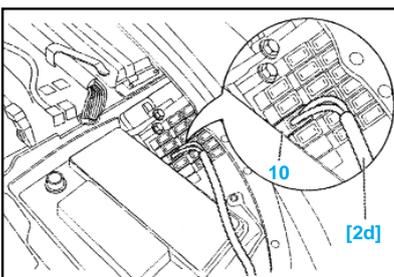
- Maintenir le thermocouple sur le tuyau à l'aide d'un adhésif en aluminium, de préférence (la qualité de cette dernière opération est très importante).
- Mettre en place une isolation thermique (gaine) autour du thermocouple.
- Connecter le GM 2000 en dérivation sur l'alimentation (8) du compresseur.



- Connecter le GM 2000 en dérivation sur le pressostat (9) en intercalant le faisceau spécifique 607 [3].



- Connecter le GM 2000 [2d] en dérivation sur le maxi-fusible (10) d'alimentation du groupe motoventilateur.



Etape	Etat / actions en cours	Résultat
1	Moteur arrêté Choisir le menu : Climatisation, puis appuyer sur la touche "Etoile" pour valider Choisir : 607, appuyer sur la touche "Etoile" pour valider	(voir étape 2)
2	Valider la température et le pourcentage hygrométrie extérieur La température est-elle supérieure à 15°C - question	Sinon, test impossible - retour au menu - Si correct : voir étape 3
3	Basse pression supérieure ou égale à 2,5 bars/haute pression supérieure ou égale à 2,5 bars	Sinon, défaut D1: - charge en frigorigène insuffisante - refaire la charge du circuit et relancer le test (Voir : traitement des défauts) - Si correct : contrôle (B)

CONTRÔLE (B)

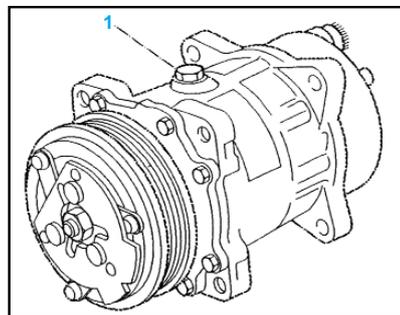
Etape	Etat / action en cours	Résultat
1	Mettre le moteur en marche Stabiliser le régime moteur à 2000 tr/mn Mettre le compresseur en marche (AC) Volet de distribution sur aérateurs centraux Commande de température sur froid maxi Pulseur en position maxi Portes fermées Vitres de portes avant ouvertes Volet d'admission d'air habitacle en position "Recyclage" Appuyer sur la touche Etoile pour valider	(voir étape 2)
2	Maintenir la sonde TH 400 le plus près possible de l'aérateur central Attendre que la température d'air soufflé soit dans la plage indiquée dans l'afficheur (C) (l'évolution de cette température est visible dans l'afficheur (A))	(voir étape 3)
3	Phase(s) de régulation(s) : Maintenir le régime moteur à 2000 tr /mn Affichage de la pression dans l'afficheur (A) et de la température dans l'afficheur (B)	(voir étape 4)
4	Contrôle (C)	Fin procédure

CONTRÔLE (C)

Etape	Etat / action en cours	Résultat
1	Mettre le volet d'admission d'air habitacle en position air extérieur Appuyer sur la touche Etoile pour valider	(voir étape 2)
2	Stabiliser le régime moteur à 2000 tr/mn Maintenir la sonde TH 400 le plus près possible de l'aérateur central Attendre que la température d'air soufflé soit dans la plage indiquée dans l'afficheur (C) (l'évolution de cette température est visible dans l'afficheur (A))	(voir étape 3)

- Fin du tableau page suivante.

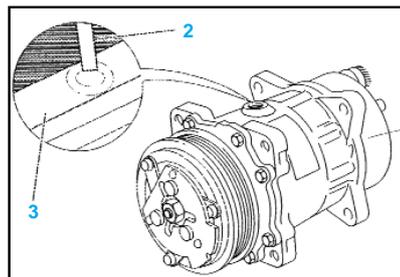
Étape	Etat / action en cours	Résultat
3	Phase(s) de régulation(s) : Maintenir le régime moteur à 2000 tr/mn Affichage de la pression dans l'afficheur (A) et de la température du fluide dans l'afficheur (B)	(voir étape 4)
4	Fin de test Affichage des codes défaut sur l'afficheur (C) et impression des résultats sur l'imprimante Pour sortir, appuyer sur la touche Dièse	(voir étape 5)
5	Arrêter le moteur Couper le contact Débrancher tous les appareils et remettre en conformité le maxi-fusible (1) (Selon véhicule,, voir : mise en œuvre des outillages)	Fin procédure



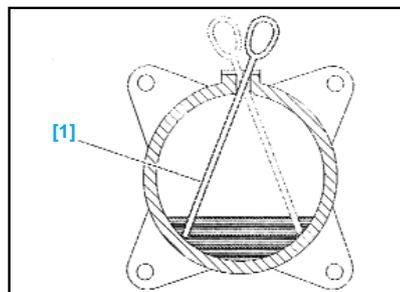
- Faire tourner manuellement le compresseur de manière à faire apparaître par l'orifice de remplissage :
 - la bielle (2),
 - l'inclination du plateau de commande (3).

TRAITEMENT DES DÉFAUTS

Codes défauts	Causes	Remèdes
D1	Charge en frigorigène insuffisante	Refaire la charge du circuit (suivant préconisation)
D2	Pas d'alimentation pressostat pour circuit compresseur	Contrôler : circuit électrique pressostat
D3	Défaut sortie pressostat pour circuit compresseur	Echanger le pressostat
D4	Pas d'alimentation compresseur	Pressostat correct : contrôle du circuit (+) et (-) de commande compresseur, calculateur et sonde évaporateur
D5	Pas de rotation compresseur	Contrôler : la courroie, embrayage du compresseur, compresseur
D6	Pas de rotation GMV : 1ère vitesse	Contrôler circuit GMV
D7	Excès de charge R134A	Refaire la charge du circuit (suivant préconisations)
D8	Charge anormale ou présence d'incondensables	Refaire la charge du circuit (suivant préconisations)
D9	Pas d'alimentation pressostat circuit GMV	Contrôler : circuit électrique pressostat
D10	Défaut sortie pressostat circuit GMV	Echanger le pressostat
D11	Pas de rotations GMV : 2ème vitesse	Pressostat correct : contrôler circuit GMV
D12	Détendeur	Echanger le détendeur, si le défaut persiste : échanger le compresseur
D13	Compresseur	Echanger le compresseur
D14	Filtre à pollens colmaté	Remplacer le filtre à pollens
D15	Température d'air soufflé	Contrôler : sonde habitacle, sonde évaporateur, calculateur, volet de mixage
D16	Pas de rotation GMV : 3ème vitesse	Pressostat correct : contrôler circuit MGV



- La jauge doit rentrer dans le compresseur sans contrainte excessive.
- Positionner la face inclinée de la jauge [1] sur le corps du compresseur.



- Attention :** lorsque l'opération est effectuée sur un compresseur déposé, s'assurer que celui-ci est en position horizontale, bouchon vers le haut.
- La valeur à obtenir est : **4,5 ± 0,5 graduations**.

REPLISSAGE D'HUILE DU COMPRESSEUR

- Déposer le bouchon.
- Contrôler le niveau d'huile.
- Ajuster le niveau de manière à obtenir la valeur préconisée.
- Reposer le bouchon.

Impératif : N'utiliser que de l'huile préconisée dans le chapitre Identification Caractéristiques (voir méthode correspondante).

Particularités

Nota : Remplacement d'un compresseur (sans qu'il y ait eu fuite rapide); mesurer le niveau d'huile du compresseur déposé, laisser une quantité d'huile identique dans le compresseur neuf.

CONTRÔLE REMPLISSAGE D'HUILE DU COMPRESSEUR

Impératif : Le contrôle du niveau d'huile s'effectue lorsque le circuit de réfrigérant est vide.

Attention : S'assurer que le véhicule est en position horizontale.

CONTRÔLE NIVEAU D'HUILE

- Précautions à prendre (Voir méthode correspondante).

Particularités

- Déposer le bouchon (1) à l'aide de la clé [2].

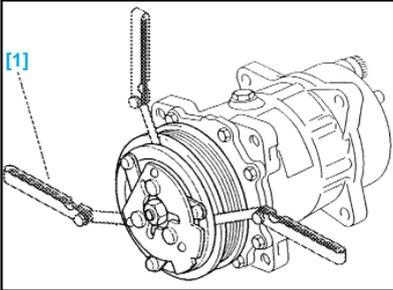
CONTRÔLE ET RÉGLAGE ENTREFER COMPRESSEUR - CLIMATISATION AUTOMATIQUE

OUTILLAGE À UTILISER

- 1 jeu de cales d'épaisseur.

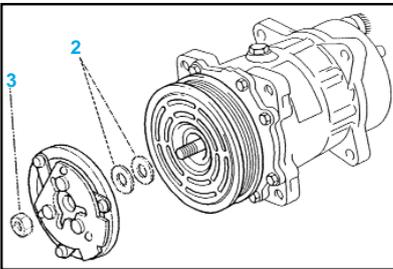
Contrôle

- Mesurer à l'aide d'un jeu de cales d'épaisseur [1] l'entrefer compris entre le plateau entraîneur et la poulie.
- Effectuer au minimum 3 points de mesure.
- Valeur de l'entrefer **0,4 à 0,8 mm**.



Réglage

- Si la valeur est incorrecte, déposer le plateau entraîneur (voir méthode correspondante).
- Ajuster la valeur en agissant sur :
 - L'épaisseur des rondelles (2),
 - Le nombre de rondelles (2).
- Reposer le plateau entraîneur.
- Serrer l'ancien écrou (3) de **3,5 à 4 daN.m**.
- Contrôler la valeur de l'entrefer.
- Au besoin, effectuer un nouveau réglage.
- Remplacer l'ancien écrou (3) par un écrou neuf.
- Serrer de **3,5 à 4 daN.m**.



Dépose - repose climatiseur

Impératif : Avant toute intervention sur le circuit de climatisation, respecter les précautions à prendre (voir méthode correspondante).

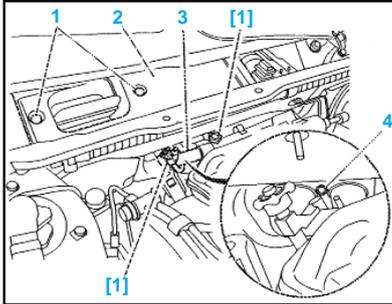
OUTILLAGE SPÉCIAL

- Pince à durits : référence atelier (-).1512.

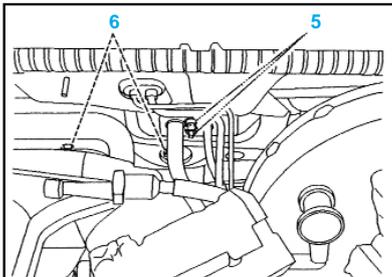
DÉPOSE

- Vidanger le circuit de réfrigérant.
- Déposer la planche de bord.
- Déposer les conduits d'aération.
- Dégraffer la grille d'auvent.
- Déposer le filtre à pollen.
- Déposer les 2 fixations (1) du support de filtre (2).

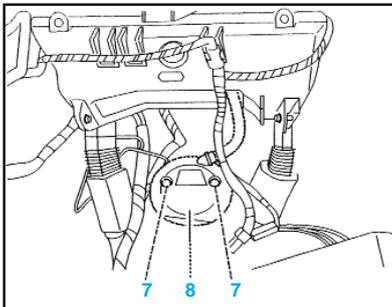
- Dépressuriser le circuit de refroidissement.
- Pincer la durit d'entrée et de sortie d'aérotherme (3), à l'aide de l'outil [1].
- Débrancher les durits (3).
- Déposer la fixation (4).



- Déposer les écrous (5).
- Désaccoupler la bride de détendeur, bouchonner les entrées du détendeur et les tuyaux.
- Déposer les 2 fixations (6) de l'ensemble climatiseur sur le tablier.



- Déposer les fixations (7) de la platine d'évacuation condensation (8).
- Débrancher le connecteur du module pulseur, dégager le faisceau.



Attention : Placer un récipient sous les durits d'entrée et de sortie aérotherme.

- Déposer l'ensemble climatiseur.

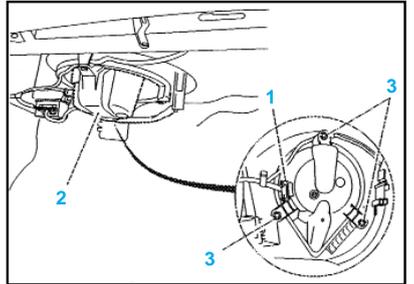
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Monter des joints neufs lubrifiés sur tous les tuyaux du circuit de réfrigération qui ont été démontés.
- Recharger en liquide réfrigérant (voir méthode correspondante).
- Vérifier le fonctionnement du circuit.

Dépose - repose pulseur

DÉPOSE

- Déposer l'insonorisant sous planche de bord (côté passager).
- Débrancher la connexion (1) du pulseur (2).
- Déposer :
 - les 3 vis (3),
 - le pulseur (2).



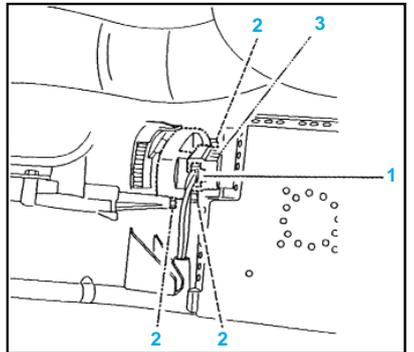
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Contrôler le fonctionnement du moteur pulseur.

Remplacement motoréducteur de recyclage

DÉPOSE

- Côté passager, déposer :
 - l'insonorisant sous planche de bord,
 - le vide-poches.
- Débrancher la connexion (1) du motoréducteur.
- Déposer :
 - les 3 vis (2),
 - le motoréducteur (3).



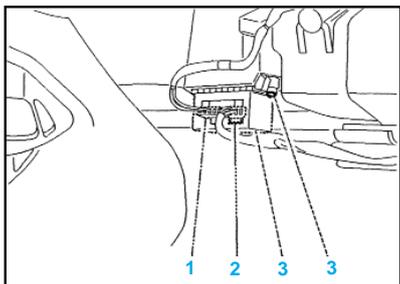
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Contrôler le fonctionnement du motoréducteur.

Dépose - repose module de pulseur

DÉPOSE

- Déposer l'insonorisant sous planche de bord (côté passager).
- Débrancher les connexions (1) et (2) du module (3).
- Déposer :
 - la fixation (4),
 - le module (3).



REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier le fonctionnement électrique du pulseur.

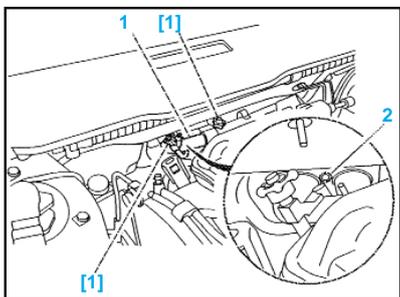
Dépose - repose aérotherme

OUTILLAGE SPÉCIAL :

- Pince à durits (-).1512.

DÉPOSE

- Débrancher la batterie.
- Déposer la planche de bord (voir méthode correspondante).
- Dépressuriser le circuit de refroidissement.
- Pincer les durits d'entrée et de sortie de l'aérotherme (1), à l'aide de l'outil [1].
- Débrancher les durits.
- Déposer la fixation (2).

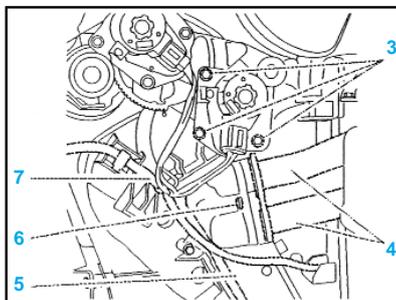


REPOSE

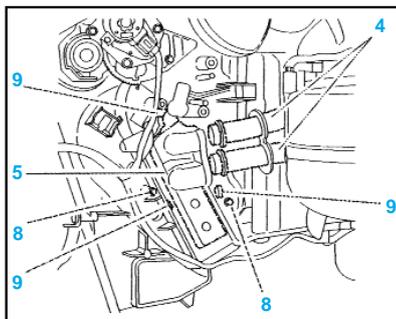
Impératif : Monter des joints toriques neufs sur les tuyaux d'entrée et de sortie aérotherme.

- Débrancher le connecteur du motoréducteur de mixage.
- Déposer les trois fixations (3) du motoréducteur et le déposer.

Impératif : Placer un récipient sous les raccords (4), de l'aérotherme (5).



- Déposer la fixation (6) pour libérer les raccords (4) de l'aérotherme (5).
- Dégager le faisceau (7).
- Pousser les raccords (4) vers le tablier et récupérer les joints toriques.
- Déposer les deux fixations (8) de l'aérotherme (5).
- Agir sur les trois clips de maintien (9) de l'aérotherme (5).
- Déposer l'aérotherme.
- Rebrancher les tuyaux de l'aérotherme avant d'effectuer la mise en place complète de celui-ci dans son logement.
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

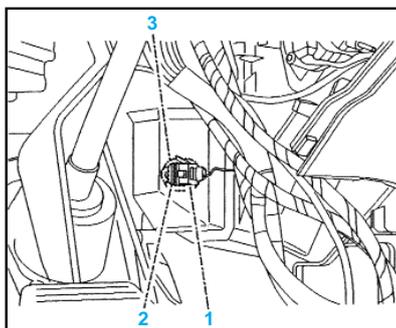


Nota : faire l'appoint du circuit de refroidissement et purger.

Dépose - repose sonde évaporateur

DÉPOSE

- Déposer la garniture sous la planche de bord (côté conducteur).
- Débrancher la connexion électrique (1).
- Tourner et tirer sur la sonde (2) pour la déboîter de son support (3).
- Déposer la sonde.



REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

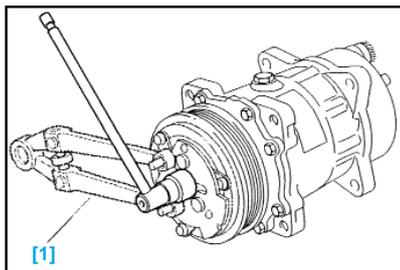
Dépose - repose plateau entraîneur compresseur

OUTILLAGE SPÉCIAL

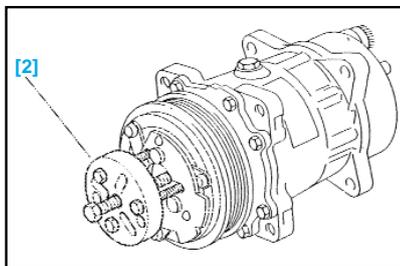
- Clé à ergots réglables FACOM 117A.
- Extracteur du plateau entraîneur (-).1516.

DÉPOSE

- Précautions à prendre (voir méthode correspondante).
- Mettre en place la clé à ergots [1].



- Desserrer l'écrou central avec la clé et la douille.
- Déposer l'écrou central.
- Mettre en place l'extracteur [2].
- S'assurer qu'il est bien parallèle à la face du plateau entraîneur.
- Extraire le plateau entraîneur.



REPOSE

- Mettre en place le plateau entraîneur.
- Reposer l'ancien écrou et le serrer de 3,5 à 4 daN.m.
- Contrôler et régler l'entrefer.
- Remplacer l'ancien écrou par un écrou neuf.
- Serrer de 3,5 à 4 daN.m.

Dépose - repose poulie d'entraînement du compresseur - climatisation automatique

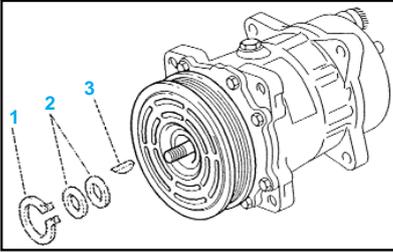
OUTILLAGE

- Extracteur (-).0174.

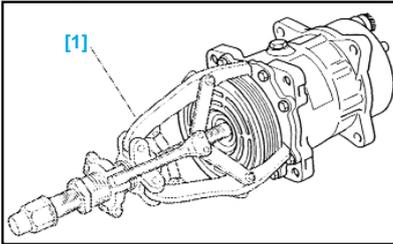
DÉPOSE

- Précautions à prendre (Voir méthode correspondante).
- Déposer :
 - le plateau entraîneur (voir méthode correspondante),

- l'anneau élastique (1),
- les rondelles (2),
- la clavette (3).



- Mettre en place l'extracteur [1].
- Extraire la poulie d'entraînement du compresseur.



REPOSE

- Mettre en place la poulie et l'enfoncer jusqu'au fond de son logement.
- Reposer :
 - la clavette (3),
 - les rondelles (2),
 - l'anneau élastique (1),
 - le plateau d'entraînement (voir méthode correspondante).
- Reposer l'ancien écrou et le serrer de 3,5 à 4 daN.m.
- Contrôler et régler l'entrefer.
- Remplacer l'ancien écrou par un écrou neuf.
- Serrer de 3,5 à 4 daN.m.

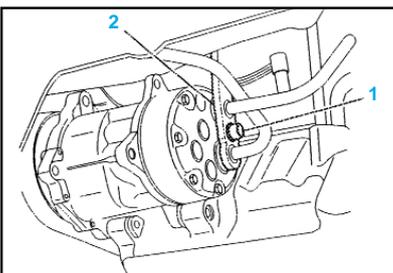
Dépose - repose compresseur

Impératif : Avant toute intervention sur le circuit de climatisation, respecter les précautions à prendre (voir méthode correspondante).

DÉPOSE

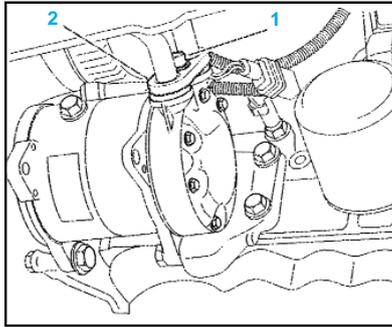
- Vidanger le circuit de réfrigérant.
- Déposer :
 - le pare-boue inférieur gauche,
 - l'insonorisant sous moteur,
 - la courroie d'entraînement des accessoires.

Particularités moteur DW12TED4



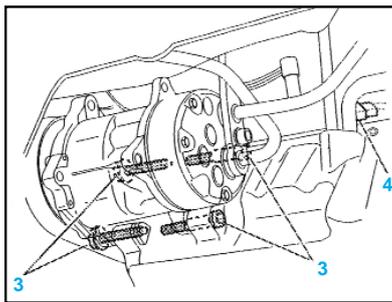
Particularités moteur EW12J4

- Déposer la vis (1).
- Ecarter la bride (2).

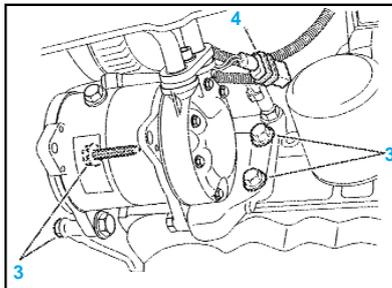


Impératif : Obturer rapidement et de manière étanche les entrées et sorties du compresseur ainsi que les tuyauteries.

Particularités moteur DW12TED4

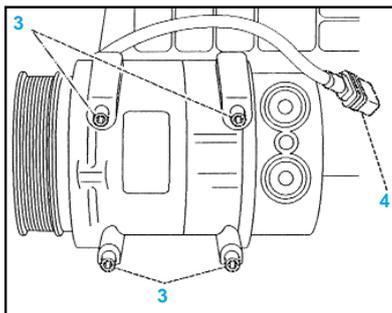


Particularités moteur ES9J4S



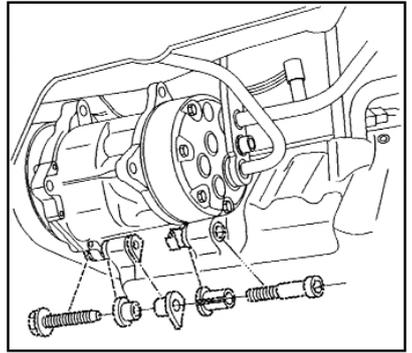
Particularités moteur EW12J4

- Débrancher le connecteur (4) du compresseur.
- Déposer les 4 vis de fixation (3) du compresseur.
- Déposer le compresseur.



REPOSE

Particularités moteur DW12TED4



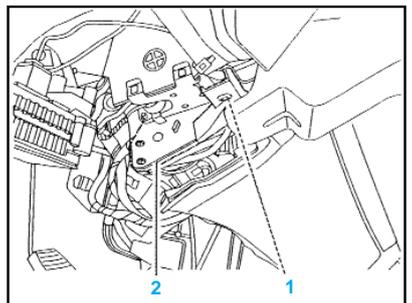
Nota : Pour le moteur DW, reposer le compresseur en respectant l'empilage des pièces ci-dessus.

- Serrer les fixations au couple en commençant par les deux fixations côté poulie (serrage à 4,5 daN.m).
- Déposer les bouchonnages mis en place sur le compresseur et les tuyauteries.
- Mettre en place la bride (2) (serrage à 4 daN.m.).
- Reposer la courroie d'entraînement des accessoires ; effectuer la tension de la courroie.
- Recharger en liquide réfrigérant (suivant préconisations).
- Vérifier le fonctionnement du circuit de réfrigération.

Dépose - repose résistance de chauffage additionnel / climatiseur - moteur DW12TED4

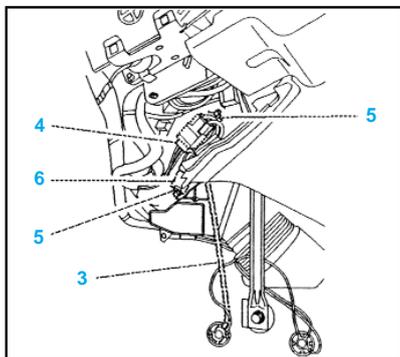
DÉPOSE

- Déposer (côté conducteur) :
 - la garniture sous planche de bord,
 - le flasque de console.
- Déposer la fixation (1) du support connecteur (2).
- Dégager le support connecteur (2) vers le haut.



- Débrancher :
 - le fil de masse (3),
 - le faisceau d'alimentation (4).
- Déposer :
 - les fixations (5),
 - la résistance (6) du climatiseur.

Attention : retirer la résistance avec précaution pour ne pas détériorer l'aérotherme.



REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Attention : Reposer la résistance avec précaution pour ne pas détériorer l'aérotherme.

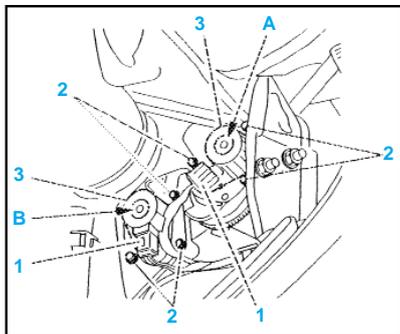
Remplacement motoréducteur

Distribution - motoréducteur mixage

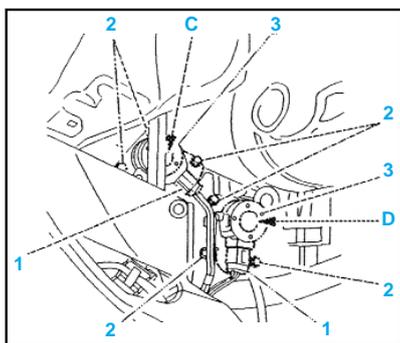
DÉPOSE

- Déposer :
 - la garniture inférieure de planche de bord (côté conducteur),
 - l'insonorisant sous planche de bord (côté passager),
 - le vide-poches (côté passager).

Côté conducteur



Côté passager



- (A), (C) : Motoréducteur distribution.
- (B), (D) : Motoréducteur mixage.
- Débrancher les connecteurs (1).

- Déposer :
 - les 3 fixations (2),
 - le motoréducteur (3).

REPOSE

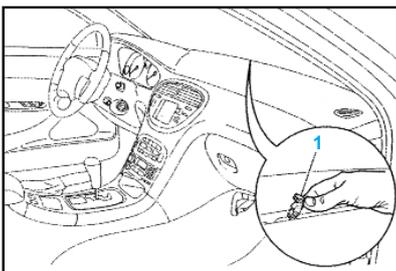
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Impératif : Effectuer le menu apprentissage avec le DIAG 2000.

Remplacement sonde solaire

DÉPOSE

- A l'aide d'une spatule, et en tirant vers le haut, dégrafer la sonde (1).
- Déconnecter et déposer la sonde (1).



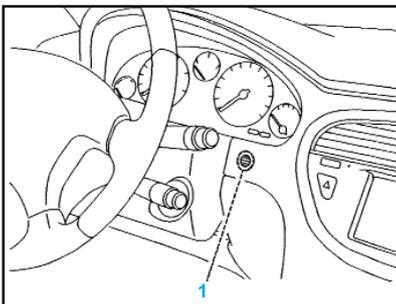
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Remplacement sonde habitacle

DÉPOSE

- Déposer la façade commande de climatisation (voir méthode correspondante).
- Débrancher la sonde (1).
- Déposer la sonde par l'intérieur de la planche de bord.



REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Dépose - repose cartouche déshydratrice

Impératif : Avant toute intervention sur le circuit de climatisation, respecter les précautions à prendre (voir méthode correspondante).

OUTILLAGE

- Embout Torx T70 (-).9776-X2.

DÉPOSE

- Vidanger le circuit de réfrigération.
- Déposer :
 - la demi-grille de calandre supérieure droite,
 - le déflecteur sur face avant,
 - l'obturateur sur façade avant.
- Déposer le bouchon (1) du condenseur à l'aide de l'outil [1].
- Echanger la cartouche déshydratrice.
- Couple de serrage du bouchon (1) : 1,4 daN.m.

REPOSE

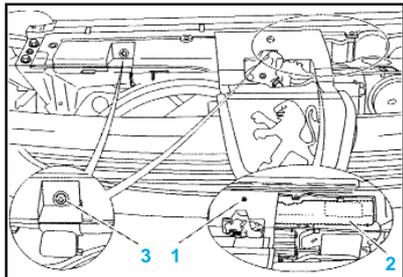
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Nettoyer le filetage du bouchon (1) à l'aide d'un chiffon antistatique lubrifié ainsi que la zone taraudée du réservoir.
- Lubrifier les joints du bouchon à l'aide d'huile de compresseur.
- Recharger en liquide réfrigérant (voir méthode correspondante).
- Vérifier le fonctionnement du circuit de réfrigération.

Dépose - repose condenseur

Impératif : Avant toute intervention sur le circuit de climatisation, respecter les précautions à prendre (voir méthode correspondante).

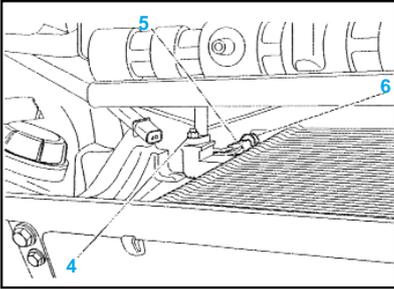
DÉPOSE

- Vidanger le circuit de réfrigérant.
- Déposer :
 - l'écran anti-bruit moteur (suivant motorisation),
 - les grilles de calandre droite et gauche,
 - l'insonorisant sous moteur,
 - le déflecteur d'air central sous pare-chocs,
 - le raccord d'air de l'échangeur d'air (moteur DW).
- Déposer :
 - la vis supérieure de calandre (1),
 - le déflecteur (2) sur face avant,
 - les deux vis supérieures (3) des supports radiateur,
- Les supports radiateur.

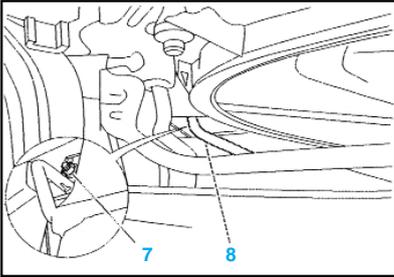


- Ecarter le radiateur vers l'arrière du véhicule ou déposer le radiateur suivant motorisation.

- Déposer la fixation supérieure (4) du tuyau condenseur,
- Débrancher le connecteur (5) du pressostat (6).

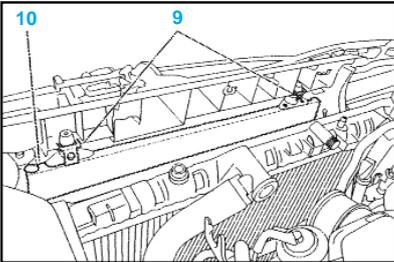


- Déposer la fixation (7) du tuyau condenseur inférieur (8).



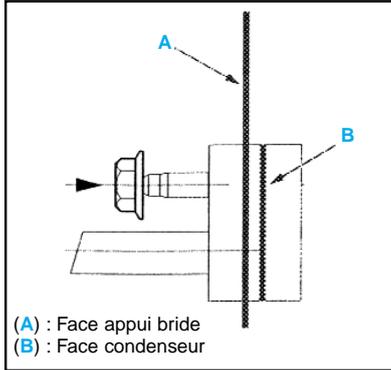
Impératif : Bouchonner les tuyaux et le condenseur de manière étanche.

- Déposer :
 - les agrafes (9) du condenseur (10),
 - le condenseur (10).



REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.



(A) : Face appui bride
(B) : Face condenseur

Attention : Lors de la repose des tuyaux de réfrigération, la bride devra être en appui sur son interface avant le serrage de l'écrou.

- Recharger en liquide réfrigérant (voir méthode correspondante).
- Vérifier le fonctionnement du circuit.

Précautions à prendre - air conditionné

RÈGLES DE SÉCURITÉ

Impératif : Respecter, dans tous les cas, ces précautions générales.

- Porter des gants et des lunettes de protection afin d'éviter tout risque de gelure.
- Ne pas manipuler le réfrigérant près d'une flamme ou d'un corps très chaud (ex: cigarettes) afin d'éviter tout risque de dégagement des vapeurs toxiques.
- Travailler dans un local aéré.

Impératif : • Le lubrifiant pour les compresseurs est extrêmement hygroscopique.
• Utiliser des doses neuves lors des interventions.

Précautions à prendre lors de l'ouverture du circuit

- Obtenir rapidement tous les conduits afin d'éviter l'introduction d'humidité.
- Les pièces neuves doivent être à température ambiante, avant déballage, afin d'éviter la condensation.
- Les bouchons sur les raccords des pièces devront être déposés au dernier moment avant montage.

Attention : éviter de monter les pièces ne possédant pas de bouchon.

- Le condenseur ne doit pas rester à l'air libre plus de 5 mn (même branché au circuit) car la cartouche déshydratrice intégrée risque d'être saturée en humidité.
- Si le circuit est resté à l'air libre, il est nécessaire de remplacer :
 - la cartouche déshydratrice,
 - l'huile du compresseur.

Précautions à prendre lors du montage des raccords

- N'utiliser que des joints neufs.
- Attention :** Lubrifier les joints en utilisant de l'huile pour compresseur.
- Serrer les raccords au couple préconisé en utilisant dans la mesure du possible une contre-clé.

Protection générale du circuit

Attention : Ne jamais mettre le système de réfrigération d'huile en marche si le circuit de réfrigérant est vidangé.

- Avant d'effectuer une charge de réfrigérant, contrôler le niveau d'huile du compresseur.

Attention : Ne pas déposer le bouchon de remplissage du compresseur lorsque le circuit est chargé.

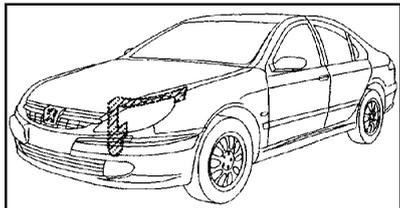
Contrôles électriques

- Avant de rebrancher un connecteur, vérifier :
 - l'état des différents contacts (déformation, oxydation...),
 - la présence du joint d'étanchéité,
 - la présence et l'état du verrouillage mécanique.
- Lors des contrôles électriques :
 - la batterie doit être correctement chargée,
 - ne jamais utiliser une source de tension supérieure à 12 V,
 - ne jamais utiliser une lampe témoin,
 - ne pas produire d'arc électrique.
- Ne pas débrancher :
 - la batterie moteur tournant,
 - le calculateur contact mis.

REPLACEMENT DES ÉLÉMENTS SOUDÉS

Partie avant

Remplacement support absorbeur, appui de façade assemblé, demi-façade bloc avant supérieur



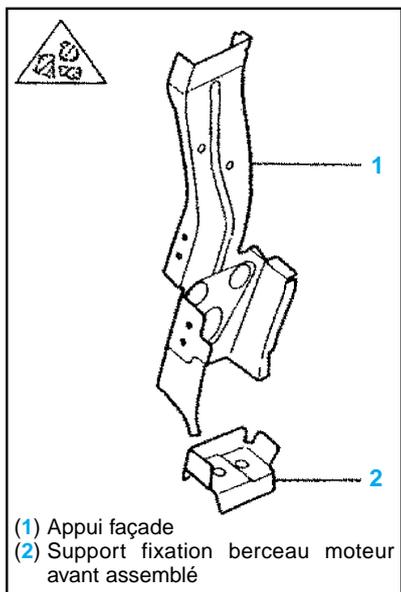
Attention : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

Impératif : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

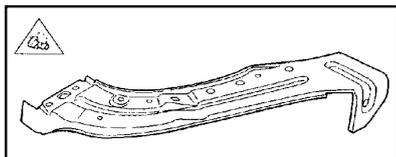
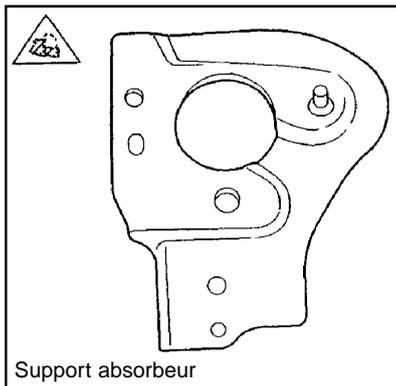
OPÉRATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- Remplacement :
 - aile avant,
 - projecteur (voir méthode correspondante).
- Dépose - repose :
 - pare-chocs (voir méthode correspondante),
 - renfort de pare-chocs,
 - absorbeur de pare-chocs,
 - façade avant,
 - batterie,
 - support batterie,
 - support inférieur de projecteur,
 - dégager les faisceaux électriques.

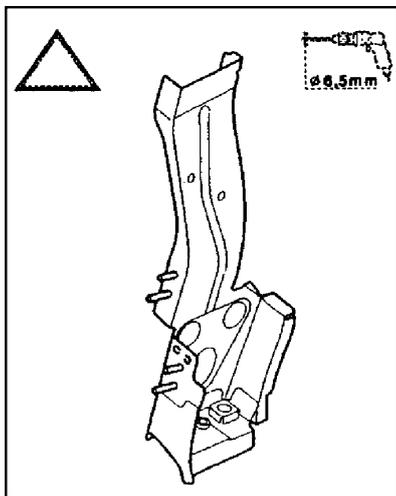
COMPOSITION



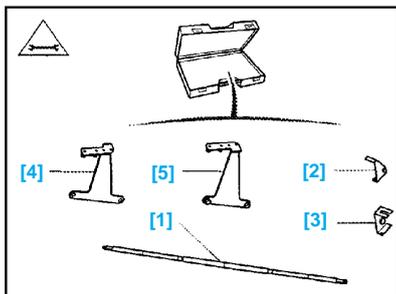
PIÈCE(S) NÉCESSAIRE(S) À LA RÉALISATION DE LA MÉTHODE



PRÉPARATION PIÈCE NEUVE



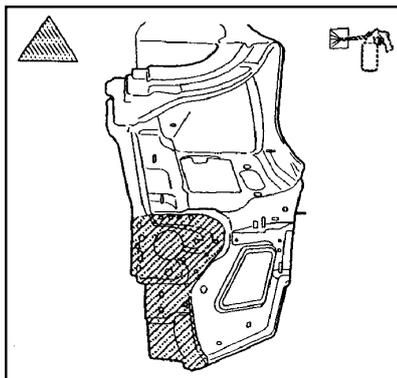
OUTILLAGE



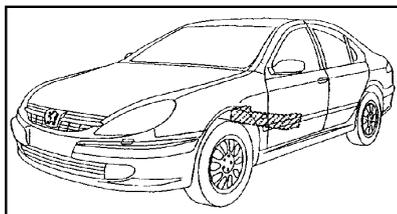
- Mallette référence (-).1118 comprenant les outils suivants :

- outil de rapprochement d'ailes arrière [1],
 - gabarits de traçage découpe brancards avant côté gauche [3], côté droit [2],
 - gabarits de positionnement demi-façade avant [4] - [5].
- Pour la méthode, utiliser le gabarit de positionnement de façade [4] ou [5].

DÉCOUPAGE / DÉGRAFAGE / AJUSTAGE / SOUDAGE / PROTECTION



Remplacement traverse avant d'assise avant



Attention : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

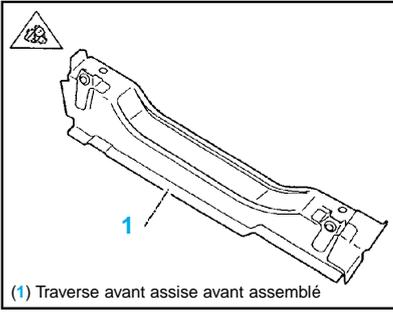
Impératif : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

OPÉRATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

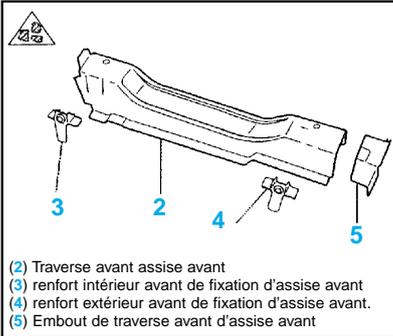
- Dépose - repose :
 - assise arrière (voir méthode correspondante),
 - sièges avant (voir méthode correspondante),
 - console (voir méthode correspondante),
 - enjoliveur de bas de marche,
 - ligne d'échappement,
 - écran thermique.
- Dégager - protéger la moquette.

IDENTIFICATION PIÈCE DE RECHANGE

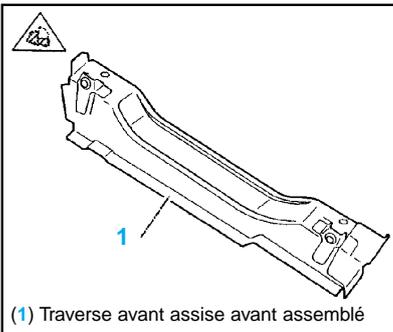
- Voir schéma page suivante.



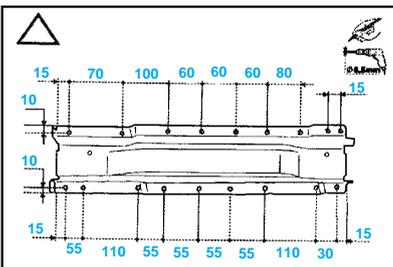
COMPOSITION DES PIÈCES DE RECHANGE



PIÈCE(S) NÉCESSAIRE(S) À LA RÉALISATION DE LA MÉTHODE



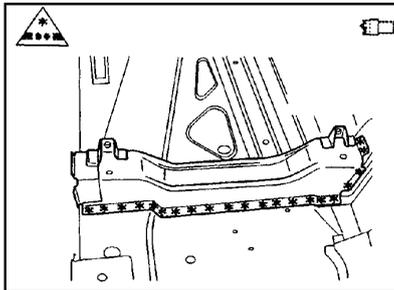
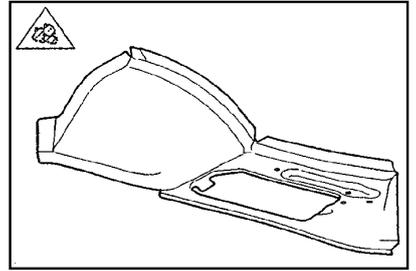
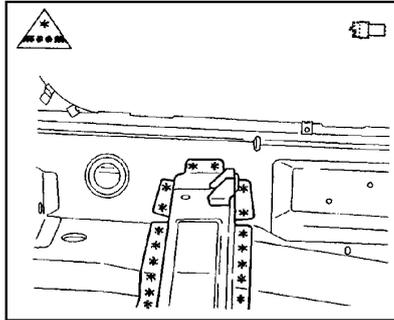
PRÉPARATION PIÈCE NEUVE



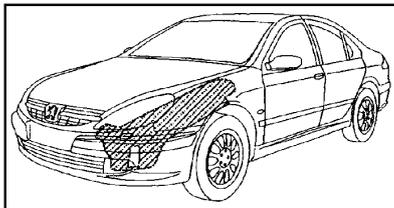
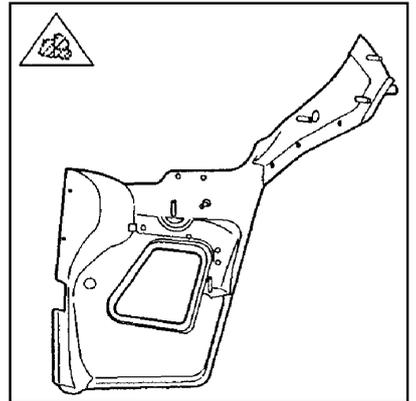
DÉCOUPAGE

- Voir schémas colonne suivante.

DÉGRAFFAGE / AJUSTAGE / SOUDAGE / PROTECTION

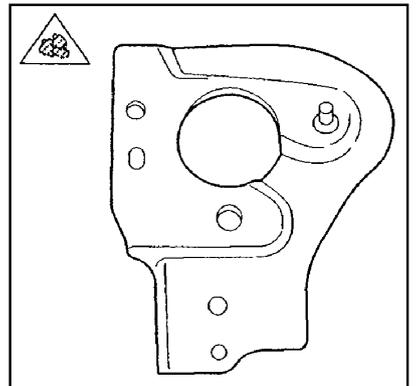


Remplacement passage de roue avant, demi-façade bloc avant inférieure, support absorbeur



Attention : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

Impératif : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).



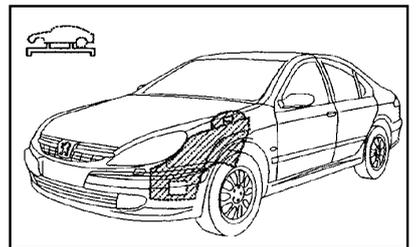
OPÉRATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- Remplacement :
 - aile avant,
 - projecteur (voir méthode correspondante),
 - support aile avant.
- Dépose - repose :
 - pare-chocs (voir méthode correspondante),
 - renfort de pare-chocs,
 - absorbeur de pare-chocs,
 - façade avant,
 - batterie,
 - support batterie,
 - support connecteur,
 - support moteur.
- Dégager les faisceaux électriques.

IDENTIFICATION PIÈCE DE RECHANGE

- Voir schéma colonne suivante.

REPLACEMENT PASSAGE DE ROUE ASSEMBLÉ



Attention : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

Impératif : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

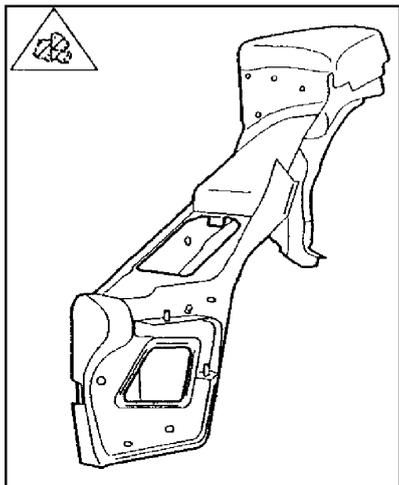
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

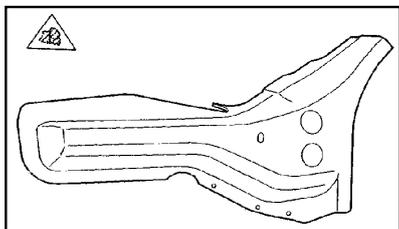
**OPÉRATION(S)
COMPLÉMENTAIRES**

- Remplacement :
 - aile avant,
 - capot (voir méthode correspondante),
 - support projecteur,
 - demi-façade supérieure (voir méthode correspondante).
- Dépose - repose du mécanisme d'essuie-vitre (voir méthode correspondante).
- Dégager :
 - moquette de plancher avant, partiellement,
 - faisceaux électrique.

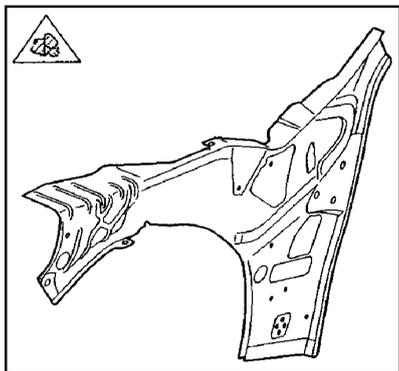
IDENTIFICATION PIÈCE DE RECHANGE



- Passage de roue avant assemblé.

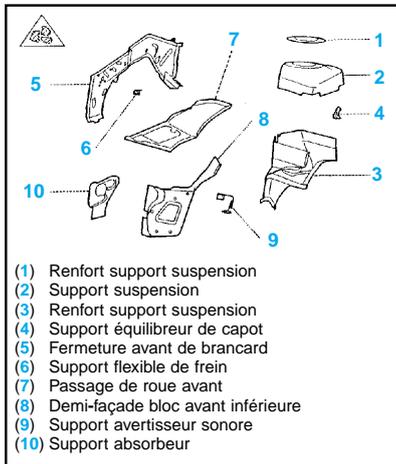


- Renfort avant côté d'habitacle.



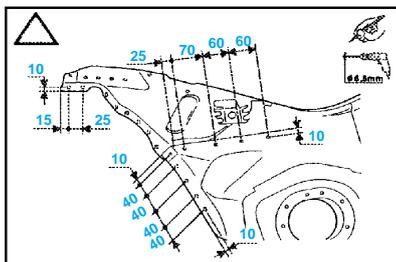
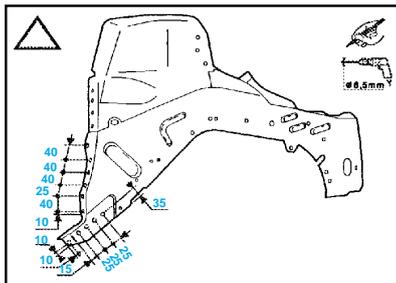
- Doublure d'aile avant.

COMPOSITION PIÈCE DE RECHANGE

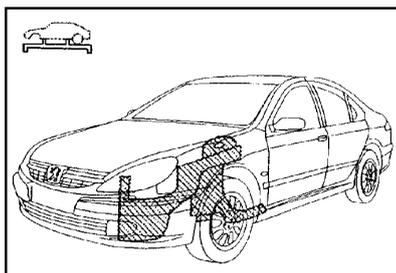


- (1) Renfort support suspension
- (2) Support suspension
- (3) Renfort support suspension
- (4) Support équilibreur de capot
- (5) Fermeture avant de brancard
- (6) Support flexible de frein
- (7) Passage de roue avant
- (8) Demi-façade bloc avant inférieure
- (9) Support avertisseur sonore
- (10) Support absorbeur

PRÉPARATION PIÈCE NEUVE



Remplacement brancard avant complet, semelle de brancard avant et passage de roue avant partie arrière assemblée



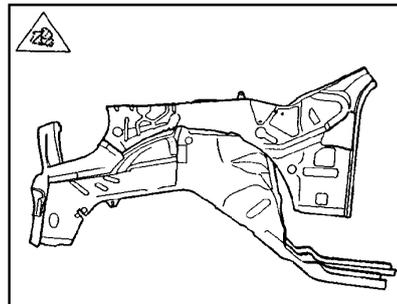
Attention : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

Impératif : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

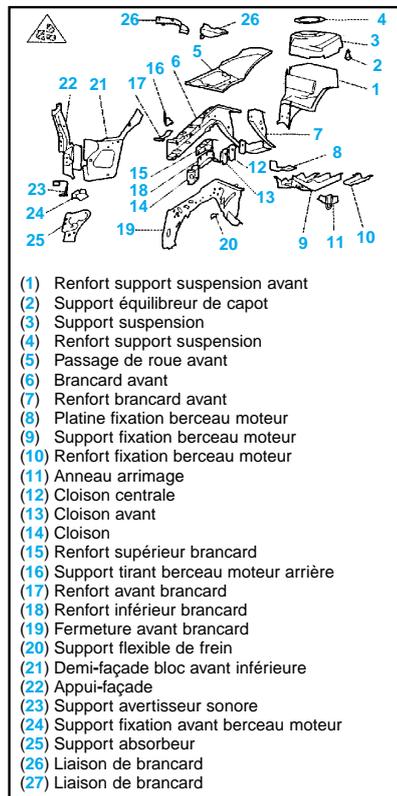
**OPÉRATION(S)
COMPLÉMENTAIRE(S)**

- Remplacement :
 - aile avant,
 - capot (voir méthode correspondante),
 - support projecteur,
 - demi-façade supérieure (voir méthode correspondante).
- Dépose - repose du mécanisme d'essuie-vitre (voir méthode correspondante).
- Dégarnir - garnir le tablier.
- Dégager :
 - moquette de plancher avant, partiellement,
 - faisceaux électrique.

IDENTIFICATION PIÈCE DE RECHANGE



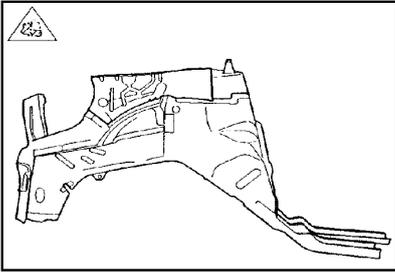
- Passage de roue complet.



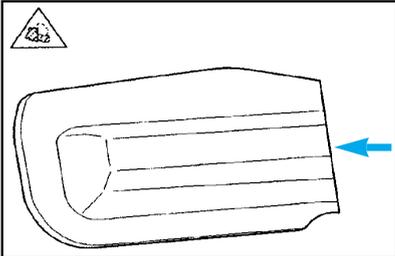
- (1) Renfort support suspension avant
- (2) Support équilibreur de capot
- (3) Support suspension
- (4) Renfort support suspension
- (5) Passage de roue avant
- (6) Brancard avant
- (7) Renfort brancard avant
- (8) Platine fixation berceau moteur
- (9) Support fixation berceau moteur
- (10) Renfort fixation berceau moteur
- (11) Anneau arrimage
- (12) Cloison centrale
- (13) Cloison avant
- (14) Cloison
- (15) Renfort supérieur brancard
- (16) Support tirant berceau moteur arrière
- (17) Renfort avant brancard
- (18) Renfort inférieur brancard
- (19) Fermeture avant brancard
- (20) Support flexible de frein
- (21) Demi-façade bloc avant inférieure
- (22) Appui-façade
- (23) Support avertisseur sonore
- (24) Support fixation avant berceau moteur
- (25) Support absorbeur
- (26) Liaison de brancard
- (27) Liaison de brancard

PIÈCE(S) NÉCESSAIRE(S) À LA RÉALISATION DE LA MÉTHODE

- Voir schéma page suivante.

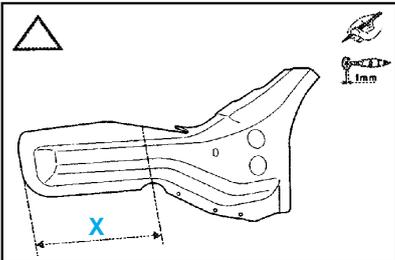


- Passage de roue avant complet.

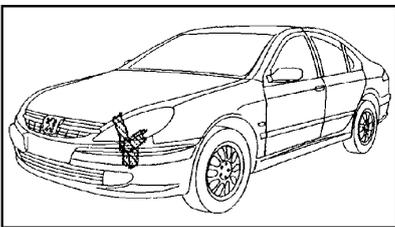


- Renfort avant côté d'habitacle partiel.

PRÉPARATION PIÈCE NEUVE



Remplacement brancard avant, coupe avant, fermeture de brancard partielle, support absorbeur



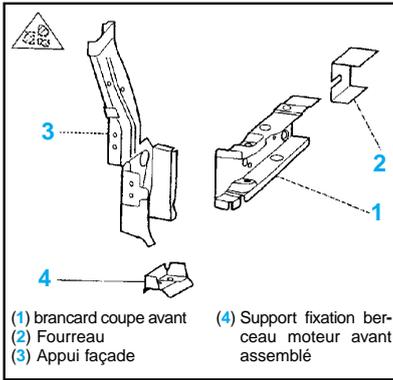
Attention : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.
Impératif : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

OPÉRATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- Remplacement :
 - capot,
 - aile avant,
 - projecteur (voir méthode correspondante),
 - pare-chocs (voir méthode correspondante),
 - renfort de pare-chocs,
 - absorbeur de pare-chocs.

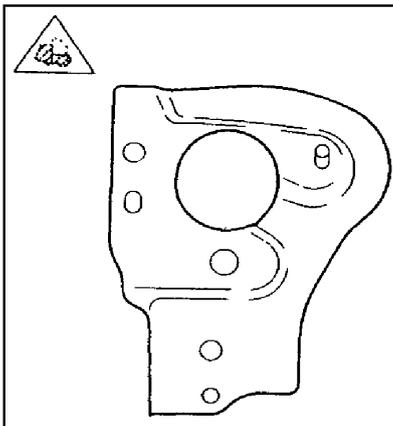
- Dépose - repose :
 - pare-boue,
 - avertisseurs sonores,
 - support inférieur de projecteur,
 - batterie,
 - support batterie,
 - support connecteur,
 - calculateur BVA.
- Dégager :
 - les faisceaux électriques
 - la boîte à fusibles.

COMPOSITION

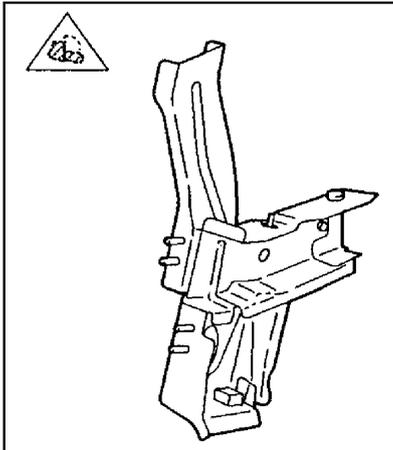


- (1) brancard coupe avant
- (2) Fourreau
- (3) Appui façade
- (4) Support fixation berceau moteur avant assemblé

PIÈCE(S) NÉCESSAIRE(S) À LA RÉALISATION DE LA MÉTHODE

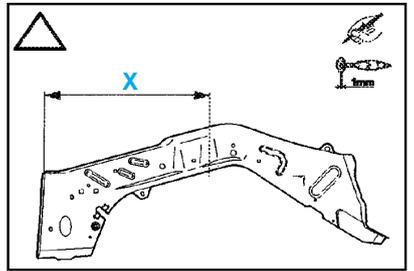


- Support absorbeur.

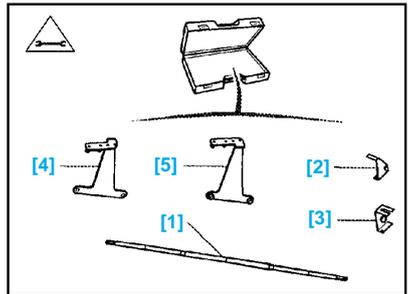


- Brancard coupe avant, spécial réparation.

PRÉPARATION PIÈCE NEUVE



OUTILLAGE

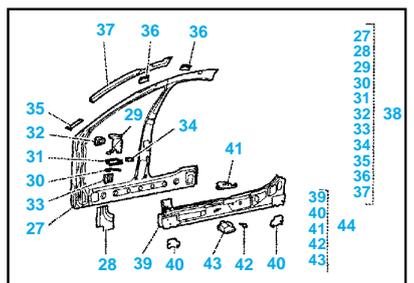
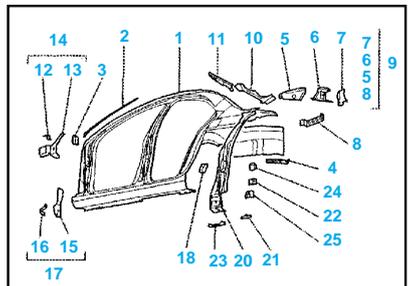


- Mallette référence (-).1118 comprenant les outils suivants :
 - outil de rapprochement d'ailes arrière [1],
 - gabarits de traçage découpe brancards avant côté gauche [3], côté droit [2],
 - gabarits de positionnement demi-façade avant [4] - [5].
- Pour la méthode, utiliser le gabarit de traçage de découpe du brancard avant.

Partie latéral

Caractéristiques - Identifications

Identifications côté habitacle



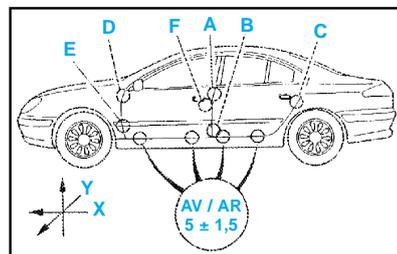
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Réglages portes montées (intervention - retouche - finition)



Nota : Cette opération de réglage nécessite 2 opérateurs.

Impératif : Ne jamais desserrer, sur une même porte, les deux charnières en même temps ; le réglage doit toujours être effectué sur une même charnière.

PRINCIPE

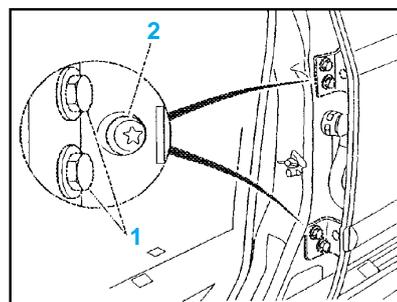
- Pour le réglage, partir de la porte arrière et ne pas prendre en compte la zone supérieure (cadre de porte).

Attention : Ne pas détériorer les joints.

- Dans la situation actuelle, seul le panneau extérieur de porte sert de référentiel.

RÉGLAGE DE LA PORTE ARRIÈRE

Partie supérieure - A



- Desserrer les fixations (1) du charnon fixe, puis effectuer le réglage en X (longueur véhicule).

- Desserrer la fixation (2) du charnon mobile, puis effectuer le réglage en Y et en Z (largeur et hauteur du véhicule).

- Contrôler les jeux et affleurements ; resserrer les fixations.

Partie inférieure - B

- procéder à la même opération que A, si nécessaire.

- Desserrer les fixations (3) et effectuer le réglage en Y (largeur du véhicule).

- Contrôler les jeux et affleurements ; resserrer les fixations.

RÉGLAGE DE LA PORTE AVANT

- Orienter la roue avant pour dégager partiellement le pare-boue en partie arrière.

Partie supérieure - D

- Voir schéma page suivante.

GÉNÉRALITÉS

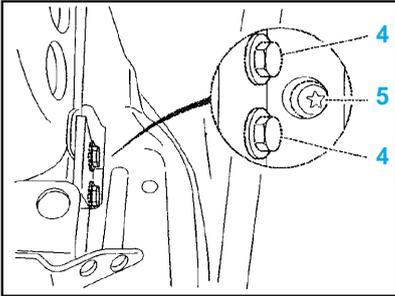
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

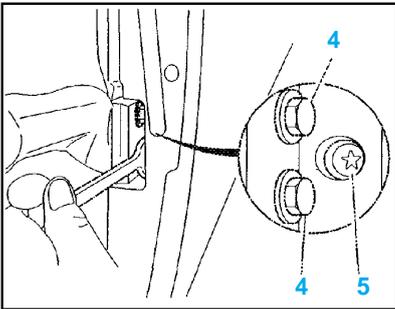
Repère / désignation	Pièce référencée PR	Épaisseur	Observation(s)
(1) côté habitacle	non	0,77	
(2) support joint antiallure	oui	0,97	
(3) support arrière réservoir liquide de nettoyage	non	1,17	
(4) côté d'habitacle, partie inférieure	oui	0,77	-
(5) logement feu arrière	non	0,87	
(6) logement feu arrière partie arrière	non	0,87	
(7) fermeture logement feu arrière	non	0,77	
(8) support connecteur	non	0,77	côté gauche
(9) logement de feu arrière assemblé	oui	-	5 + 6 + 7 + 8
(10) gouttière inférieure d'aile arrière assemblée	oui	0,77	
(11) gouttière d'aile arrière assemblée	non	0,77	-
(12) renfort avant côté d'habitacle	non	0,97	
(13) support avant réservoir liquide de nettoyage	non	1,17	côté droit
(14) renfort avant côté d'habitacle assemblé	oui	-	12 + 13
(15) fermeture avant longeron	non	0,87	
(16) support pare-boue	non	1,17	-
(17) fermeture avant longeron assemblée	oui	-	15 + 16
(18) renfort fixation gâche de porte arrière assemblée	oui	0,77	-
(19) côté habitacle assemblé	oui	-	1 + 2 + 3 + 4 + 9 + 10 + 14 + 17 + 18
(20) renfort de pied central	non	1,76	
(21) entretoise intermédiaire pied central	non	1,47	
(22) renfort fixation arrêt de porte	non	1,47	
(23) cloison inférieure	non	0,57	-
(24) renfort supérieure charnière assemblée	non	1,47	
(25) renfort inférieure charnière assemblée	non	1,47	
(26) renfort de pied central assemblé	oui	-	20 + 21 + 22 + 23 + 24 + 25
(27) doublure de côté d'habitacle	non	1,47 / 0,97 / 0,77 / 0,67	pièce(s) raboutée(s)
(28) renfort avant âme de longeron	oui	0,77	
(29) entretoise supérieure pied avant	non	1,47	
(30) entretoise inférieure pied avant	non	0,57	
(31) entretoise intermédiaire pied avant	non	1,47	
(32) renfort sup. charnière pied AV	non	1,47	
(33) renfort inf. charnière pied AV	non	1,47	
(34) renfort chape arrêt de porte	non	2,44	
(35) renfort supérieur doublure de pied	oui	1,17	
(36) romaine fixation barre de toit	non	1,76	
(37) doublure montant de baie assemblée	oui	1,17	
(38) doublure côté habitacle assemblée	oui	-	27 + 28 + 29 + 30 + 31 + 32 + 33 + 34 + 35 + 36 + 37

Repère / désignation	Pièce référencée PR	Épaisseur	Observation(s)
(39) longeron intérieur	non	1,76	haute limite élastique
(40) appuie-cric	non	3,00	
(41) renfort fixation enrouleur ceinture de sécurité	non	1,95	
(42) renfort extérieure arrière fixation assise avant	non	2,00	-
(43) support arrière assise avant extérieur	non	0,97	
(44) à la valeur indiquée dans le tableau en cas d'échange de la barre	oui	-	39 + 40 + 41 + 42 + 43



- Desserrer les fixations (4) du charnon fixe en accédant par l'intérieur de la découpe de l'aile, puis effectuer le réglage en X (longueur véhicule).
- Ouvrir la porte, agir sur la fixation (5) du charnon mobile, puis effectuer le réglage en Y et Z (largeur et hauteur du véhicule).
- Contrôler les jeux et affleurements : resserrer les fixations.

Partie inférieure - E



- Procéder à la même opération que D, si nécessaire.
- Desserrer les fixations et effectuer le réglage en Y largeur du véhicule).
- Contrôler les jeux et affleurements : resserrer les fixations.

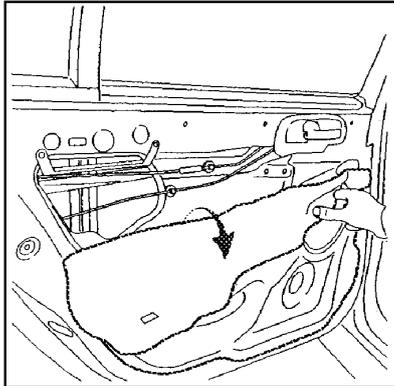
Impératif : Après le contrôle final, effectuer le blocage des fixations, en appliquant les couples correspondants.

- Fixations :
 - (1), (4) : 2,9 daN.m,
 - (2), (5) : 2,9 daN.m,
 - (3), (6) : 0,8 ± 0,2 daN.m.

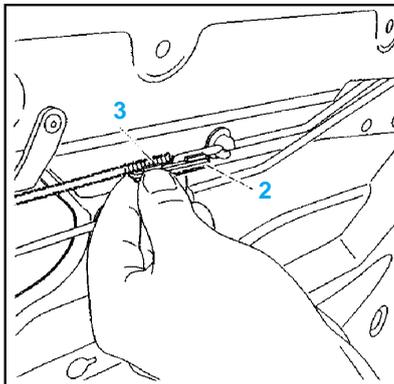
Dépose - repose commande d'ouverture intérieure (porte avant, porte arrière)

DÉPOSE

- Déposer le panneau de garniture de porte avant (voir méthode correspondante) ou déposer le panneau de garniture de porte arrière (voir méthode correspondante).



- Décoller avec précaution la feuille d'étanchéité en partie supérieure.
- À l'aide de l'outil [1], couper les têtes de rivets (1).



- Ouvrir la jonction (2) et désaccoupler la tringle (3) de la jonction.
- Dégager la commande d'ouverture intérieure.
- Désaccoupler la tringle de la commande d'ouverture intérieure.
- Déposer la commande d'ouverture intérieure.

REPOSE

Impératif : Effectuer la récupération des rivets tombés dans le bas de porte.

Impératif : En cas de déchirure, remplacer la feuille d'étanchéité (voir méthode correspondante).

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier le fonctionnement de la commande d'ouverture intérieure.

Remplacement de pied avant

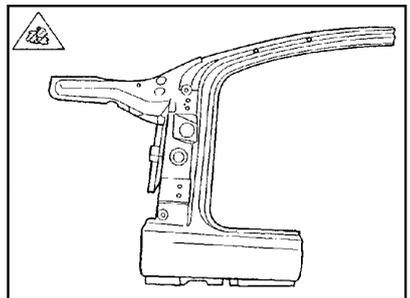
Attention : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

Impératif : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

OPÉRATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- Remplacement :
 - porte avant,
 - aile avant.
- Dépose - repose :
 - pare-brise (voir méthode correspondante),
 - charnières de capot,
 - mécanisme d'essuie-vitre (voir méthode correspondante),
 - connecteurs,
 - planche de bord (voir méthode correspondante),
 - joint d'entrée de porte (voir méthode correspondante),
 - siège avant (voir méthode correspondante),
 - capot (voir méthode correspondante).
- Dégarnir - garnir :
 - plancher avant partiel,
 - pied avant,
 - montant de baie.
- Dégager les faisceaux électriques.

IDENTIFICATION PIÈCE DE RECHANGE



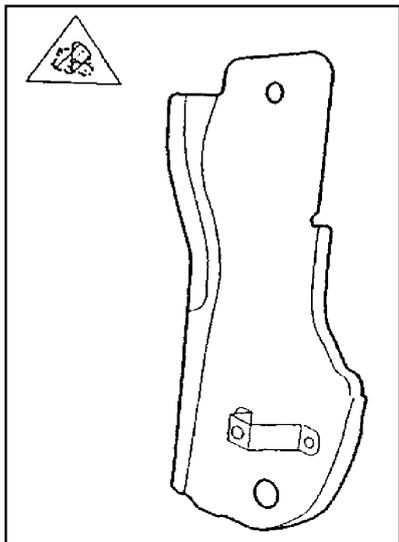
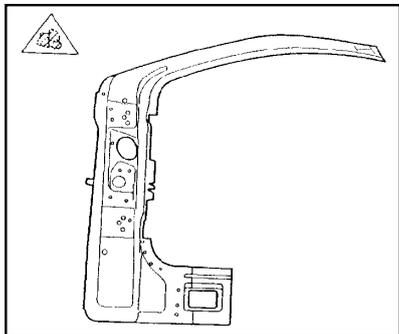
- Pied avant assemblé.
- Voir page suivante pour :
 - doublure de pied avant assemblé,
 - fermeture avant longeron.

GÉNÉRALITÉS

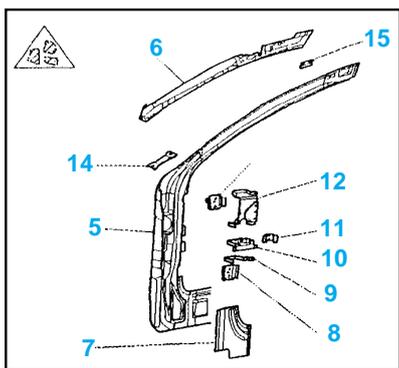
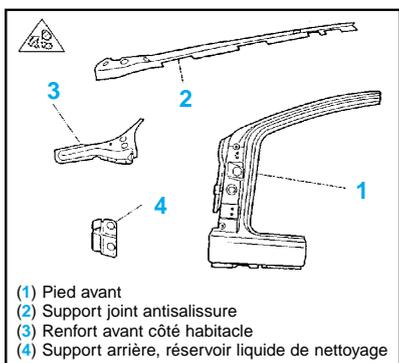
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



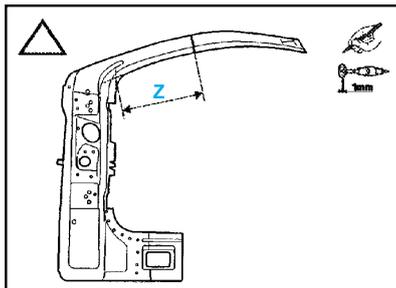
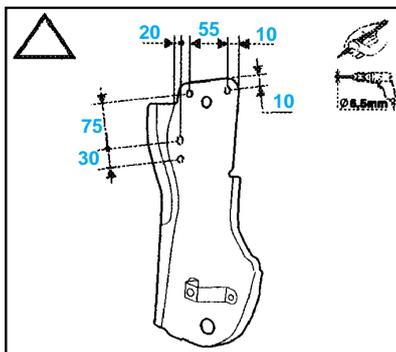
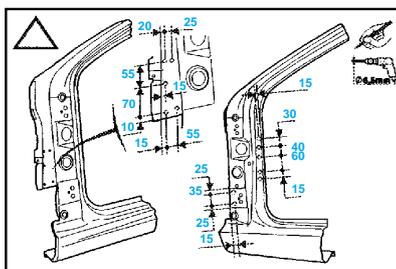
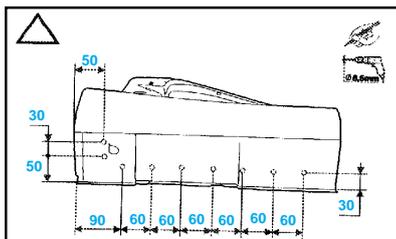
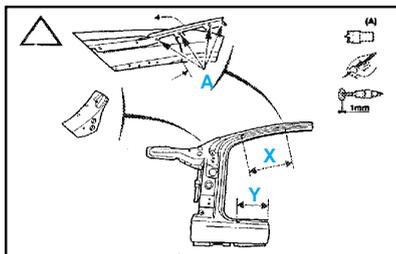
COMPOSITION PIÈCE DE RECHANGE



- (5) Doublure pied avant
- (6) Doublure montant de baie assemblé

- (7) Renfort avant âme de longeron
- (8) Renfort intérieur charnière pied avant
- (9) Entretoise inférieure pied avant
- (10) Entretoise intermédiaire pied avant
- (11) Renfort chape arrêt de porte
- (12) Entretoise supérieure pied avant
- (13) Renfort supérieur charnière pied avant
- (14) Renfort supérieur doublure de pied
- (15) Romaine fixation barre de toit

PRÉPARATION PIÈCE NEUVE



Remplacement côté habitacle partie inférieure

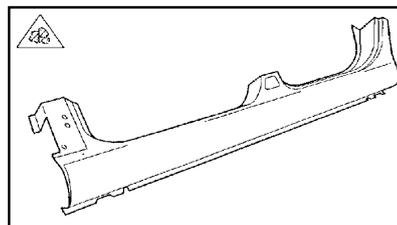
Attention : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de zéingage électrolytique homologué.

Impératif : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

OPÉRATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

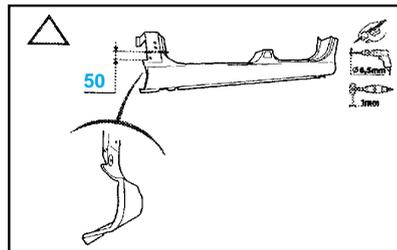
- Dépose - repose :
 - pare-chocs avant (voir méthode correspondante),
 - pare-boue AV, AR,
 - aile avant,
 - joint d'entrée de porte avant (voir méthode correspondante),
 - joint d'entrée de porte arrière (voir méthode correspondante),
 - porte AV, AR,
 - commande ouverture capot (voir méthode correspondante),
 - siège avant (voir méthode correspondante),
 - assise arrière (voir méthode correspondante),
 - dossier arrière (voir méthode correspondante).
- Dégarnir - garnir :
 - pied central,
 - plancher avant partiel,
 - plancher arrière partiel,
 - pied avant.
- Dégager les faisceaux électriques.

IDENTIFICATION PIÈCE DE RECHANGE



PIÈCE(S) NÉCESSAIRE(S) À LA RÉALISATION DE LA MÉTHODE

Préparation pièce neuve



Remplacement pied central

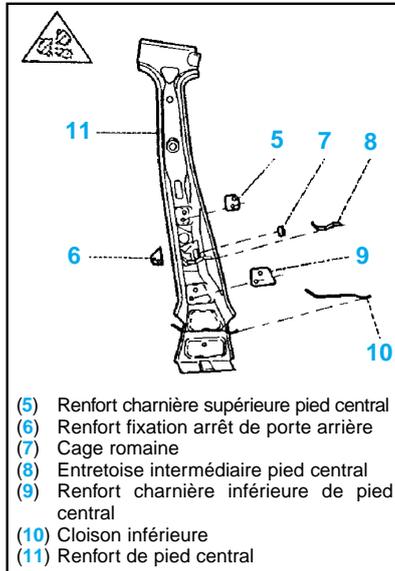
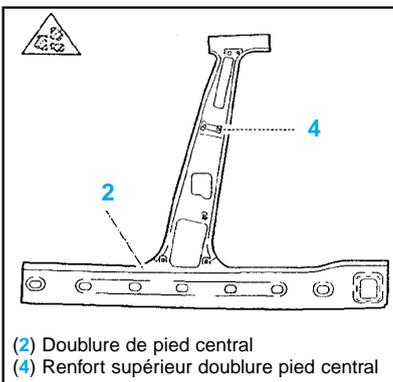
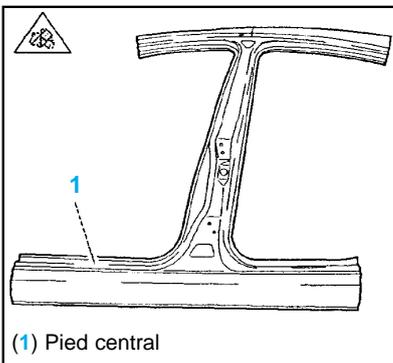
Attention : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

Impératif : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

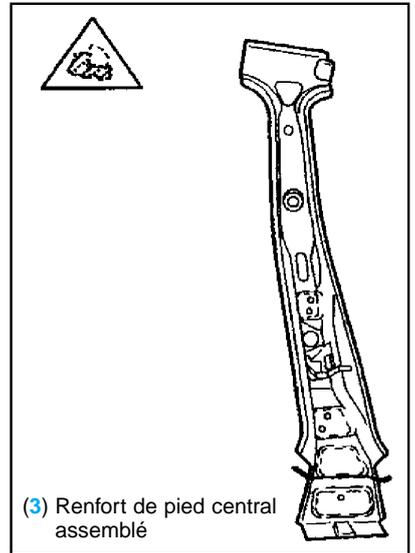
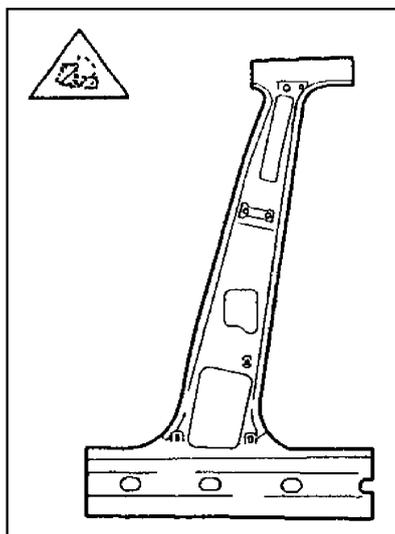
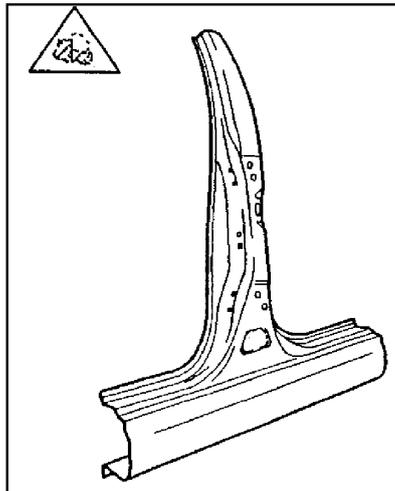
OPÉRATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- Remplacement :
 - porte avant,
 - porte arrière.
- Dépose - repose :
 - siège avant (voir méthode correspondante),
 - ceinture de sécurité avant (voir méthode correspondante),
 - assise arrière (voir méthode correspondante),
 - joint d'entrée de porte avant (voir méthode correspondante),
 - joint d'entrée de porte arrière (voir méthode correspondante),
 - enjoliveur de bas de marche,
 - module rideau coussin gonflable (voir méthode correspondante).
- Dégarnir - garnir :
 - pied central,
 - plancher avant et arrière partiels,
 - pavillon.
- Dégager les faisceaux électriques.

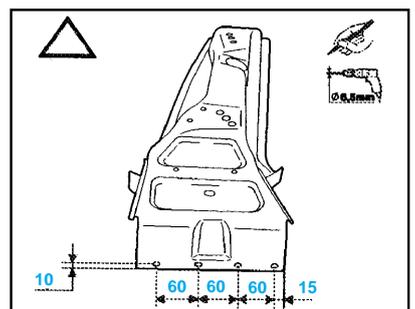
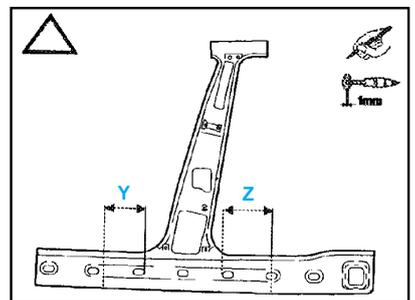
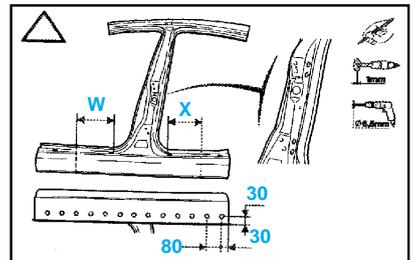
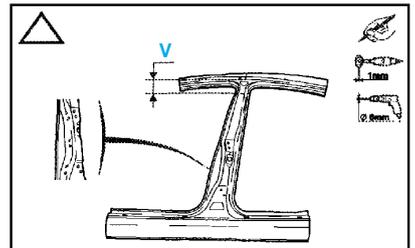
IDENTIFICATION PIÈCE DE RECHANGE



PIÈCE(S) NÉCESSAIRE(S) À LA RÉALISATION DE LA MÉTHODE



PRÉPARATION PIÈCE NEUVE



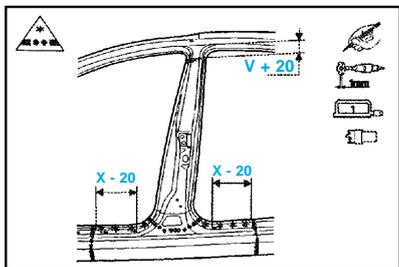
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

DÉCOUPAGE



Remplacement d'un panneau de porte avant

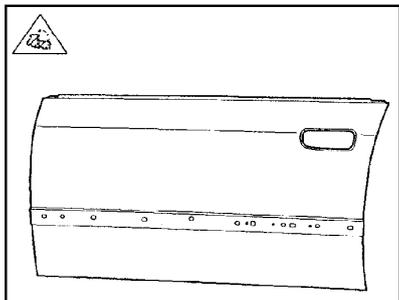
Attention : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

Impératif : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

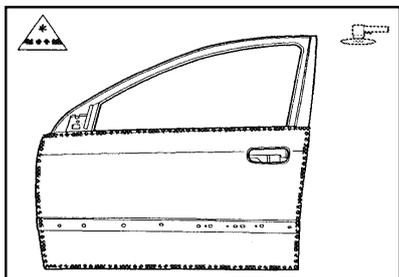
OPÉRATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- Dépose - repose porte (voir méthode correspondante).
- Dégarnir - garnir la porte.
- Dégager les faisceaux électriques;

PIÈCE(S) NÉCESSAIRE(S) À LA RÉALISATION DE LA MÉTHODE



DÉCOUPAGE



Remplacement d'un panneau de porte arrière

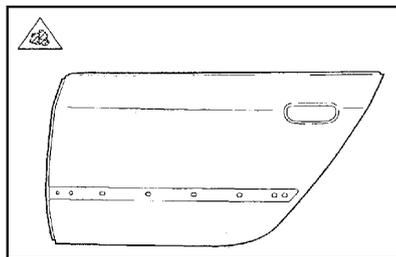
Attention : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

Impératif : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

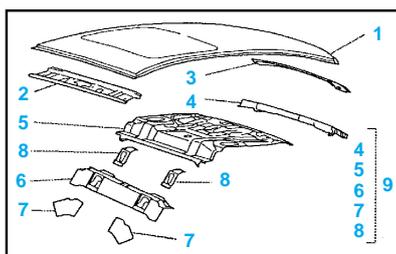
OPÉRATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- Dépose - repose porte (voir méthode correspondante).
- Dégarnir - garnir la porte.
- Dégager les faisceaux électriques.

IDENTIFICATION PIÈCE DE RECHANGE



Pavillon



- Sauf indication : toutes les pièces sont galvanisées deux faces.

- À l'aide d'un ruban adhésif, repérer les points de clippage **A, B, C, D, E, F, G** pour ne pas détériorer l'enjoliveur à la dépose.

- Implantation des points de fixation (à partir de l'arête avant du pavillon) :

- **A** : 105 mm,
- **B** : 225 mm,
- **C** : 550 mm,
- **D** : 765 mm,
- **E** : 935 mm,
- **F** : 1 150 mm,
- **G** : 1 305 mm.

- À l'aide de l'outil, décliper l'enjoliveur (1) de pavillon aux points **A, B, C, D, E, F, G**, en commençant par l'avant du véhicule.

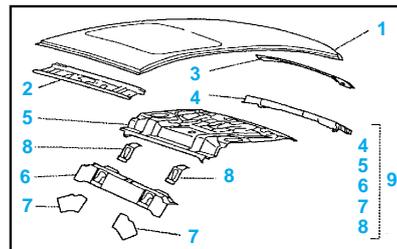
- Déposer l'enjoliveur (1) de pavillon.

- À l'aide d'un tournevis, décliper les deux charnières.

- Déposer l'ensemble trappe avec ses charnières.

Remplacement de pavillon

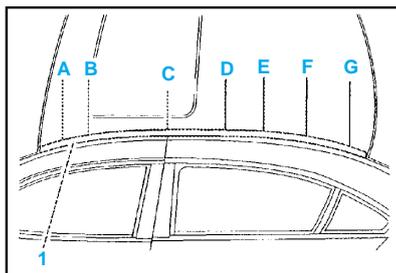
IDENTIFICATION PAVILLON, TABLETTE ARRIÈRE



Repère / désignation	Pièce référencée PR	Épaisseur	Observation(s)
(1) pavillon	oui	0,77	
(2) traverse supérieure baie de pare-brise	oui	0,77	-
(3) traverse supérieure lunette arrière	oui	0,87	
(4) traverse inférieure lunette arrière	oui	0,87	sans revêtement
(5) tablette arrière	non	1,17 - 0,67	sans revêtement pièce(s) raboutée(s)
(6) traverse tablette arrière	non	0,77	sans
(7) allonge traverse tablette arrière	non	0,77	revêtement
(8) renfort verrou de dossier	non	1,17	revêtement
(9) tablette arrière assemblée	oui	-	4 + 5 + 6 + 7 + 8

Dépose - repose enjoliveur de pavillon avec trappe

DÉPOSE

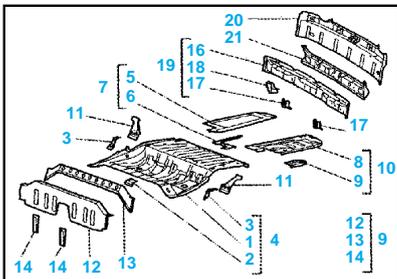


- Sauf indication : toutes les pièces sont galvanisées deux faces.
- Voir tableau ci-dessus.

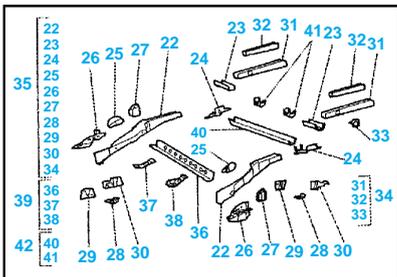
Partie arrière

IDENTIFICATION PLANCHER ARRIÈRE

- Voir schéma page suivante

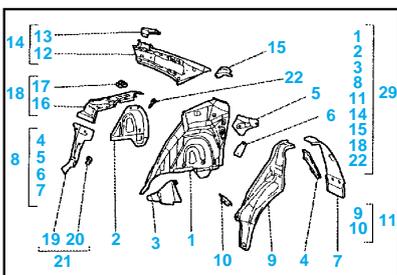


Nota : Sauf indication, toutes les pièces sont galvanisées deux faces.



Nota : Sauf indication, toutes les pièces sont galvanisées deux faces.

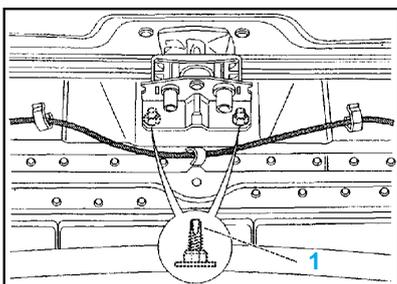
IDENTIFICATION DOUBLURE D'AILE ARRIÈRE



Nota : Sauf indication, toutes les pièces sont galvanisées deux faces.
- Voir tableau et schéma ci-dessus à nouveau page suivante.

Réglages

RÉGLAGE GÂCHE DE COFFRE



Nota : Deux opérateurs sont nécessaires.
- Agir sur l'empreinte Torx des fixations (1) pour régler la gâche et contrôler les affleurements avec les ailes arrière et les feux.

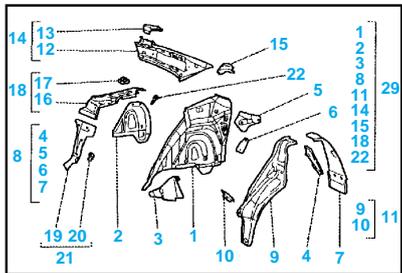
Repère / désignation	Pièce référencée PR	Épaisseur	Observation(s)
(1) plancher arrière	non	0,67	
(2) renfort central fixation assise AR	non	1,95	-
(3) renforts fixation assise arrière	non	1,17	
(4) plancher arrière assemblé	oui	-	1 + 2 + 3
(5) extension plancher arrière droit	non	0,67	-
(6) renfort extension	non	1,95	
(7) extension plancher arrière droit assemblé	oui	-	5 + 6
(8) extension plancher arrière gauche	non	0,67	-
(9) support échappement assemblé	non	2,93	
(10) extension plancher arrière gauche assemblé	oui	-	8 + 9
(11) renfort appui de dossier	oui	1,47	
(12) traverse à talon	non	0,77	
(13) doublure traverse talon	non	0,77	-
(14) renfort traverse	non	0,97	
(15) traverse à talon assemblée	oui	-	12 + 13 + 14
(16) traverse arrière	non	1,17	
(17) renfort arrière longeronnet	non	1,47	-
(18) appui anneau de remorquage assemblé	non	1,95	
(19) traverse arrière assemblée	oui	-	16 + 17 + 18
(20) panneau arrière	oui	0,87	-
(21) doublure de panneau arrière	oui	0,77 - 1,76	pièce(s) rabouée(s)
(22) longeronnet avant	non	1,17	
(23) embout traverse train arrière	oui	1,47	
(24) renfort traverse arrière	oui	2,44	
(25) renfort fixation avant train arrière	non	2,44	
(26) support traverse train arrière	non	2,44	
(27) renfort ceinture de sécurité assemblé	non	1,47	-
(28) appui suspension	non	1,47	
(29) renfort appui suspension int.	non	1,47	
(30) renfort appui suspension ext.	non	2,44	
(31) longeronnet arrière	non	0,87	
(32) renfort longeronnet arrière	non	1,17	
(33) support arrière échap. assemblé	non	1,95	
(34) longeronnet arrière assemblé	oui	-	31 + 32 + 33 côté gauche
(35) longeronnet assemblé	oui	-	22 + 23 + 24 + 25 + 26 + 27 + 28 + 29 + 30 + 34
(36) traverse avant de plancher AR	non	0,67	-
(37) renfort ceinture de sécurité central arrière droit	non	1,95	
(38) renfort ceinture de sécurité central arrière gauche	non	1,95	
(39) traverse avant plancher arrière assemblée	oui	-	36 + 37 + 38
(40) traverse train arrière	non	1,17	-
(41) cloison traverse assemblée	non	1,80	
(42) traverse train AR assemblée	oui	-	40 + 41

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

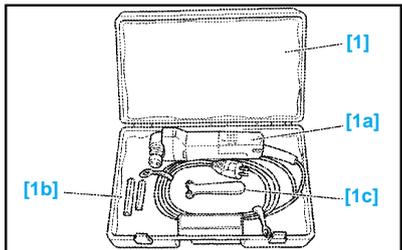
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

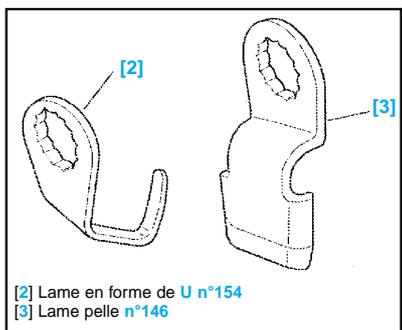


Dépose - repose bac roue de secours

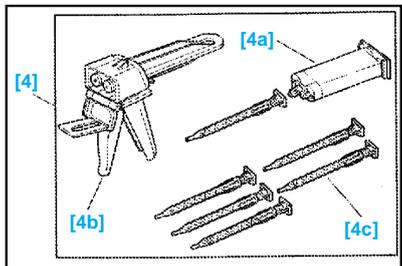
OUTILLAGE



- [1] Ensemble couteau électrique FEIN.
- Composition ensemble :
 - [1a] couteau électrique,
 - [1b] pierre à affûter,
 - [1c] clé à ergots.



[2] Lame en forme de U n°154
[3] Lame pelle n°146



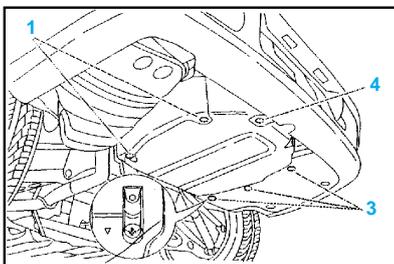
- [4] Ensemble de collage :
 - [4a] colle polyuréthane 2 composant(s) en tube de 50 ml,
 - [4b] pistolet d'application,
 - [4c] buse automélangeuse, jeu de 24 pièces.

DÉPOSE

Sous le véhicule

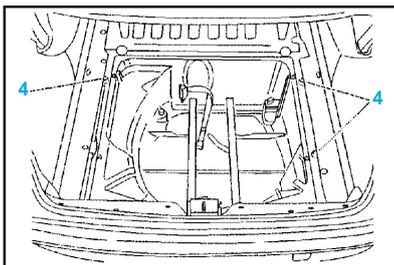
- Voir schéma colonne suivante.
- Déposer :
 - les 2 fixations (1),
 - la fixation (2),
 - les 3 fixations (3).

Repère / désignation	Pièce référencée PR	Épaisseur	Observation(s)
(1) passage de roue arrière	non	0,67	
(2) renfort inférieur	non	0,97	
(3) renfort avant	non	1,17	
(4) renfort arrière	non	0,67	-
(5) renfort supérieur arrière	non	1,47	
(6) cloison inférieur de custode	non	0,57	
(7) doublure d'aile partie arrière	non	0,77	
(8) doublure d'aile partie arrière assemblé	oui	-	4 + 5 + 6 + 7
(9) doublure d'aile partie avant	non	0,77	-
(10) cloison pied arrière	non	0,67	
(11) doublure d'aile partie avant assemblée	oui	-	9 + 10
(12) doublure de custode	non	0,77	-
(13) renfort supérieur de custode	non	0,97	
(14) doublure de custode assemblé	oui	-	12 + 13
(15) traverse inférieure lunette arrière	oui	0,77	
(16) tablette latérale	non	1,47	-
(17) chape articulation col de cygne	non	1,47	
(18) tablette latérale assemblée	oui	-	16 + 17
(19) appui dossier	non	1,47	-
(20) crochet fixation dossier arrière	non	2,00	
(21) appui dossier assemblé	oui	-	19 + 20
(22) support inférieur équilibreur de coffre	non	1,95	-
(23) doublure d'aile arrière assemblée	oui	-	1 + 2 + 3 + 8 + 11 + 14 + 15 + 18 + 21 + 22



Dans le véhicule

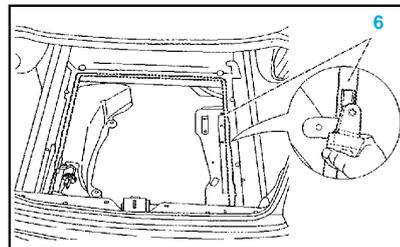
- Déposer :
 - le tapis de plancher,
 - la garniture de panneau arrière (voir méthode correspondante),
 - la roue de secours.



- Déposer les obturateurs (4).
- À l'aide du couteau FEIN [1] équipé de la lame n°154 [2], découper le cordon de colle sur le pourtour du bac.

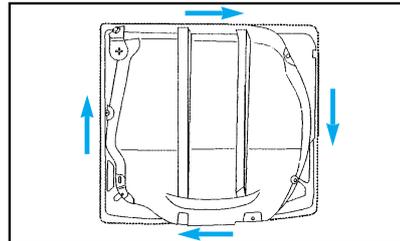
- Déposer le bac.

REPOSE

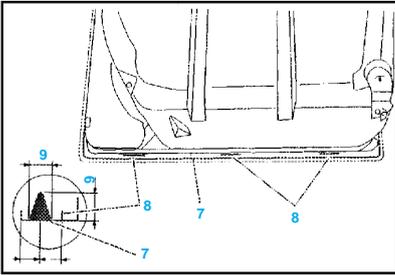


- À l'aide du couteau FEIN [1] équipé de la lame n°146 [3], procéder à l'arasage du cordon de colle sur la tôle de plancher (6).
- Après la mise en peinture, poncer légèrement à l'aide d'un abrasif fin la zone d'encollage sur le pourtour, afin de permettre l'accrochage du cordon de colle.
- Essuyer la zone poncée.

Préparation du bac

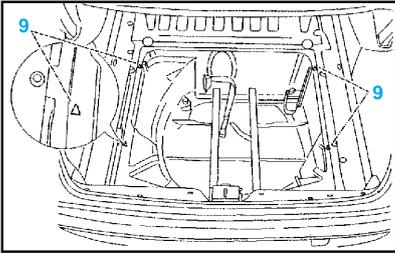


- À l'aide d'un abrasif fin, poncer manuellement et dégraisser sur la périphérie la zone d'encollage.
- Laisser sécher **5 mn à 20°C**.



- Équiper le pistolet extrudeur avec l'ensemble de collage.
- Prendre la buse et couper l'extrémité.
- Déposer un cordon de colle (7) en avant celui-ci entre le bord extérieur et les repères (8) dans la zone d'encollage sur le pourtour du bac.

Impératif : Le temps entre la pose du cordon de colle sur la tôle de plancher et le positionnement du bac ne doit pas dépasser **8 mn à 20°C**.



- Effectuer la pose du bac sur le plancher en engageant celui-ci dans le sens des repères (9).
- Placer le bac dans le coffre en levant la partie avant, emboîter la partie arrière dans la découpe et poser la partie avant.
- Effectuer une pression des mains sur le pourtour du bac pour écraser le cordon.
- Reposer la roue de secours dans le bac pour lester.
- Laisser polymériser **30 mn à 20°C** avant manipulation (se reporter aux fiches techniques des fournisseurs).
- Continuer les opérations de repose dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Remplacement panneau arrière assemblé

Attention : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

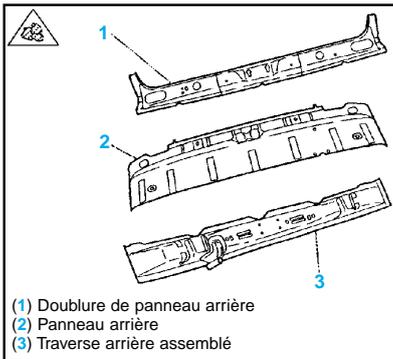
Impératif : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

OPÉRATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- Remplacement :
 - pare-chocs arrière (voir méthode correspondante),
 - volet arrière,

- bac roue de secours (voir méthode correspondante),
- bac batterie complémentaire.
- Dépose - repose :
 - feux arrière (voir méthode correspondante),
 - joint de coffre,
 - gâche (voir méthode correspondante),
 - renfort anneau de remorquage.
- Suivant équipement, déposer - reposer :
 - chargeur CD audio (voir méthode correspondante),
 - lecteur CD à l'aide du Système de Guidage Embarqué,
 - amplificateur.
- Dégarnir - garnir :
 - garniture panneau arrière,
 - plancher arrière,
 - doublures d'ailes arrière.
- Dégager les faisceaux électriques.

IDENTIFICATION PIÈCE DE RECHANGE



(1) Doublure de panneau arrière
(2) Panneau arrière
(3) Traverse arrière assemblée

Remplacement extension de plancher arrière, longeronnet arrière

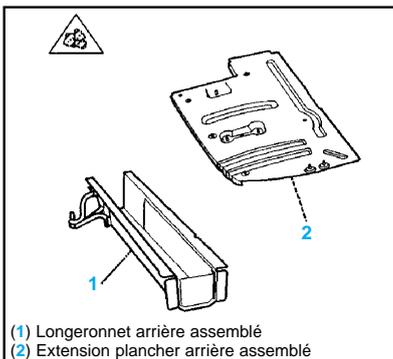
Attention : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

Impératif : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

OPÉRATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

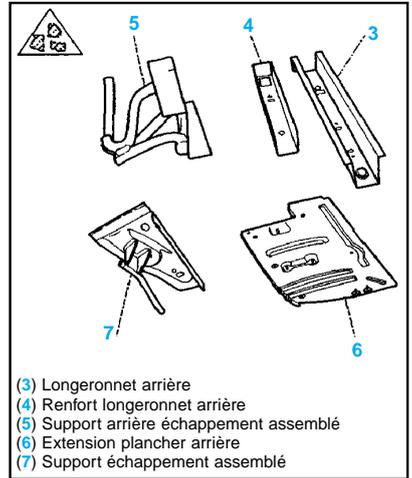
- Remplacement, panneau arrière assemblé (voir méthode correspondante).

IDENTIFICATION PIÈCE DE RECHANGE



(1) Longeronnet arrière assemblé
(2) Extension plancher arrière assemblé

COMPOSITION PIÈCE DE RECHANGE



(3) Longeronnet arrière
(4) Renfort longeronnet arrière
(5) Support arrière échappement assemblé
(6) Extension plancher arrière
(7) Support échappement assemblé

Remplacement de gouttière d'aile inférieure et boîtier de feu arrière

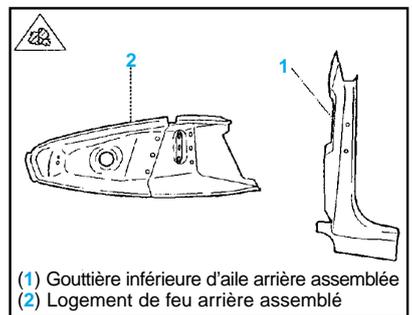
Attention : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

Impératif : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

OPÉRATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

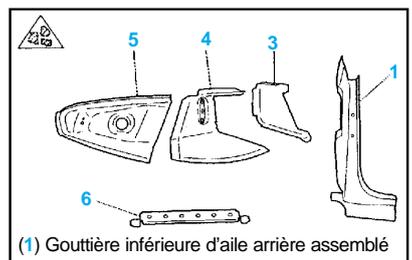
- Dépose - repose :
 - panneau arrière assemblé (voir méthode correspondante),
 - feux arrière (voir méthode correspondante).

IDENTIFICATION PIÈCE DE RECHANGE



(1) Gouttière inférieure d'aile arrière assemblée
(2) Logement de feu arrière assemblé

COMPOSITION DES PIÈCES DE RECHANGE



(1) Gouttière inférieure d'aile arrière assemblée

Remplacement doublure d'aile arrière assemblée

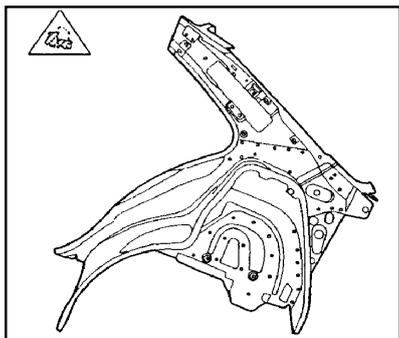
Attention : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

Impératif : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

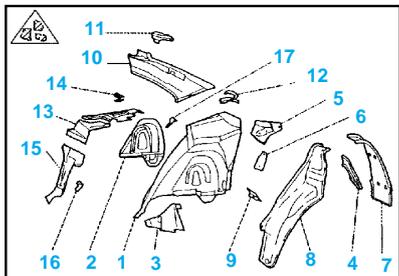
OPÉRATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- Remplacement, aile arrière.

IDENTIFICATION PIÈCE DE RECHANGE



COMPOSITION DES PIÈCES DE RECHANGE



- (1) Passage de roue arrière
- (2) Renfort inférieur
- (3) Renfort avant
- (4) Renfort arrière
- (5) Renfort supérieur arrière
- (6) Cloison inférieure de custode
- (7) Doublure d'aile partie arrière
- (8) Doublure d'aile partie avant
- (9) Cloison pied arrière
- (10) Doublure de custode
- (11) Renfort supérieur de custode
- (12) Traverse inférieure lunette arrière
- (13) Tablette latérale
- (14) Chape d'articulation
- (15) Appui dossier
- (16) Crochet fixation dossier arrière
- (17) Support inférieur équilibreur de coffre

Remplacement doublure d'aile arrière, partie avant, doublure d'aile arrière, partie arrière

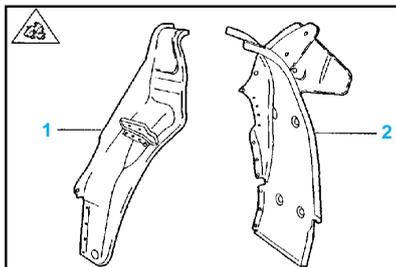
Attention : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

Impératif : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

OPÉRATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

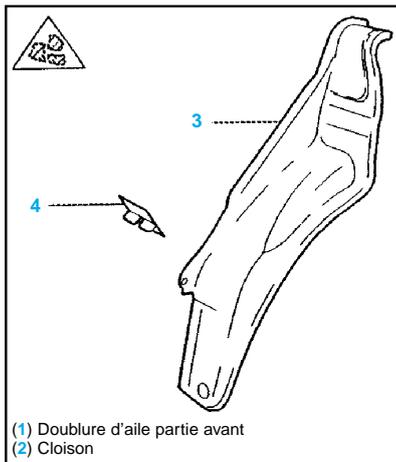
- Échange aile arrière (voir méthode correspondante).

IDENTIFICATION PIÈCE DE RECHANGE

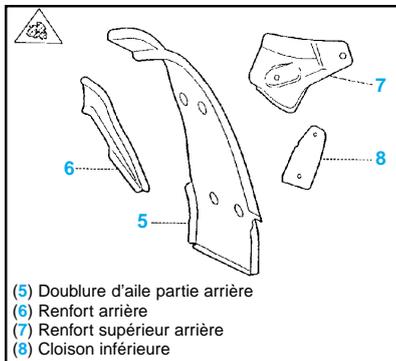


- (1) Doublure d'aile arrière partie avant assemblée
- (2) Doublure d'aile arrière partie arrière assemblée

COMPOSITION



- (1) Doublure d'aile partie avant
- (2) Cloison



- (5) Doublure d'aile partie arrière
- (6) Renfort arrière
- (7) Renfort supérieur arrière
- (8) Cloison inférieure

Remplacement aile arrière assemblée partielle

Attention : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

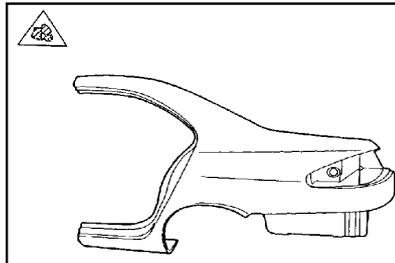
Impératif : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

OPÉRATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- Dépose - repose :

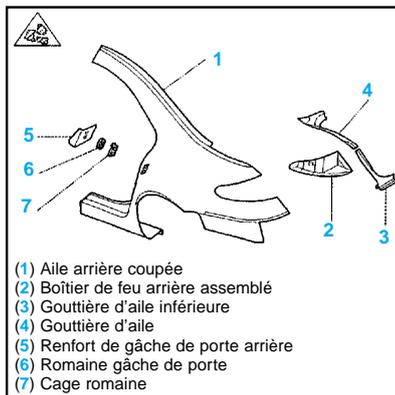
- pare-chocs arrière (voir méthode correspondante),
 - feu arrière sur aile (voir méthode correspondante),
 - couvercle de coffre,
 - lunette arrière (voir méthode correspondante),
 - roue arrière,
 - pare-boue arrière,
 - gâche de porte,
 - joint de porte sur caisse,
 - siège arrière,
 - fixation inférieure ceinture de sécurité arrière,
 - trappe à carburant, côté droit,
 - actionneur verrouillage trappe à carburant,
 - réservoir à carburant,
 - joint de porte sur caisse.
- Suivant équipement, déposer - poser :
- batterie complémentaire,
 - chargeur CD audio (voir méthode correspondante),
 - lecteur CD d'aide au Système de Guidage Embarqué,
 - amplificateur audio.
- Dégarnir - garnir :
- tablette arrière,
 - plancher arrière,
 - joint de coffre partiel,
 - garniture de doublure d'aile,
 - custode.
- Dégager les faisceaux électriques.

IDENTIFICATION PIÈCE DE RECHANGE



- Aile arrière assemblée.

COMPOSITION



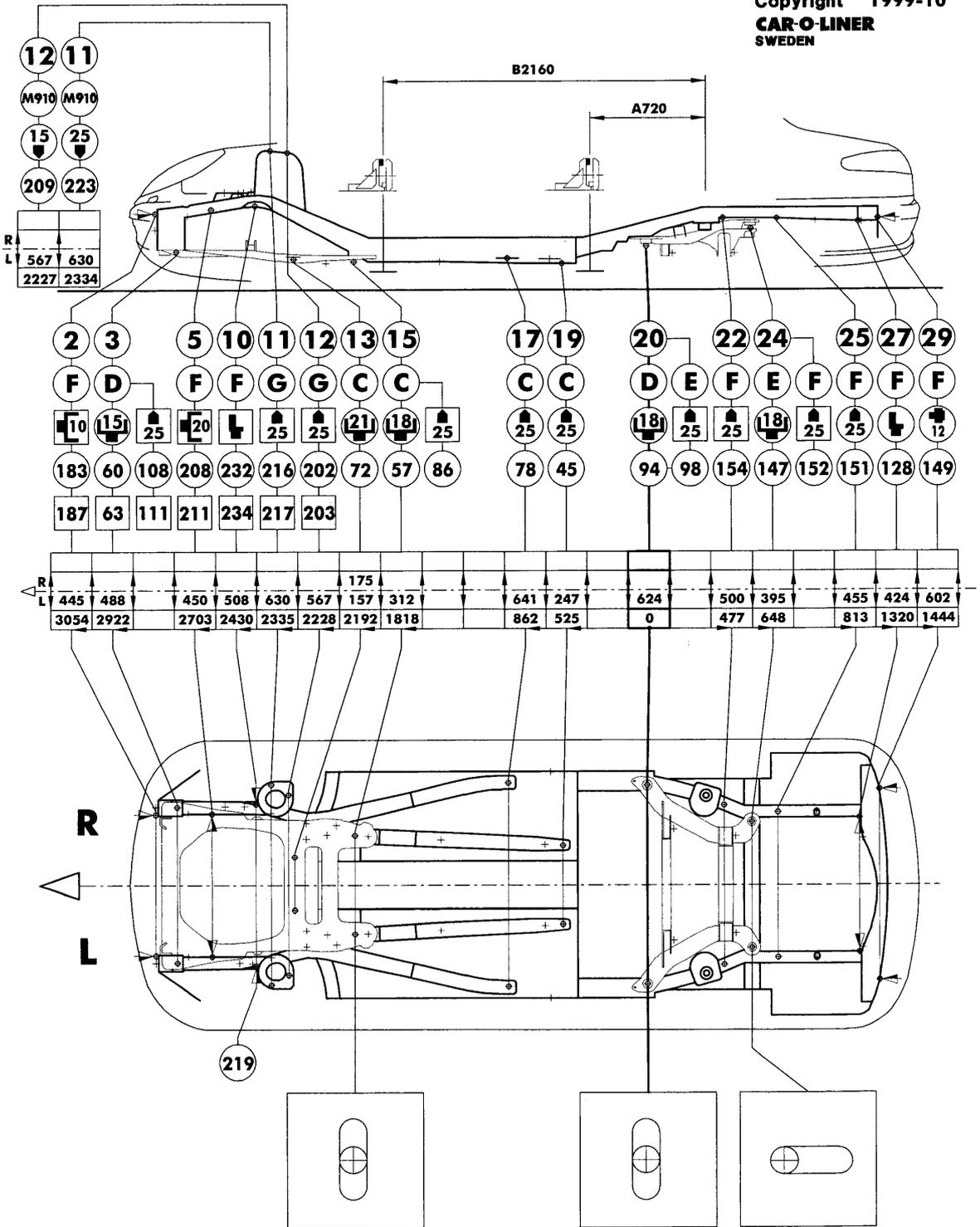
- (1) Aile arrière coupée
- (2) Boîtier de feu arrière assemblé
- (3) Gouttière d'aile inférieure
- (4) Gouttière d'aile
- (5) Renfort de gâche de porte arrière
- (6) Romaine gâche de porte
- (7) Cage romaine

CONTRÔLE DE LA CAISSE AU MARBRE

CAR-O-LINER®

Peugeot

16:048¹
 Copyright © 1999-10
CAR-O-LINER
 SWEDEN



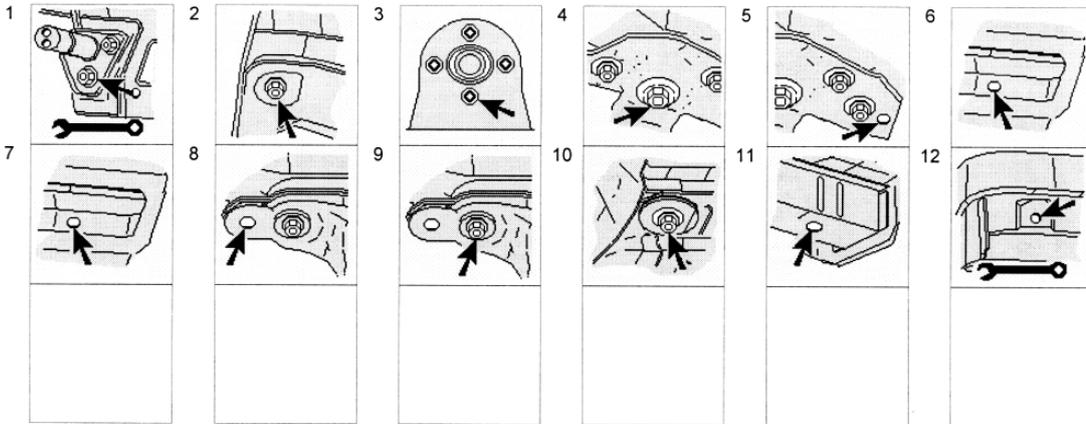
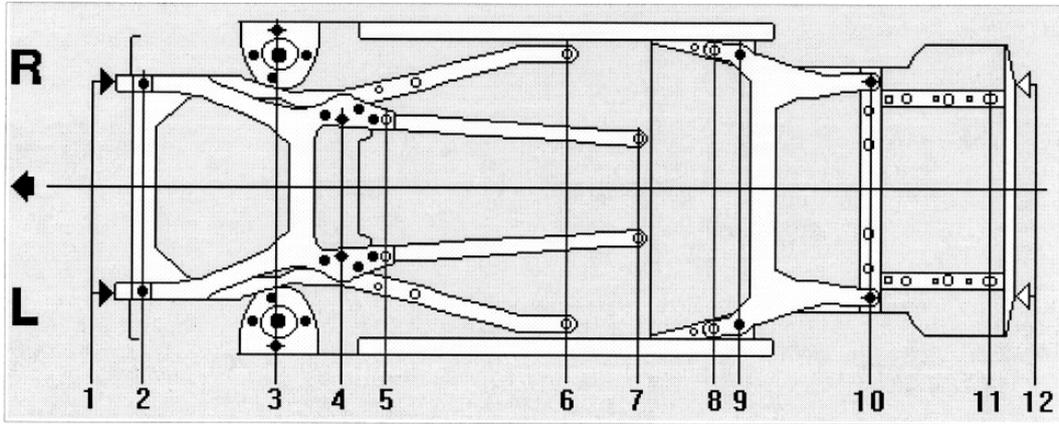
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Model Year, see Index



- 1 Absorbeur, boulon inférieur
- 2 Berceau avant, fixation avant
- 3 Tour jambe de suspension, boulon avant extérieur
- 4 Berceau avant, fixation arrière, boulon avant
- 5 Berceau avant, trou de centrage arrière
- 6 Longeron extérieur, trou dernier
- 7 Longeron intérieur, trou dernier
- 8 Berceau arrière, trou de centrage arrière
- 9 Berceau arrière, boulon de fixation avant
- 10 Berceau arrière, boulon de fixation arrière
- 11 Longeron arrière, trou dernier
- 12 Panneau arrière, trou extérieur

B =
H =
S-G =

Point to point



	1	2	3	4	B5	6	7	B8	9	10	11	12	
	B13	B13	S-G	B19	H30	H18	H18 H10	H14 14x18	B16	B16	15x25	H14 14x18	
	2	1	1	1	1	1	1	1	3	1	1	2	R L
	100	---	600	---	---	---	---	100	---	100	200	200	R L R L
	277	209	250	144	140	159	130	168	239	250	195	230	R L
	2964	2843	2255	1908	1696	783	446	0	80	730	1358	1521	R L
	1268	1147	559	212	0	913	1250	1696	1776	2426	3054	3217	R L T
	972	976	1262	630	626	1284	496	1292	1248	790	910	1200	T
	486	488	631	315	313	642	248	646	624	395	455	600	R L

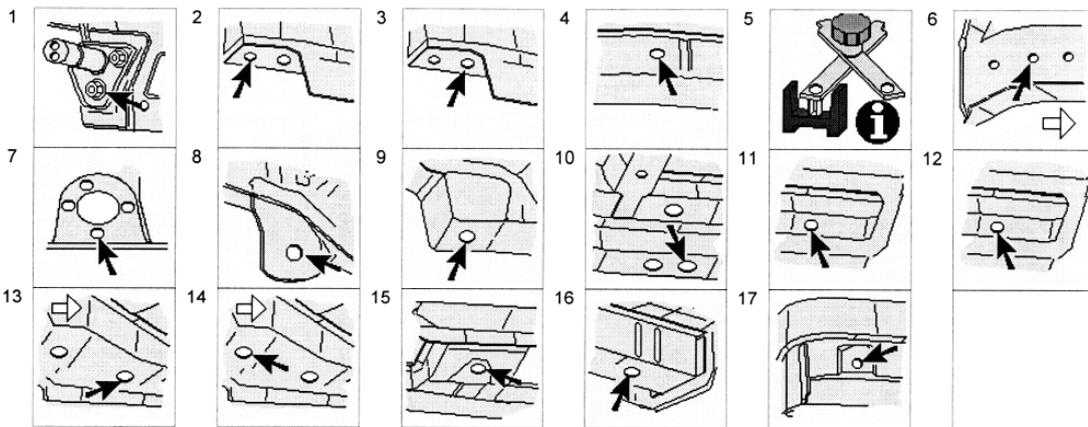
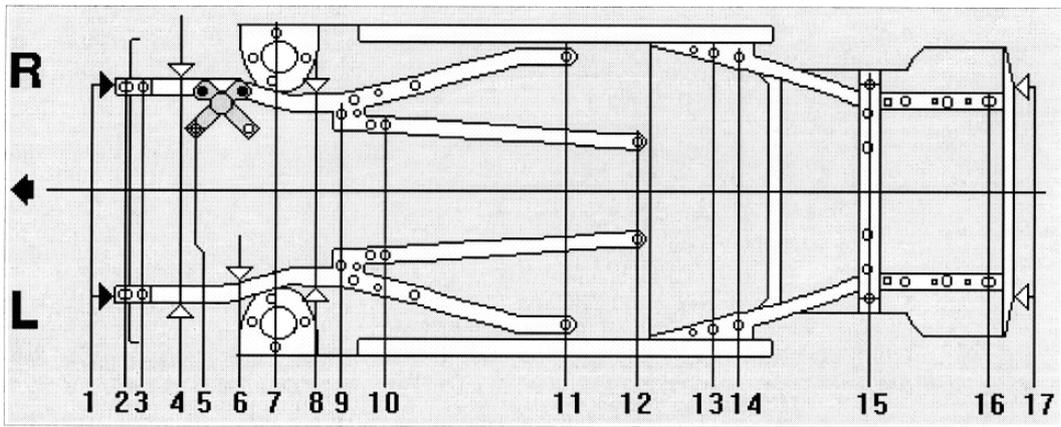
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Model Year, see Index



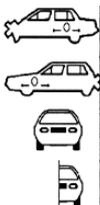
- 1 Absorbeur, boulon inférieur
- 2 Longeron avant, trou de centrage berceau
- 3 Longeron avant trou avant fixation berceau
- 4 Longeron avant, fixation tirant avant
- 5 Longeron avant droit, support moteur trou avant
- 6 Longeron avant gauche, support boîte, trou milieu
- 7 Tour jambe de suspension, trou avant extérieur
- 8 Longeron avant fixation tirant arrière
- 9 Berceau avant, fixation arrière trou avant
- 10 Berceau avant, trou de centrage arrière
- 11 Longeron extérieur dernier trou
- 12 Longeron intérieur dernier trou
- 13 Berceau arrière, trou de centrage arrière
- 14 Berceau arrière, trou de fixation avant
- 15 Berceau arrière, trou de fixation arrière
- 16 Longeron arrière, trou dernier
- 17 Panneau arrière, trou extérieur

B =
H =
S-G =

Point to point



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	B10	11	12	B13	14	15	16	17	
	B13	16x20	H13	H10	H10 ---	H10	S-G	H10	H12	H14	H18	H18 H10	H14 14x18	H14 14x18	H15	25x15	H14 14x18	R L
	2	1	1	1	1 ---	3K	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	R L
	100	---	---	300	400 ---	300	600	200	---	---	---	---	---	---	200	200	200	R L
	277	256	252	206	192 ---	247	236	190	210	169	159	130	187	202	220	195	230	R L



	2964	2899	2841	2565	2535 ---	2374	2254	2168	1910	1696	783	446	0	80	727	1358	1521	R L
	1268	1203	1145	869	839 ---	678	558	472	214	0	913	1250	1696	1776	2423	3054	3217	R L
	972	976	976	1050	0	0	1262	880	626	624	1284	496	1292	1248	790	910	1200	T
	486	488	488	525	328 ---	438	631	440	313	312	642	248	646	624	395	455	600	R L

GÉNÉRALITÉS

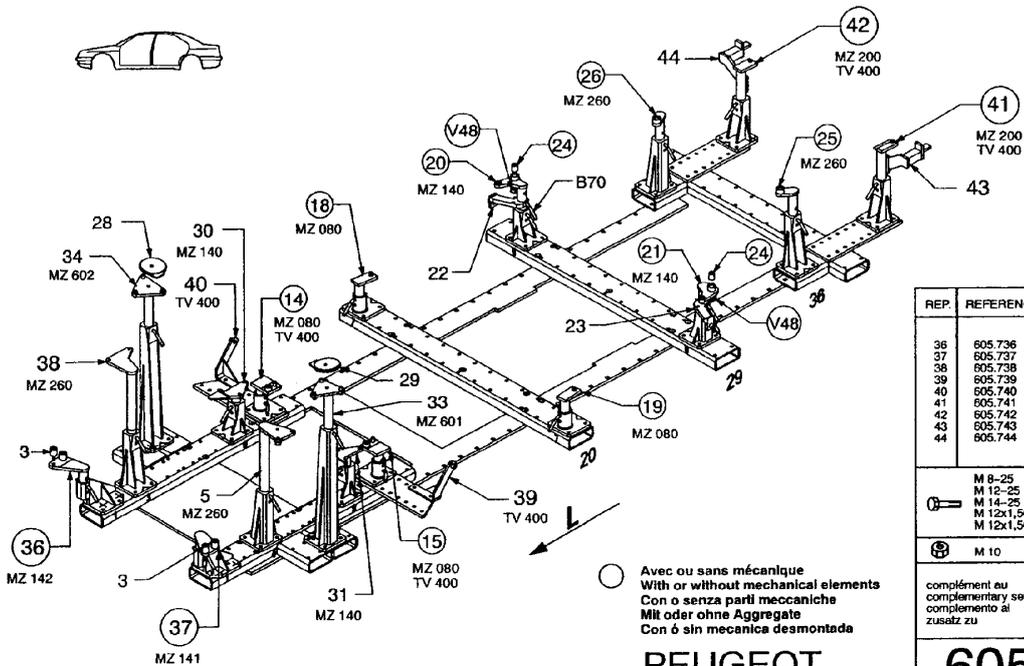
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CELETTE®

PEUGEOT 607



REP.	REFERENCE	PDS	NB	MZ
36	605.736	2,6	1	142
37	605.737	2,6	1	141
38	605.738	3,3	1	260
39	605.739	1,2	1	
40	605.740	1,2	1	
41	605.741	2,7	1	200
42	605.742	2,7	1	200
43	605.743	1,7	1	
44	605.744	1,7	1	

M 8-25
M 12-25
M 14-25
M 12x1,50-60
M 12x1,50-100

M 10 2

complément au
complementary set to
complemento al
zusatz zu

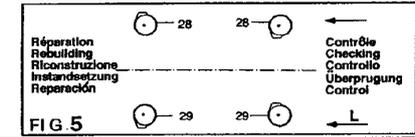
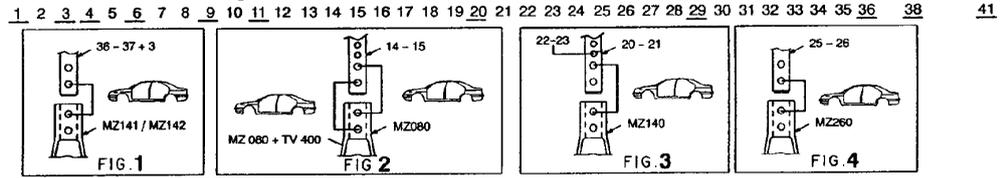
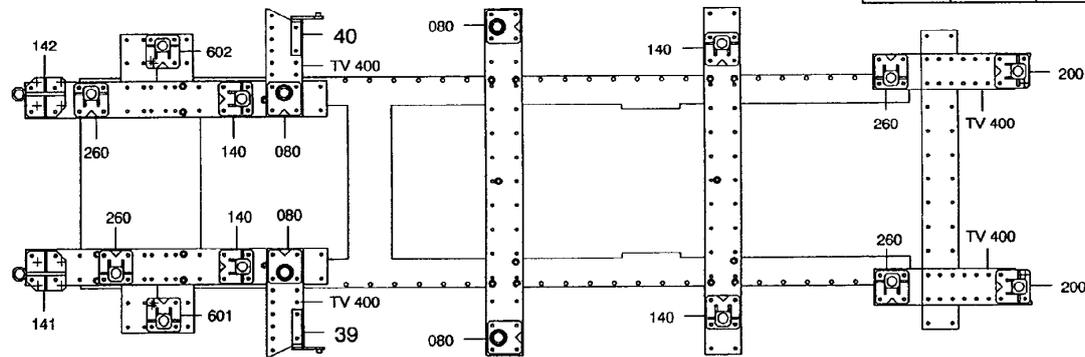
605.340

605.305

20 Kg 23.12.99 423-D-19A

○ Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con ó sin mecanica desmontada

PEUGEOT



CELETTE® © Copyright 1999 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

GÉNÉRALITÉS

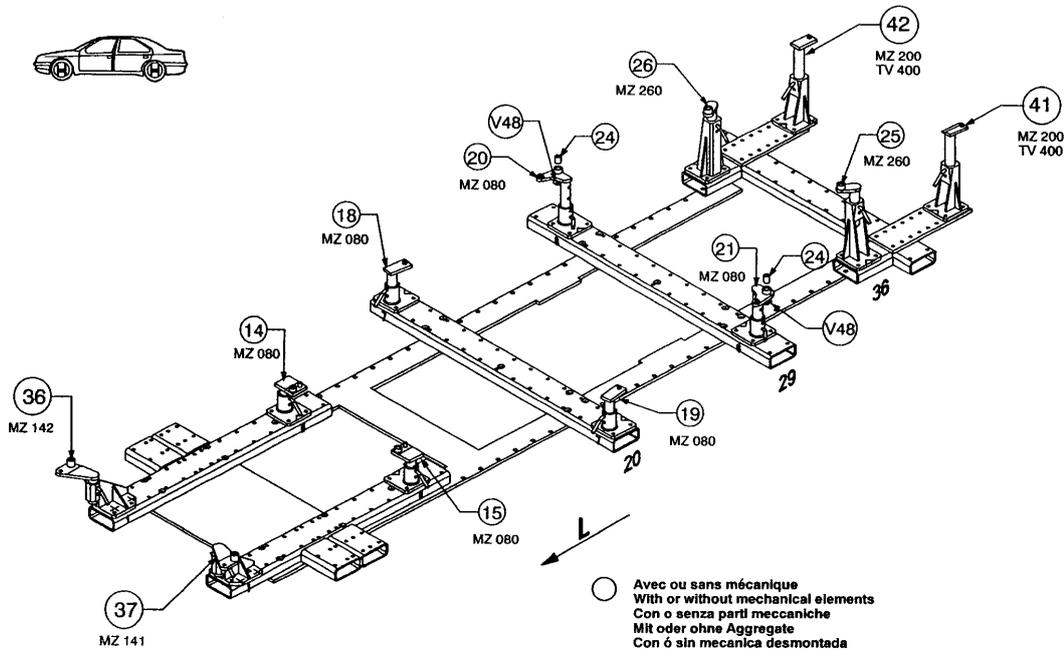
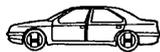
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CELETTE®

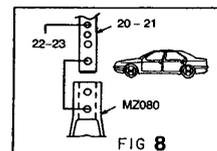
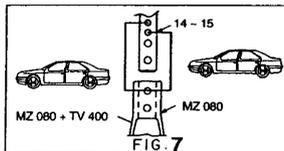
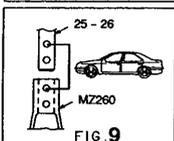
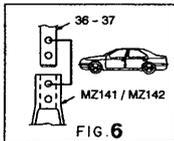
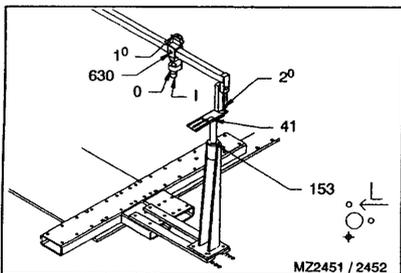
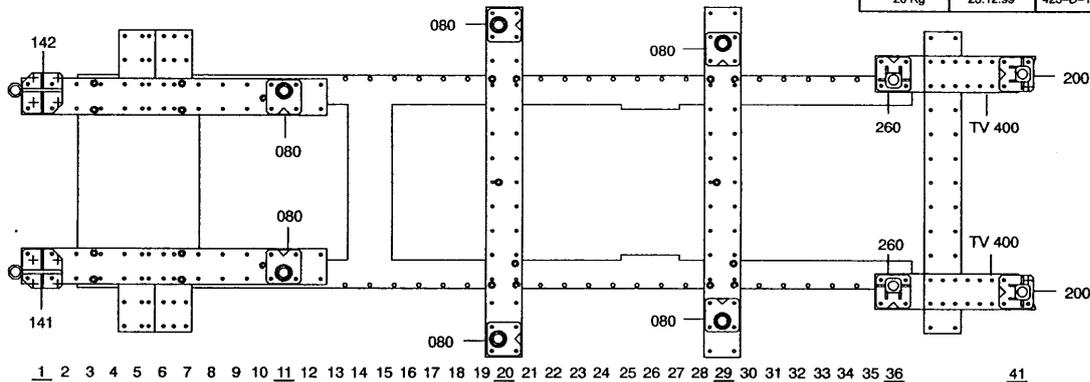
PEUGEOT 607



PEUGEOT

605.305

20 Kg 23.12.99 423-D-19B

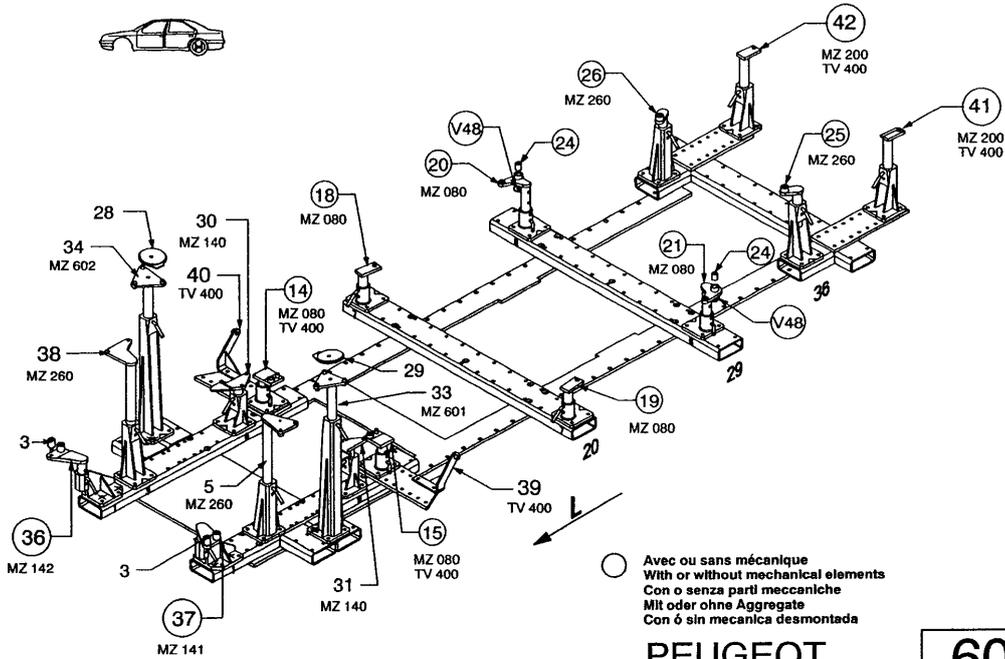


CELETTE®
VIENNE-FRANCE

© Copyright 1999 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE®

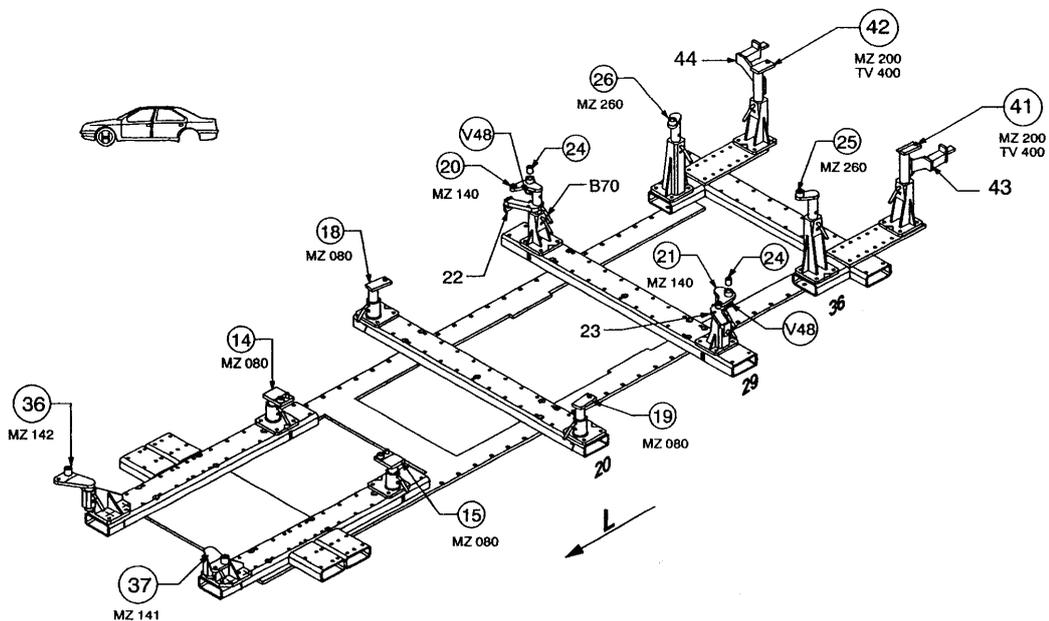
PEUGEOT 607



PEUGEOT

605.305

20 Kg	23.12.99	423-D-19C
-------	----------	-----------

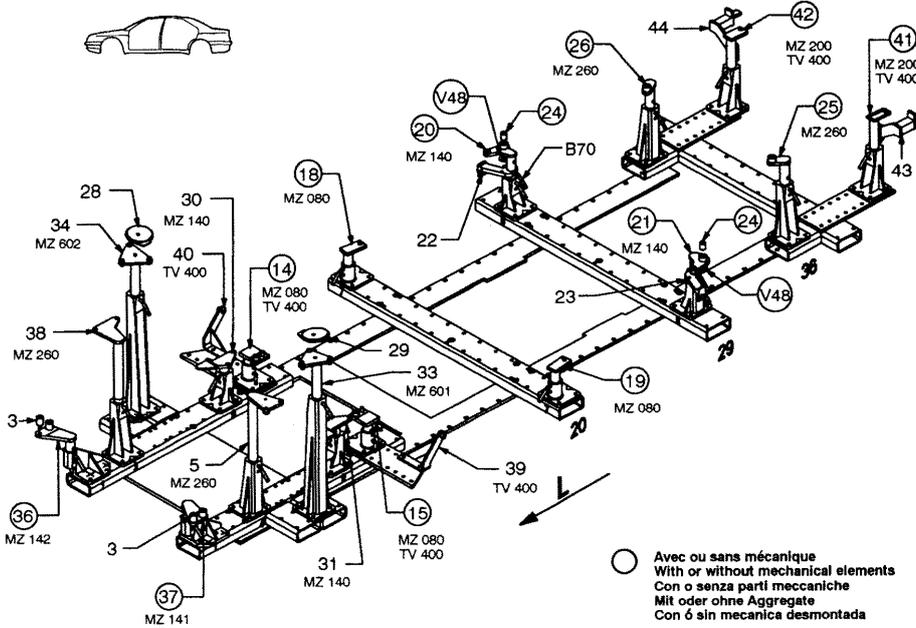


CELETTE®
VIENNE-FRANCE

© Copyright 1999 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE®

PEUGEOT 607



REP.	REFERENCE	PDS	NB	MZ
3	835.703	0,4	2	
5	835.705	5,3	1	280
14	835.714	2,0	1	080
15	835.715	2,0	1	080
18	835.718	1,9	1	080
19	835.719	1,9	1	080
20	835.720	3,0	1	140/080
21	835.721	3,0	1	140/080
22	835.722	1,1	1	
23	835.723	1,1	1	
24	835.724	0,1	2	
25	835.725	2,3	1	260
26	835.726	2,3	1	260
28	835.728	1,5	1	
29	835.729	1,5	1	
30	835.730	2,2	1	140
31	835.731	2,2	1	140
33	835.733	4,7	1	601
34	835.734	4,7	1	602
38	605.738	2,6	1	142
37	605.737	2,8	1	141
38	605.738	3,3	1	260
39	605.739	1,2	1	
40	605.740	1,2	1	
41	605.741	2,7	1	200
42	605.742	2,7	1	200
43	605.743	1,7	1	
44	605.744	0,1	2	
	V48	0,1	2	
	B70	0,2	2	

M 8-25	2
M 8-30	1
M 8-45	1
M 10-50	2
M 10-70	2
M 12-25	6
M 12-45	2
M 12-60	4
M 12-120	2
M 12-130	2
M 14-25	4
M 12x1,50-40	4
M 12x1,50-60	2
M 12x1,50-100	2

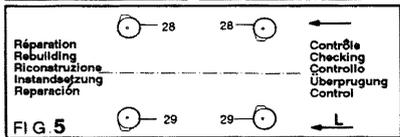
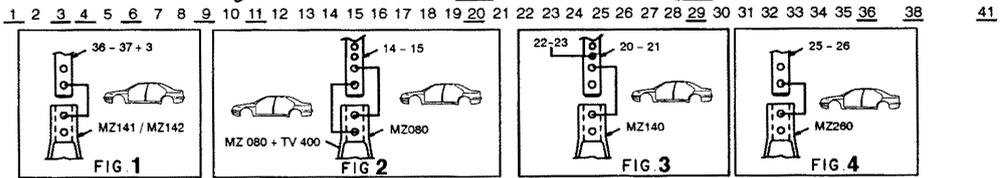
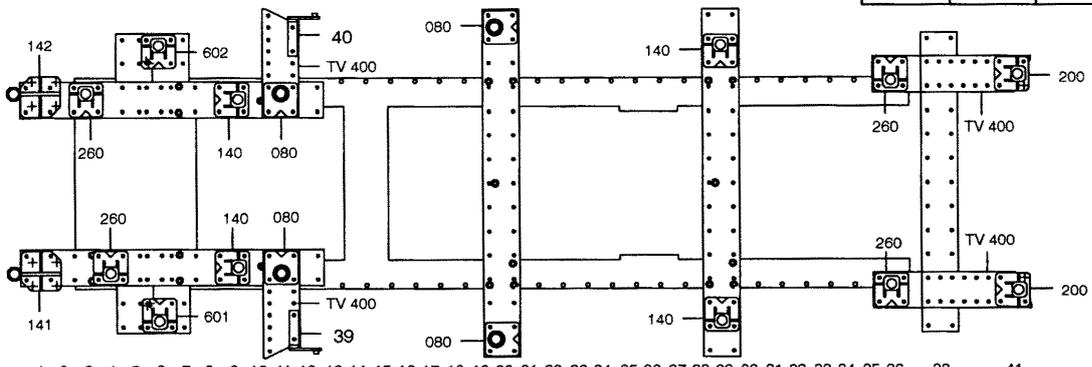
M 10	2
------	---

○ Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con ó sin mecanica desmontada

PEUGEOT

835.300

66 Kg 29.09.2000 423-D-19D

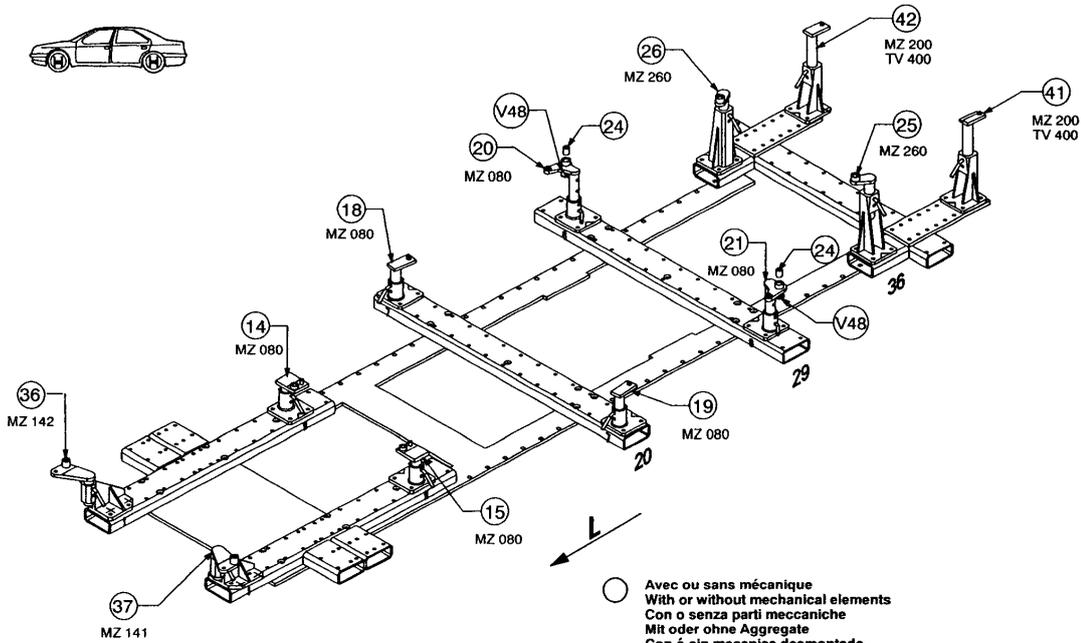


CELETTE®

© Copyright 2000 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE

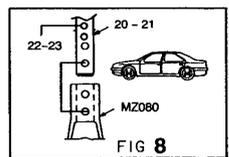
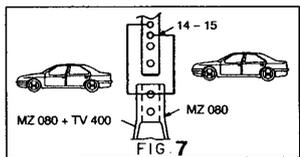
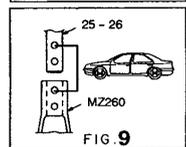
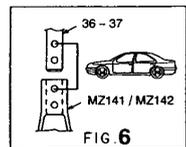
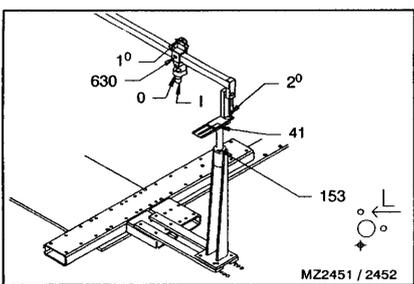
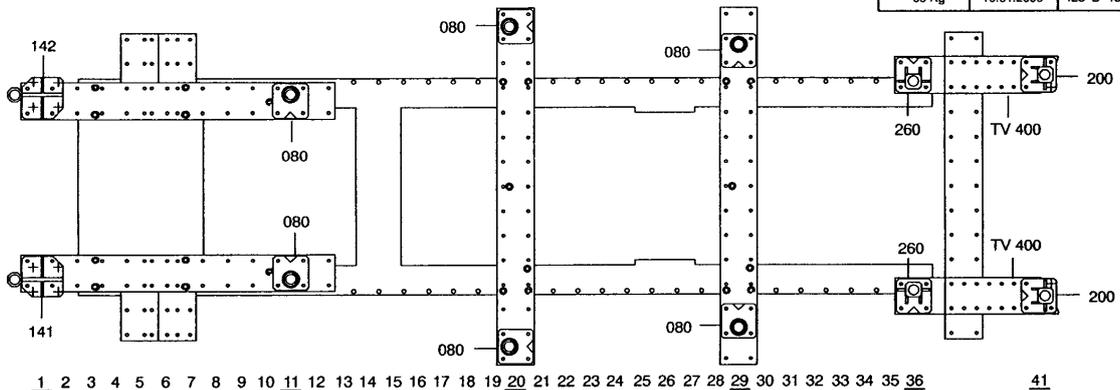
PEUGEOT 607



PEUGEOT

835.300

66 Kg 10.01.2000 423-D-19E



CELETTE © Copyright 2000 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

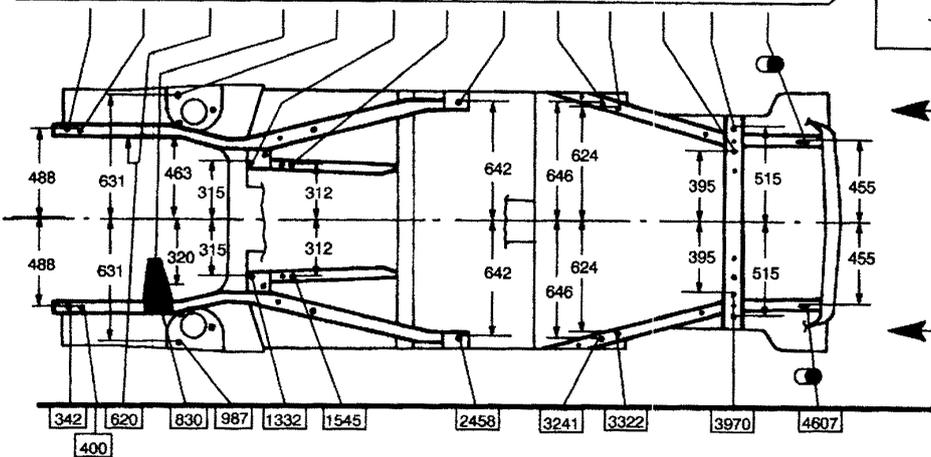
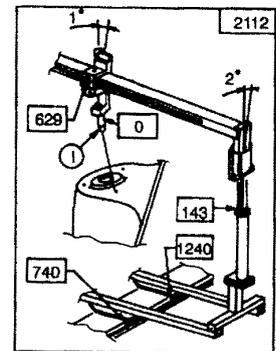
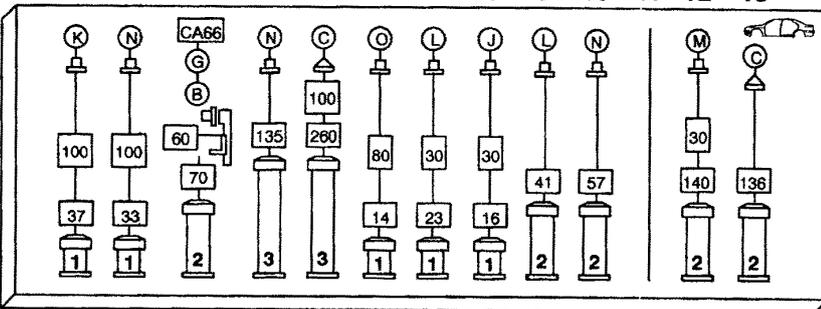
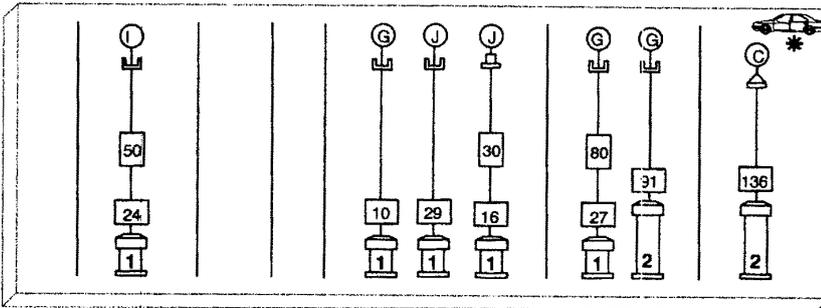
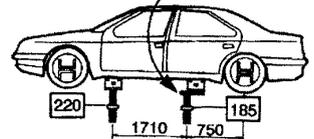
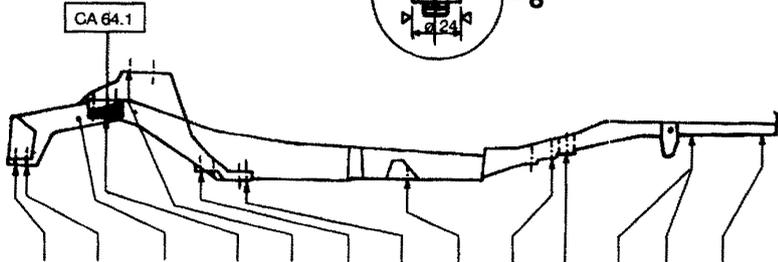
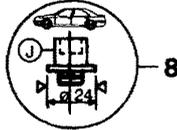
CARROSSERIE

CELETTE METRO 2000 MYGALE

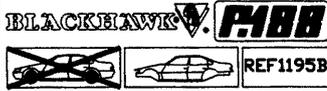
PEUGEOT 607

A 2340

AN 22
CA 64.1
CA66

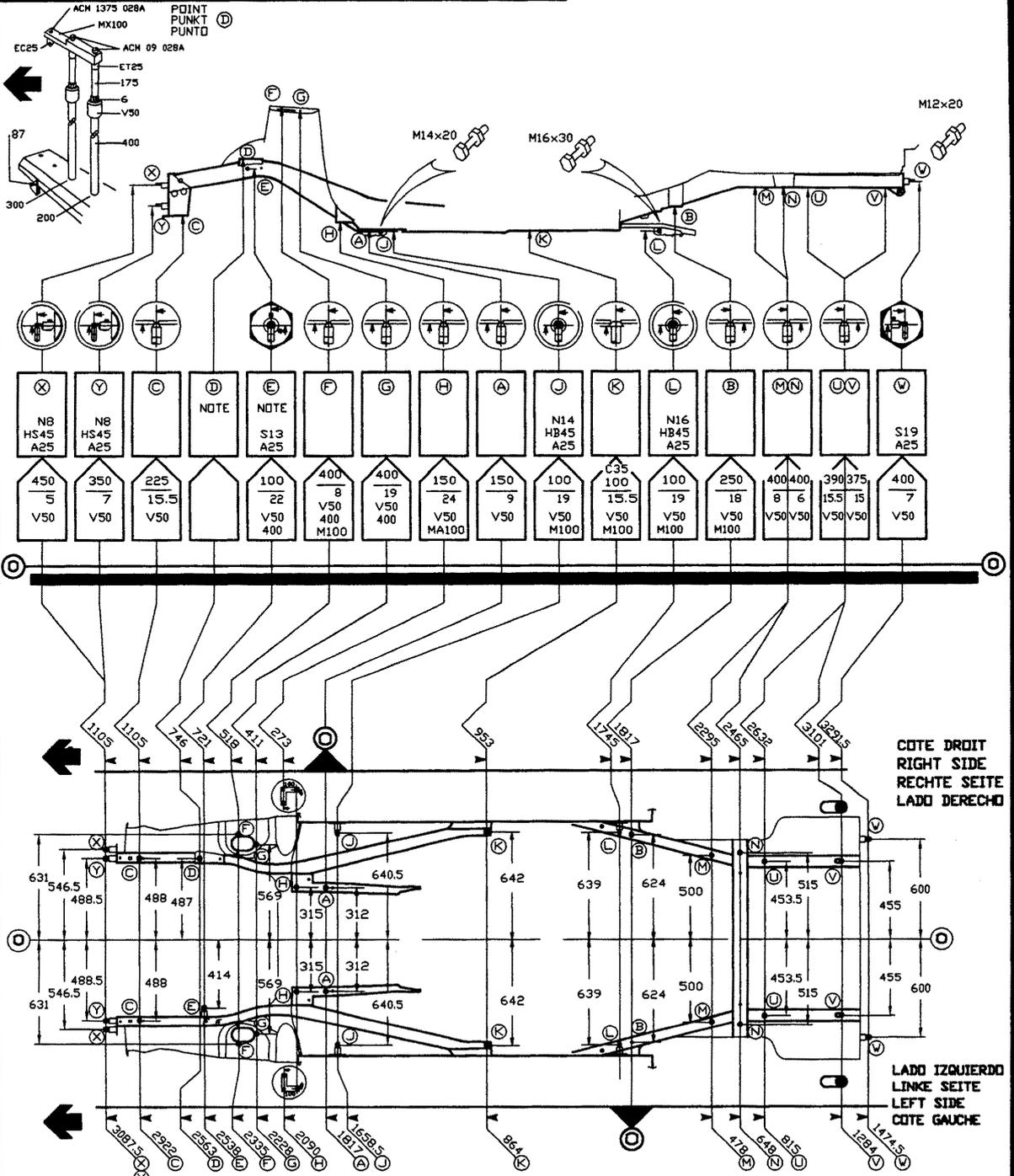


04/00



PEUGEOT (2000-->) 607

NOTE :
 POINT (E) : FIXER LA VIS M8x20 AU VEHICULE.
 - INSTALL M8x20 HEX. HD. SET SCREW.
 PUNKT (E) : SCHRAUBE M8x20 AM FAHRZEUG ANBRINGEN.
 PUNTO (E) : FIJAR EL TORNILLO M8x20 AL VEHICULO.



NOTE: - POUR L'ANCRAGE UTILISER LES PINCES SPECIALES REF. AEK 157.
 - SPECIAL CLAMPS REF. AEK 157 REQUIRED FOR ANCHORING.
 - ZUR VERANKERUNG KLAMMERN AEK 157 VERWENDEN.
 - UTILIZAR LAS PINZAS ESPECIALES REF. AEK 157 PARA EL ANCLAJE.

REF 1195B

© Copyright BLACKHAWK S.A. 2000. All rights reserved. BLACKHAWK V. P88

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE